

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER



© L. Cranato

Marais de Château-Garnier

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes,
chers adhérents, chers partenaires

L'année 2023 a vu les effectifs du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dépasser le seuil des cinquante salariés pour atteindre au 31 décembre un total de 57 personnes. Cette croissance, accompagnée d'une augmentation proportionnelle de nos financements, est le reflet de la confiance que nous font nos partenaires, de notre dynamisme et de notre capacité à faire émerger des projets, ainsi que de la nécessaire adaptation de notre gouvernance, de notre organisation, de nos moyens et de nos compétences en perpétuelle évolution. Ce seuil entraîne l'application d'une nouvelle réglementation du droit du travail, et des règles et obligations légales qui s'y rapportent.

Le Conservatoire continue d'œuvrer à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel régional et à sa meilleure prise en compte dans les politiques publiques et privées. Il poursuit sa contribution significative à la mise en œuvre régionale de la Stratégie nationale biodiversité, au travers de la protection et de la gestion d'un réseau de sites toujours plus nombreux et étendus. Le Conservatoire dynamise sa vie associative en cherchant à mobiliser et impliquer toujours plus de sympathisants et de bénévoles actifs. À ce titre, notre Assemblée générale, qui s'est tenue à Rasteau dans le Vaucluse le 10 juin 2023, a été précédée pour la première fois d'une « Journée portes ouvertes ». Cet événement a rassemblé un public régional et familial nombreux, en plus de nos adhérents. Nous leur avons proposé des sorties nature, des stands variés, des expositions, des conférences, un concours photos. Une belle réussite à reproduire dès 2024 lors de notre événement régional annuel « Nature en sCENE » qui se tiendra le 15 juin à Sisteron.

Parmi nos actions, très nombreuses et variées, un projet se démarque par son originalité : « ECO-TIG Provence ». Depuis 2021, des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général sont organisés avec des détenus sur des espaces naturels, en partenariat avec les services judiciaires et pénitentiaires, dans un but de réinsertion. C'est une très belle mission qui allie l'action sociale à la protection de la nature. La démarche ECO-TIG a été félicitée par tous les services concernés et a été reconduite dernièrement jusqu'en 2027 et étendue au département du Vaucluse grâce à des financements du Fonds Vert.

Les grands projets de réindustrialisation, de mobilité et de décarbonation de nos sociétés, s'ils sont nécessaires voire indispensables, ne tiennent pas toujours compte des enjeux de biodiversité à leur juste mesure. L'accélération des projets et leur facilitation font peser de lourdes menaces sur les espaces naturels et agricoles et la biodiversité qu'ils abritent encore. La nature, nos paysages et la biodiversité qu'ils accueillent ne peuvent pas être considérés comme la variable d'ajustement des besoins de notre société. On ne peut pas laisser détruire la biodiversité au prétexte de sauver la planète du réchauffement climatique et de redynamiser notre souveraineté et la compétitivité de nos économies. Nous finirons par en payer le prix fort tout en obérant la capacité de résilience de la nature et de nos sociétés face aux effets du changement climatique.

Les épisodes de sécheresse de 2022 et 2023 ne sont malheureusement pas exceptionnels et la probabilité qu'ils se reproduisent et gagnent en intensité à l'avenir semble forte. Dans ce contexte, la gestion de l'eau en tant que ressource naturelle mais aussi en tant que source de vie est primordiale. La question du partage de l'eau doit être traitée sans que sa part dédiée aux milieux naturels ne soit réduite à la variable d'ajustement des différents modes de consommations humaines. Les usages de l'eau par l'homme doivent être reconsidérés avec une exigence de sobriété et d'adéquation avec la ressource et garantissant une part réservée à la nature.

J'espère que ce rapport d'activités 2023 vous permettra encore plus de vous rendre compte de l'immense travail de qualité réalisé par nos équipes salariées et bénévoles, avec le soutien essentiel de tous nos partenaires.

Nous restons en vigilance et mobilisés aux côtés de nos partenaires pour faire face et relever les défis nombreux qui se présentent pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et la recherche de solutions fondées sur la nature.

Bonne lecture à toutes et tous.

Henri Spini
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Henri SPINI

Coordination : Irène NZAKOU

Rédaction : Salariés du CEN PACA

Mise en page : réalisation Kinga BEJ - Kdezign

Comité de rédaction : Julie DELAUGE, Marc MAURY, Irène NZAKOU, Henri SPINI

Comité de relecture : Philippe DEL CAMPO, Fanny FABRE, Valentine ROSCIGLIONE,

Louis SAMAILLE, Mélanie SOURIS

Impression : Print Concept

Photo couverture : (Cétoine doré) © Emeline Pujolas



© D. Bruschi



© J.-C. Tempier



© S. Richaud - CEN PACA



© A. Cheiron - CEN PACA

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

L'INTRODUCTION

Le mot du président	3
Les acteurs du Conservatoire.....	6
Les missions du Conservatoire	8
Les temps forts de l'année.....	10
La carte régionale des sites en gestion	12

LES SITES EN GESTION

04 - Alpes-de-Haute-Provence	14
05 - Hautes-Alpes	19
06 - Alpes-Maritimes	21
13 - Bouches-du-Rhône	25
83 - Var	32
84 - Vaucluse	42

LES GRANDS PROGRAMMES

Carte : Au cœur des territoires	50
La préservation	52
La connaissance	66
L'animation et la mobilisation territoriale	81
Carte : Les Atlas de la biodiversité communale en cours et finalisés	90

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION

Les chiffres clés en 2023	96
Les outils de communication	98
Vie associative	99
Zoom sur l'Écomusée de la Crau	100
Les principales productions de l'année	101

LE RAPPORT DE GESTION

Le bilan financier 2023	103
Les ressources humaines	104

LES PARTENAIRES

.....	106
-------	-----

LES INFOS PRATIQUES

La liste des abréviations	108
Sommaire des sites en gestion	109
Sommaire des programmes	110
Pour contacter le Conservatoire	111



© J. Celsé



© L. Vuinée - Natura 2000



© W. Travers - CEN PACA»



© V. Mariani - CEN PACA

LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE EN 2023




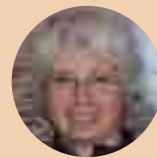



CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en juin 2023)
Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégalement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ cinq à dix fois par an. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale. En 2023, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 7 Conseils d'administration, de 4 Bureaux et d'une Assemblée générale organisée à Rasteau (Vaucluse).

COMPOSITION DU BUREAU

 Henri SPINI Président	 Fabien REVEST Vice-président	 François BAVOUZET Trésorier
 Hélène LUTARD Secrétaire n°1	 Grégoire MASSEZ Secrétaire n°2	 Philippe LARGOIS Administrateur


AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Gisèle BEAUDOIN Administratrice	 Jean-Paul DAUPHIN Administrateur	 Laurent KREMMER Administrateur
 Danièle N'GUYEN Administratrice	 Robin ROLLAND Administrateur	 Claude TARDIEU Administrateur
 Jean-Claude TEMPIER Administrateur		

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le trombinoscope ci-dessous représente la composition de l'équipe salariée en 2023.

DIRECTION

 Marc MAURY Directeur	 Julie DELAUGE Directrice adjointe
--	---

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

 Magali ANDRIOLO Responsable administrative et financière	 Fabienne BAUSSON Comptable	 Éva HOFFMAN Responsable des ressources humaines	 Marie LE CHAPOIS Assistante de communication
 Irene NZAKOU Chargée de communication	 Gaïa OLLIVIER Chargée de communication en remplacement	 Émeline PUJOLAS Assistante de gestion administrative et financière Dynamique Vie associative	

PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

 Lauren KELLER Responsable du Pôle Biodiversité régionale	 Stéphane BENCE Coordinateur invertébrés	 Florian BURALLI Chargé de mission entomologie	 Hélène CHAUVIN Animatrice SILENE et coordinatrice du partage de la connaissance
 Jonathan COSTA Chargé de mission chiroptère	 Oscar HADJ-BACHIR Chargé de mission Herpétologie	 Paul HONORÉ Chargé de mission base de données / Web	 Sarah LE LEZ Chargée de mission Chiroptères
 Marc-Antoine MARCHAND Animateur du Plan national d'action Vipère d'Orsini	 Marin MARMIER Chargé de mission malacologie-entomologie	 Thibault MORRA Chargé de mission entomologie	 Florian PLAULT Chargé de mission herpétologie
 Cécile PONCHON Coordinatrice Rapaces	 Sonia RICHAUD Chargée de mission entomologie, PNA papillons, Coordinatrice des ZNIEFF	 Lise VIOLLAT Docteurante	




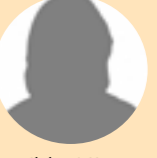

PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE

 Vincent PONCET Responsable du Pôle Bouches-du-Rhône	 Axel WOLFF Responsable de programmes Pelouses sèches Conservateur de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau	 Bénédicte MEFFRE Responsable de programmes animation territoriale
 Jean-Christophe BARTOLUCCI Animateur des PNA Outarde, Ganga cata t Alouette calandre	 Etienne BECKER Garde-technicien Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau	 Vincent BERTUS Conservateur de la Réserve naturelle régionale de la Poitevine - Regarde-Venir Référent de l'équipe technique
 Anaïs CHEIRON Cheffe de projet Gestion de sites	 Camilla CRIFÒ Cheffe de projet LIFE SOS Criquet de Crau	 Hubert DUPICZAK Garde-technicien
 Ghislaine DUSFOUR Chargée de mission Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir	 Thibaut FAVIER Garde-technicien	 Mattéo FLORES Technicien de gestion
 Alexis FROSTIN Garde-technicien	 Corinne GANDON Agent d'accueil Écomusée de la Crau	 Cynthia GIDOIN Cheffe de projet scientifique
 Catherine GODEFROID Chargée de mission scientifiques	 Audrey HOPPENOT Coordinatrice Écomusée de la Crau et Événementiels	 Delphine LENÔTRE Garde-animatrice
 Elodie LIOT Assistante de gestion administrative et financière LIFE	 Jean-Pierre MARTINEZ Chargé de mission	 Pascal MOULINAS Agent d'accueil Écomusée de la Crau
 Florence OGIER Agent d'accueil Écomusée de la Crau	 Guillaume PAULUS Garde-technicien Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau	 Guillaume VILLETTE Garde-technicien
 Wendy WHITFIELD Technicienne de gestion		
 Lisbeth ZECHNER Cheffe de projet LIFE SOS Criquet de Crau		

PÔLE ALPES DU SUD

 Lionel QUELIN Responsable du Pôle Alpes-du-Sud	 Anne-Laure BARTHELEMY Animatrice Zones humides Région et Alpes du Sud	 Laura GRANATO Chargée de mission gestion des sites	 Maxime MOLLARD Chargé de mission gestion des sites
--	---	--	--

PÔLE ALPES-MARITIMES

 Anaïs SYX Responsable du Pôle Alpes-Maritimes	 Ambre BAXA Chargée de mission Zones humides	 Laurène Chevallier Chargée d'études entomofaune	 Gladys FOISSEY Chargée de mission Zones humides et Territoriale	 Ugo SCHUMPP Chargé de mission, botaniste
---	---	---	---	--

PÔLE VAR

 Vincent MARIANI Responsable du Pôle Var	 Magalie AFERAT Chargée de mission	 Gwenola BIAU Chargée d'étude Gestion de sites	 Cécile BREUIL Technicienne de gestion	 Hélène CAMOIN Chargée de mission
 Joseph CELSE Chef de projet - Référent Tortue d'Hermann et Agroécologie Animateur PNA Tortue d'Hermann	 Guillem DECHERY Technicien-Garde	 Nicolas DI COSTANZO Apprenti	 Alexis MALIN-DOZINEL Apprenti Technicien	 Fanny MOREAU Chargée de mission
 Aloïs ROY Chargé de mission	 Coline VEROT Chargée de mission	 Raymond VIALA Chargé de mission Cap Tallat	 Jonathan VIDAL Technicien	

PÔLE VAUCLUSE

 Florence MENETRIER Responsable du Pôle Vaucluse	 Marylou BERTINO Chargée de mission	 Gilles BLANC Technicien de gestion	 Géorgie LANDRU Chargé de mission Zones humides	 William TRAVERS Chargé de mission
---	--	--	--	---

Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 :
Les services civiques : Chloé ALLIEVI, Célia BROCHARD, Simon CROMBECQUE, Laureen DRET, Maxence GASNIER, Mathis LENNE
Les stagiaires : Anne-Laure BARTHELEMY Mich, Pauline BERNARD, BIANCHI, Maël CARRERE, Romain FONTAINE Anna HAUPRICH, François GARNIER, Johanna GRÖBEL, Manon SCHAAN

LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 23 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



CONNAÎTRE



GÉRER

CHIFFRES CLÉS

14 714 ha Protégés

115 Sites gérés

1 Réserve naturelle nationale

2 Réserves naturelles régionales

1 Écomusée

2 Programmes LIFE

57 Salariés pour 54 ETP

250 Partenaires publics et privés

599 Adhérents

80 Activités nature



VALORISER



PROTÉGER



ACCOMPAGNER

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



AVRIL 2023

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur organise son premier concours photo, « Émerveiller pour sensibiliser ». Les lauréats, sélectionnés parmi les 200 candidats (850 photos reçues), reçoivent leur prix lors de la Journée Portes Ouvertes organisée par le Conservatoire, le 10 juin à Rasteau.



MAI

Afin de limiter l'impact du meeting aérien organisé pour les 70 ans de la Patrouille aérienne de France les 20 et 21 mai, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence. La canalisation du public sur une partie excentrée du terrain, ainsi que la fauche anticipée et spatialisée des pelouses permettent de maintenir de larges zones de quiétude pour l'Outarde canepetière.



JUIN 2023

Le samedi 10 juin, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur donne rendez-vous au grand public dans la petite commune de Rasteau (Vaucluse), afin de mettre en lumière l'association régionale et ses actions de préservation de la nature. Avec 180 participants venus de toute la région, cette Journée portes ouvertes est un beau succès !

DÉCEMBRE

NOVEMBRE

OCTOBRE

SEPTEMBRE

ÂÔT

JUILLET

JUIN

MAI

AVRIL

MARS

FÉVRIER

JANVIER



JUIN

Du 16 au 18 juin, plus de 80 spécialistes de tous taxons confondus se donnent rendez-vous sur la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, en quête de nouvelles espèces pour les 48h de la biodiversité. Cet événement inédit a pour objectif de compléter les connaissances sur les invertébrés de Crau, jusqu'ici peu inventoriés au regard des oiseaux qui caractérisent cette steppe.

JUIN 2023

À l'occasion de l'anniversaire du Travail d'intérêt général (TIG), le projet Eco-TIG Provence, initié en 2021 et porté par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, est unanimement salué lors de célébrations organisées durant tout le mois de juin par différentes juridictions (Agence nationale du TIG, DISP, DIRPJ), cour d'appel d'Aix-en-Provence, TGI Tarascon).



JUILLET 2023

Conférence de presse, suivie d'une réunion publique le 6 juillet, afin de présenter le nouveau projet de Réserve naturelle régionale pour les Baronnies dans les Hautes-Alpes porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires, en lien avec les élus et les propriétaires locaux, depuis cinq ans.



NOVEMBRE 2023

Formation des agents techniques et élus de 11 communes du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (Alpes-Maritimes) sur la préservation de la biodiversité en milieu urbain, et distribution de 40 nichoirs à oiseaux.



SEPTEMBRE 2023

Deux ans après l'incendie de la Plaine des Maures, une étude d'impact sur la Tortue d'Hermann menée par la SOPTOM en lien avec divers acteurs de la conservation, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous livre ses premiers résultats.

CARTE RÉGIONALE DES SITES EN GESTION

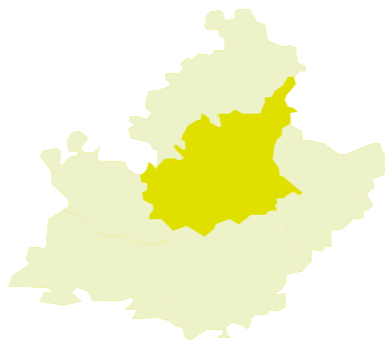
115 SITES GÉRÉS, SOIT 14 714 HA PROTÉGÉS



LES SITES EN GESTION :

04- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17 SITES GÉRÉS, SOIT 738 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Font de Mège
Piéferaud

Milieus variés

Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin 15
La Régente
Propriété de Jansiac

Pelouses sèches

La Roche 16
Mourres de Forcalquier 17
Guègues

Zones humides

Marais de Château-Garnier 17
Prairies de l'Encrême 18
Vallon des Terres Pleines 18
Grande Sagne de Seyne
Sagne de Saint-Pons
Adous des Faïsses
Lac des Sagnes
Lac de Saint-Léger
Prairies du Chaffaut

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.



Le Lignan en eau, phénomène de plus en plus rare pour ce cours d'eau temporaire

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE SAINT-MAURIN



CONTEXTE

À l'entrée des Gorges du Verdon, la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin est une succession de terrasses modelées par des dépôts de tuf (concrétions calcaires) formant d'impressionnantes cascades à l'aplomb du Verdon. Cet habitat très fragile est rare en France. Le site se caractérise également par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres, d'une valeur paysagère indéniable, qui contribuent à la grande diversité biologique de l'ensemble. Plusieurs espèces protégées sont présentes, comme l'emblématique Doradille du Verdon, la Mannie rupestre, les colonies de Petit Rhinolophe dans les grottes, l'Azuré des orpins sur les dalles rocheuses, et le discret Seps strié dans les pelouses sèches. Par ailleurs, la Réserve naturelle abrite des vestiges archéologiques remarquables actuellement à l'étude par les archéologues du Département des Alpes-de-Haute-Provence et laboratoires de recherches. Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel, archéologique et culturel.

FAITS MARQUANTS

La troisième campagne de fouilles archéologiques par le Département des Alpes-de-Haute-Provence s'est poursuivie autour des chapelles. Simultanément, des prélèvements de travertins et de sédiments ont été réalisés par le Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe Afrique (LAMPEA), ainsi que des analyses anthracologiques et datations C-14 (CIRAM). La réflexion autour de « l'après fouilles » portant sur la valorisation des découvertes in situ et ex situ en cohérence avec les projets du territoire et les autres sites archéologiques a été initiée cette année au travers d'un groupe de travail dédié.

Les élèves en bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée agricole de Carmejane sont intervenus à deux reprises lors de chantiers-écoles, en soutien aux co-gestionnaires dans la gestion courante (entretien des sentiers, fermeture de sentes, débroussaillage). Concernant les suivis écologiques, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé un premier suivi quantitatif des débits des sources en période d'extrême sécheresse au printemps 2023. La colonie de Petit Rhinolophe s'est reproduite dans les cavités de la Réserve qui ont été mises en défens pour assurer la quiétude des gîtes de reproduction. Près de 10 000 personnes ont été comptabilisées sur la réserve en 2023 et aucune infraction majeure n'a été relevée, une première depuis longtemps !

LA ROCHE

CONTEXTE

Au carrefour des influences climatiques méditerranéenne et montagnarde, le site de La Roche présente une riche biodiversité, avec plusieurs espèces patrimoniales : l'Inule de deux formes, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, le Lézard ocellé, l'isabelle de France, etc. Ce promontoire herbeux, propriété du Conservatoire du littoral gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conserve les traces d'un hameau planté au cœur d'anciens prés et prairies de fauche. La ferme constitue la dernière bâtisse encore debout du village d'Ubaye, ennoyé lors de la création de la retenue de Serre-Ponçon. Rénovée en 2016 par le Conservatoire du littoral pour maintenir le patrimoine bâti, elle fait office de logement pour le berger lors du pâturage d'intersaison et elle permet à la fois de développer l'accueil de randonneurs et de conserver une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe.

Surface : 57 ha
Types de milieux : pelouses et landes subalpines, milieux agro-pastoraux
Commune : Le Lauzet-Ubaye
Statuts fonciers : propriétés du CDL, propriété de la commune du Lauzet-Ubaye
Partenaires : Région, CD 04, CDL, commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin, CCVUSP
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Stéphane LUCAS

FAITS MARQUANTS

Les travaux de rénovation de la ferme annexe portés par le Conservatoire du littoral se sont achevés cette année. Le bâtiment prévoit à l'étage des combles entièrement dédiés aux chauve-souris et au rez-de-chaussée un espace d'interprétation pour les randonneurs. Cette « première année test », suite au changement de cheptel avec l'installation d'un troupeau bovin pendant la période estivale, a montré que des ajustements seraient nécessaires pour l'amélioration du partage de l'eau et la gestion des abreuvoirs. Concernant les suivis flore, ils montrent pour l'heure une diversité spécifique stable, mais ils révèlent la consommation de l'Inule variable par les vaches ! Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur envisagera des solutions avec l'éleveur, comme la mise en place d'exclos expérimentaux. Un comptage simultané des gîtes connus à Petit Rhinolophe sur la rive droite de Serre-Ponçon et sa branche ubayenne (rayon de 10 Km²), avec des chiroptérologues indépendants et l'animatrice Natura 2000 a montré que les colonies, lors d'épisodes de forte chaleur, se reportaient vers des gîtes plus frais, ce qui n'est pas le cas de La Roche, et que plusieurs gîtes étaient à moyen terme menacés.

Suite à la sollicitation des cadets de la Gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence, un chantier nature a été organisé dans le cadre de leur Service national universel. La convention d'occupation temporaire de la ferme par des accompagnateurs en moyenne montagne a été résiliée en raison des difficultés induites par le changement de cheptel.

Vaches accompagnées de leurs veaux sur le site de La Roche (04)



Réunion de terrain pour la signalétique d'un sentier balisé des Mourres de Forcalquier (04)

MOURRES DE FORCALQUIER

CONTEXTE

L'intérêt paysager des Mourres réside principalement dans ses rochers calcaires aux formes étranges, datant d'environ 25 millions d'années. En zone alpine, ce site est particulièrement original car il est caractérisé par des espèces de milieux secs (tels que les landes à Genêt de Villars), appréciant la pleine lumière et la chaleur (le Lézard ocellé, le Traquet oreillard), pourtant inféodées habituellement à la zone méditerranéenne. Situé à proximité de la Ville de Forcalquier et connus de tous, le site est utilisé pour de nombreuses activités (sportives et culturelles) et usages que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur tente de concilier.

FAITS MARQUANTS

Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année visant à améliorer les conditions de stationnement et la découverte du site sur un sentier unique. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Forcalquier, la Communauté de commune de Forcalquier-Montagne de Lure, le Département des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que d'autres partenaires ont notamment échangé sur la matérialisation d'une boucle pédestre familiale. L'une des grandes difficultés de l'exercice réside dans la configuration du site qui appelle naturellement à la divagation. Et la blancheur du caillou rend quasiment illisible la couleur jaune des sentiers labélisés « itinéraire de promenade et de randonnée ». Le renforcement de la signalétique et l'ajustement des ganivelles de mise en défens devraient concourir à améliorer la découverte du public sur le sentier balisé. Le Conservatoire a également apporté son expertise dans le renouvellement des trois conventions de pâturage pour une durée de cinq ans.

Surface : près de 83 ha
Types de milieux : pelouses et steppes
Commune : Forcalquier
Statut réglementaire : ENS 04
Statut foncier : commune de Forcalquier
Partenaires : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), CD 04, CCFML, PNR Luberon, éleveurs
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Pierre BENCE

MARAI DE CHÂTEAU-GARNIER

CONTEXTE

Le Marais de Château-Garnier constitue un des rares sites des Alpes de Haute-Provence connus pour abriter l'une des principales populations d'Azuré de la Sanguisorbe, papillon protégé et en danger en France. Ce marais est constitué de plusieurs petites zones humides : bas marais, prairies humides à molinie et roselière, jouxtant un ruisseau, le Riou Tort, et son ancien méandre.

FAITS MARQUANTS

Pour la 19^e année consécutive, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de la population de l'Azuré de la Sanguisorbe ; 18 individus ont été comptabilisés, chiffre nettement en baisse par rapport aux années précédentes. Le bas-marais ayant été pour partie remanié pour niveler le merlon de curage qui draine la zone humide, le Conservatoire a alerté l'Office français de la biodiversité en vue d'une intervention de médiation au titre de la destruction d'un habitat d'espèce protégée. Une rencontre sur le terrain a été organisée pour faire le point sur la gestion et la conservation de la zone humide avec l'exploitant concerné. Il a été convenu que l'agriculteur remette en état la portion dégradée et étudie la possibilité de combler des drains superficiels dans l'optique de maintenir de l'humidité dans le sol.



Marais de Château-Garnier (04)

Surface : 14 ha
Types de milieux : zones humides
Commune : Thorame-Basse
Statut réglementaire : ENS 04
Statut foncier : propriétés privées et communales
Partenaires : AERMC, commune de Thorame-Basse, PNR Verdon
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

PRAIRIES DE L'ENCRÊME

CONTEXTE

Les prairies de l'Encrême constituent un vaste ensemble de prairies riveraines de l'Encrême, principal affluent du Calavon. En raison de leur position en tête de bassin versant, elles jouent un rôle important pour le fonctionnement du Calavon, marqué par des événements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). Toutefois, leur surface a diminué de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement) du fait de la mise en culture. Le Parc naturel régional du Luberon a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été construits dès 2014 avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

FAITS MARQUANTS

Des curages et rectifications du Calavon au cours du XX^e siècle ont fortement affecté le profil du cours d'eau avec un enfoncement significatif du lit impactant également l'humidité du sol et des prairies annexes. Une étude de restauration morphologique va être lancée par le Syndicat intercommunal de Rivière du Calavon – Coulon (SIRCC). En partenariat également avec le Parc naturel régional des Baronnies, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne à la prise en compte des zones humides dans la rédaction du cahier des charges de l'étude.

Surface : 137 ha

Surface en maîtrise foncière : 8,4 ha en copropriétés avec les communes de Céreste et Reillanne

Type de milieu : zones humides

Communes : Céreste, Reillanne

Statut réglementaire : Natura 2000

Statuts fonciers : convention d'intervention foncière sur les communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN PACA avec les communes de Céreste et de Reillanne

Partenaires : AERMC, CD 04, Région Sud, communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, SIRCC

Intervention : depuis 2015

Salarié référent : Lionel QUELIN

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Prairie en bordure de l'Encrême (04)



© L. Quelin - CEN PACA



© L. Granato - CEN PACA
Suivi flore des prairies d'alpages à Fétuque paniculée

VALLON DES TERRES PLEINES

CONTEXTE

Cet alpage de l'étage subalpin est situé dans la vallée de l'Ubaye. Il comprend un réseau important de sources donnant naissance à un complexe marécageux dans le fond du vallon où court le torrent des Terres Pleines. Ses versants sont occupés par de vastes prairies appelées « queyrellins » (prairies dominées par la Fétuque paniculée). Les habitats tourbeux sont particulièrement remarquables, ils abritent notamment l'Herbe de bison, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Les principaux objectifs de conservation portent sur la préservation des zones humides, et sur la gestion des prairies à Fétuque paniculée par le pâturage et la fauche.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reconduit le suivi floristique des prairies à Fétuque paniculée avec le propriétaire et l'animatrice Natura 2000 du Vallon de Terres Pleines. Ce suivi qui a lieu tous les deux ans a également été l'occasion d'échanger avec le couple de bergers présent sur l'alpage depuis plusieurs années maintenant.

Surface : 185 ha

Type de milieu : pelouses subalpines, zones humides

Commune : Jausiers et Enchastrayes

Statut réglementaire : zone d'adhésion du PN Mercantour, site Natura 2000

Statuts fonciers : propriété privée

Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, propriétaires, éleveurs, bergers, PN Mercantour, Communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon

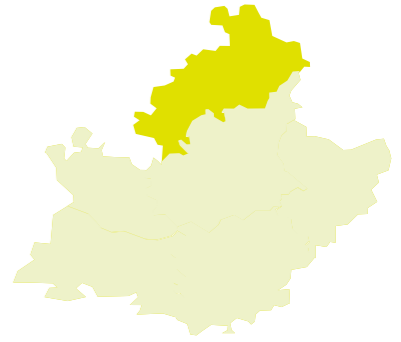
Intervention : 2007

Salariée référente : Laura Granato

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LES SITES EN GESTION : 05- HAUTES-ALPES

12 SITES GÉRÉS, SOIT 625 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Bois de Furgette

Milieux variés

Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches

Col de Faye

Le Villard

Zones humides

Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache ___ 20

Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget ___ 20

Chardonnet

Grande Sagne de Corréo

Sagnes du plateau de Bayard

Marais de Manteyer

Mare de la Paillade

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.



TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS : MARAIS DE NÉVACHE

CONTEXTE

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est l'une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial, mais également du point de vue des services rendus.

FAITS MARQUANTS

En 2023 le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a continué l'inventaire, avec l'animatrice Natura 2000, des stations de Hiérocloe odorante dans le cadre du suivi stationnel animé par le Conservatoire botanique national alpin. Dans le cadre du festival Terre Sauvage nous avons également participé à une animation de découverte du marais de Névache ; ses caractéristiques écologiques, son fonctionnement et le rôle qu'il joue vis-à-vis du risque d'inondation.

Surfaces : 30 ha, dont 0,8 ha propriété CEN PACA
Type de milieu : zones humides
Commune : Névache
Statuts réglementaires : site classé, ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN PACA et propriété communale de Névache
Partenaires : AERMC, Région Sud, commune de Névache, département des Hautes-Alpes, éleveurs
Intervention : depuis 1998
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Animation lors du Festival Terre Sauvage



TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS : MARAIS DU BOURGET

CONTEXTE

Situé dans une ancienne vallée glaciaire, le marais du Bourget constitue un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais, et au-delà, des Alpes du sud. Ce site est également empreint des pratiques agricoles traditionnelles qui façonnent le paysage. La qualité de l'habitat naturel, l'originalité de la flore et de la faune, ainsi que son rôle majeur vis-à-vis de la rétention des crues, confèrent à cette zone humide une importance toute particulière.

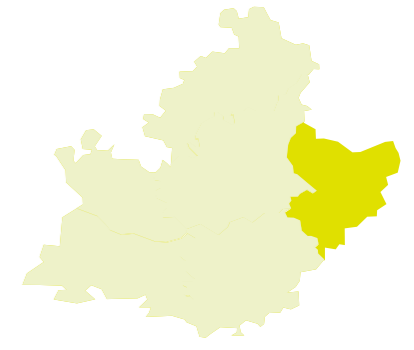
FAITS MARQUANTS

Les associations locales, départementales et nationales (Association pour l'étude et la sauvegarde de la vallée de Cervières, SAPN, Arnica Montana, Mountain Wilderness) alertent depuis longtemps sur la dégradation et l'augmentation des pressions sur le massif du Chenaillet et la haute vallée de la Cerveyrette. Une réflexion a été lancée par la communauté de communes du Briançonnais concernant le classement du massif en Réserve naturelle régionale. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a apporté sa contribution au bureau d'étude en charge du projet et a participé à un atelier de discussion sur le périmètre et la réglementation. Ce périmètre engloberait notamment le marais du Bourget et le réseau hydrographique fonctionnel correspondant (bassin d'alimentation). Le projet de réglementation doit, selon nous, porter avant tout sur la régulation des activités de loisir (fréquentation, VTT, ski, etc.) et s'appuyer sur les usages traditionnels (agro-pastoralisme).

Surfaces : 22 ha, dont 0,7 ha en propriété CEN PACA
Type de milieu : zones humides
Commune : Cervières
Statuts réglementaires : ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés et terrains communaux en convention CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur pour partie et acquisitions CEN PACA
Partenaires : PNR Queyras, association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières, commune de Cervières, département des Hautes-Alpes
Intervention : depuis 1998
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



LES SITES EN GESTION : 06- ALPES-MARITIMES



7 SITES GÉRÉS, SOIT 512 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers

Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) 22
 Site à orchidées de Sophia-Antipolis

Gîte à chiroptères

Baume-Granet 22

Écosystèmes montagnards

Pelouses alpines d'Auron

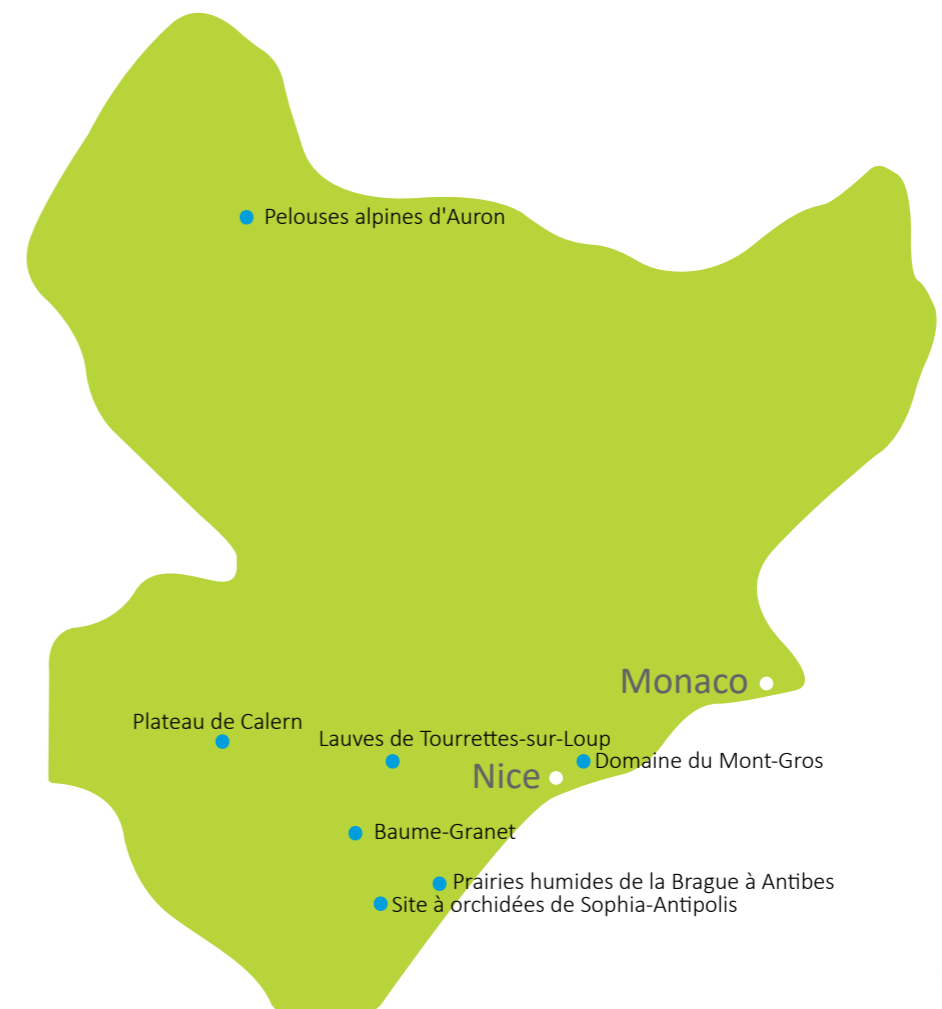
Pelouses sèches

Plateau de Calern 23
Les Lauves de Tourrettes-sur-Loup 23

Zones humides

Prairies humides de la Brague à Antibes 24

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.





Visite du site avec le personnel de l'Observatoire de la Côte d'Azur (06)

DOMAINE DU MONT-GROS (OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR)

CONTEXTE

Le Mont-Gros, surplombant la ville de Nice, présente une mosaïque d'habitats naturels impressionnante, abritant une faune et une flore méditerranéennes très riches : Damier de la Succise, Pacha à deux queues, Zygène des garrigues, Anémone couronnée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys de Marseille, Ophrys de Bertoloni, Ophrys de Sarato, Fauvette pitchou... Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

FAITS MARQUANTS

En 2023, l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et sa conservatrice bénévole Nicole Guyot ont mis en place un nouveau protocole de suivi des orchidées présentes sur le domaine du Mont-Gros. Ce nouveau suivi a pour vocation de quantifier l'évolution des populations d'orchidées de manière plus précise dans le temps (nombre, stade de floraison, apparition/disparition d'individus) mais aussi d'évaluer l'impact des sangliers sur ces populations. Ce nouveau protocole s'est accompagné d'une conférence et d'une visite du site avec le personnel en avril, organisée par Nicole Guyot, permettant de sensibiliser les acteurs du site à la biodiversité qui les entoure. De plus, un inventaire sur les coléoptères a également été initié par des bénévoles entomologistes des Alpes-Maritimes (Pierre Desriaux et Laurent Kremmer).

Surfaces : 36 ha

Types de milieux : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier

Communes : La Trinité, Nice

Statut réglementaire : site Natura 2000

Statut foncier : terrain privé en convention CEN PACA

Partenaires : OCA, communes de Nice et de La Trinité, Région sud

Intervention : depuis 1989

Salariée référente : Laurène CHEVALLIER

Conservatrice bénévole : Nicole GUYOT

BAUME-GRANET



CONTEXTE

La cavité de la Baume-Granet, historiquement connue comme gîte d'hibernation pour une colonie de Minioptère de Schreibers, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire, est désormais utilisée comme gîte de transit printanier et automnal. Cette colonie représente un enjeu majeur au niveau régional. Il est possible d'y trouver également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris cavernicole. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

FAITS MARQUANTS

Une réunion s'est tenue au début de l'année dans les locaux de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis, réunissant le service GEMAPI et Eaux Pluviales, le Comité départemental de spéléologie 06, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et les propriétaires du site, afin de discuter des enjeux liés à la grotte.

Les suivis du gîte montrent que l'effectif de Petit Rhinolophe en hibernation reste stable, avec 13 individus, par rapport à l'année précédente. Durant la période de transit printanier, 120 Minioptères ont été comptés. Ce nombre n'avait pas été aussi élevé depuis 2018. En revanche, l'effectif de la colonie observé lors du transit automnal reste en-dessous de la centaine d'individus. Le nombre de Petit Rhinolophe présents au printemps et à l'automne reste le même en 2023, avec 29 individus recensés.

Type de milieu : cavité

Commune : Roquefort-les-Pins

Statut réglementaire : propriété privée

Statut foncier : terrain privé en convention CEN PACA

Partenaires : GCP, Région sud, DREAL PACA, DDTM, CASA, CDS06, commune de Roquefort-les-Pins

Intervention : depuis 2013

Salariées référentes : Anaïs SYX, Sarah LE LEZ

Conservatrice bénévole : Francine BEGOU PIERINI



Petit Rhinolophe en hibernation dans la Baume-Granet (06)



Conférence sur la biodiversité remarquable de Calern (06), le 28 septembre 2023

PLATEAU DE CALERN

CONTEXTE

Le plateau de Calern, vaste plateau karstique, propose des habitats de pelouses calcicoles, protégées pour certaines au niveau européen, ainsi que des espèces patrimoniales remarquables, pour la faune (Vipère d'Orsini, Criquet hérissé) comme pour la flore (Cytise d'Ardoine, Gagée de Burnat, Primevère marginée, etc.).

FAITS MARQUANTS

Guillaume Labeyrie, conservateur bénévole du site pour le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, a animé une conférence en septembre 2023 afin de présenter la biodiversité remarquable du site aux salariés de l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA). Laurent Wagner, bénévole très impliqué quant à l'amélioration des connaissances existantes sur le Criquet hérissé, a également réalisé des inventaires ciblés sur cette espèce.

Surface : 450 ha

Types de milieux : pelouse calcicole sèche et semi-sèche, pinède à Pin sylvestre, lapiaz, avens, groupement de tilleuls

Communes : Caussols, Cipières (06)

Statut réglementaire : ZSCFR9301570 « Préalpes de Grasse »

Statuts fonciers : terrains privés en convention CEN PACA

Partenaires : terrains privés en convention CEN PACA, propriétés CEN PACA, copropriétés CEN PACA et commune de Cipières

Intervention : depuis 1989

Salarié référent : Ugo SCHUMPP

Conservateur bénévole : Guillaume LABEYRIE

LES LAUVES DE TOURRETTES-SUR-LOUP

CONTEXTE

La particularité de Tourrettes-sur-Loup est la présence de lauves (ou loves), mot provençal signifiant pierres plates (ou dalles). Cette formation géologique, rare du fait de sa composition minéralogique, favorise une biodiversité spécifique qu'il est nécessaire de protéger. On y observe également de nombreux fossiles d'invertébrés marins extrêmement bien conservés, qui participent évidemment à la richesse du site.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé au cours de l'année 2023, à diverses actions de sensibilisation liées au site des Lauves de Tourrettes-sur-Loup :

- Mobilisation pour un chantier de nettoyage ciblé sur les Lauves à l'occasion de l'évènement régional Nettoyons le sud en avril. La mobilisation des citoyens et des équipes municipales, a permis l'extraction de 718 kg de déchets.
- Participation à la fête des voisins, évènement coorganisé le 4 juin avec la commune et l'association de club bouliste tourettan, avec notamment une visite du site des Lauves.
- Tenue de stand au forum des associations organisé par la commune début septembre.
- Sensibilisation des scolaires à la biodiversité présente sur les Lauves dans deux classes (primaire et maternelle) en novembre. Dans la continuité des cycles annuels de conférences naturalistes, une présentation sur la flore des Lauves et des Alpes-Maritimes a été réalisée le 24 mars auprès d'une cinquantaine de participants. Une visite a été effectuée le 15 juin pour désigner les emplacements des panneaux d'information et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité du site. En raison des nombreux usages du site et des risques forts de dégradation, cette action est une priorité. L'installation des panneaux aura lieu courant 2024.

Le Conservatoire a participé à des temps d'échanges avec la commune pour la prise en compte de la biodiversité lors des débroussaillages effectués par divers acteurs à Tourrettes-sur-Loup et aux abords directs du site en gestion.

Surface : 7 ha

Types de milieux : dalles rocheuses et pelouses sèches méditerranéennes

Commune : Tourrettes-sur-Loup

Statut réglementaire : Natura 2000

Statut foncier : propriétés de la commune de Tourrettes-sur-Loup

Partenaires : commune de Tourrettes-sur-Loup, CASA, PNR des Préalpes d'Azur

Intervention : depuis 2001

Salariés référents : Anaïs SYX, Ugo SCHUMPP

Conservateurs bénévoles : Lorraine et Serge CECCANTI



Fête des voisins à Tourrettes-sur-Loup (06)



Les jeunes et moins jeunes bénévoles en action sur les prairies de la Brague (06)

PRAIRIES HUMIDES DE LA BRAGUE À ANTIBES

CONTEXTE

Dans un territoire fortement urbanisé, les prairies humides de la Brague, situées à proximité d'Antibes, présentent un intérêt de première importance pour la préservation de la biodiversité et la protection des milieux humides. Par ailleurs, cette prairie offre de véritables services, en participant à la lutte contre les inondations. En parallèle et à plus large échelle, le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau maralpin (SMIAGE) et la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) mènent un projet de restauration du Val de Brague. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expertise dans la prise en compte des fonctionnalités biologiques le long de la Brague.

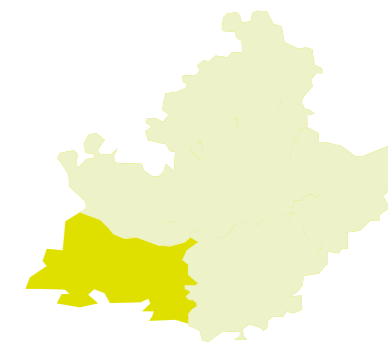
FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé un chantier participatif sur les prairies humides de la Brague le 10 novembre avec les lycéens du Campus vert d'Azur d'Antibes en classe de seconde et de première de la filière Sciences et Technologies du vivant (STAV), et quelques bénévoles adhérents et Alain Bourgon, conservateur bénévole du site. Le chantier, à visée pédagogique, consistait en l'arrachage des ligneux pour que le milieu reste ouvert et ainsi permettre à la zone humide de garder ses fonctions hydrologiques, biogéochimiques et écologiques. La fauche du site, permettant de favoriser les espèces liées aux milieux ouverts telles que les orchidées, a également été réalisée par l'entreprise paysagiste Terideal en fin d'année.

Surface : 2,8 ha
Type de milieu : prairie humide méso-hygrophile
Commune : Antibes
Statut foncier : copropriété du CEN PACA et de la Ville d'Antibes
Partenaires : commune d'Antibes, SMIAGE, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, Région Sud
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : Ambre BAXA
Conservateur bénévole : Alain BOURGON

LES SITES EN GESTION : 13 - BOUCHES-DU-RHONE

19 SITES GÉRÉS, SOIT 9 425 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Pelouses sèches

Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau*	26
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir	27
Malouesse	

Gîte à chiroptères

Carrière de Mercurotte	28
------------------------	----

Zones humides

Marais de Beauchamp	28
Roselière de Boumandariel	30
La Petite Camargue-Les Palous*	30
Site de Renaïres-Ponteau	31
Carrière des Iscles du mois de mai	
Étang des Joncquiers	
Gratte-Semelle	
Mare de Cocagne	
Marais Coucou	
Mare de Lanau	

* Regroupement de plusieurs sites
 En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES COUSSOULS DE CRAU ET PELOUSES SÈCHES DE CRAU



CONTEXTE

La steppe de Crau est l'un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Créée en 2001 et cogérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau s'étend sur une superficie de 7 400 ha, majoritairement sur des terrains publics pour le moment. Cet habitat, exceptionnel par sa biodiversité et unique au niveau national, est également très menacé. C'est pourquoi, dès 2019, l'extension de la Réserve est envisagée. L'année 2022 marque un tournant dans ce projet d'envergure. En parallèle, le Conservatoire gère depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations), vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha) ; il possède, en outre, 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale.

Surface : 8 217 ha
Type de milieu : pelouses steppiques
Communes : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières
Statut réglementaire : RNN et autres
Statuts fonciers : propriétés CEN PACA, CDL, CD13, CDC-Biodiversité, privés
Partenaires : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA, CD 13, CDL
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Axel WOLFF

48h de la Biodiversité, à l'Étang des Aulnes (13) en juin 2023

FAITS MARQUANTS

Sur la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau

Grande première en 2023, à l'initiative des agents de la Réserve naturelle, « Les 48 heures de la Biodiversité » ont rassemblé entomologistes chevronnés et grand public, pour mieux connaître et faire connaître la faune invertébrée des écosystèmes remarquables de la Crau. Enorme succès auprès des spécialistes qui sont venus en nombre, et plusieurs milliers de données collectées, toujours en cours de dépouillement.

L'équipe a également donné un gros coup de collier au printemps pour préciser les effectifs de la colonie d'Alouette calandre au cœur des Coussouls ; sa surface ayant progressé au cours des dernières années, des ajustements de protocole devenaient indispensables, c'est chose faite. Plus de 2 000 ha de coussoul ont été parcourus pour cette étude, donnant une estimation de 325 individus sur une surface de plus de 600 ha.

Côté oiseaux encore, on notera en 2023 une recrudescence d'observations de Vautour fauve en Crau, alors que cette espèce n'était pratiquement jamais observée auparavant. Un groupe d'une cinquantaine d'individus erratiques a été régulièrement observé d'avril à juin. Sur les placettes d'alimentation destinées au Vautour percnoptère, des Vautours fauves ont été photographiés à plus de 300 reprises, ainsi... qu'un jeune Vautour moine !

Pas d'avancée significative en 2023 sur le projet d'extension de la Réserve naturelle, validé en enquête publique fin 2022. Le dossier est entre les mains des services de l'État. À l'inverse, les projets d'aménagement fleurissent en périphérie de la Réserve naturelle, et menacent des pelouses sèches importantes pour la conservation des espèces de la Réserve. Les cogestionnaires restent très mobilisés pour faire valoir les enjeux de conservation sur cette plaine très convoitée.

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE - REGARD-VENIR



CONTEXTE

La Réserve naturelle régionale de la Poitevine - Regarde-Venir se situe à l'ouest de Salon-de-Provence et à proximité immédiate de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Ce site réunit deux milieux typiques de la plaine de la Crau. À l'est, une étendue de « Crau verte » où l'on cultive le foin de Crau, mondialement reconnu pour sa qualité (AOP). À l'ouest, une étendue de « Crau sèche », traditionnellement appelée le « coussoul ». Le site est remarquable pour ses populations d'Outarde canepetière et d'Édicnème criard qui s'y reproduisent. La Poitevine abrite également des habitats humides et agricoles, apportant une richesse supplémentaire au site.

FAITS MARQUANTS

Le début de l'année 2023 a été marqué par le départ de la conservatrice Ghislaine Dusfour dont le poste a été repris en cours de route par Vincent Bertus déjà garde-technicien référent sur le site.

Installation de la nouvelle signalétique de la Réserve naturelle de la Poitevine - Regarde-Venir

Tout au long de l'année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé aux différents groupes de travail du projet de liaison routière de Fos-Salon, pour défendre l'intégrité de la Réserve naturelle menacée d'être coupée en deux par l'une des variantes proposées par les services de l'État. Ce sujet fut la porte d'entrée pour accueillir sur le terrain, le 6 juillet, une délégation de deux élus régionaux Christian Madrolle (Président de la commission Biodiversité, mer, parcs et réserves) et Jean-Pierre Serrus (Président de la commission Mobilité et transports) ainsi que des techniciens de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de leur présenter les enjeux de la Réserve (enjeux écologiques et impacts des différents projets environnants).

Initié en 2019, le diagnostic écologique du réseau de haies de la Réserve a été finalisé en 2023, notamment sur la diversité des espèces végétales et la potentialité d'accueil de la faune sauvage. Chacune des haies (47 au total) a pu être notée. Ce travail est une première étape pour permettre la rédaction d'un cahier des charges en 2024 à destination de l'exploitante agricole, les gardes-canaux et les gestionnaires des réseaux de lignes électriques pour encadrer l'entretien des haies de la Réserve.

Pour finir, l'équipe technique s'est également occupée de changer intégralement la signalétique de la Réserve avec de nouveaux panneaux financés par la Région.

Surface : 220 ha
Types de milieu : pelouses méditerranéennes mésothermes de la Crau à *Asphodelus fistulosus*, prairies fauchées mésohygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches
Commune : Grans
Statut réglementaire : RNR
Statuts fonciers : 140 ha en propriété CEN PACA, 83 ha de terrains privés en convention CEN PACA, propriété de la famille Tissier
Partenaires : Région Sud, commune de Grans, CPIE, IMBE, M. Beaume, Mme Proust, Mme Tissier
Intervention : depuis 2009
Salarié référent : Vincent BERTUS



CARRIÈRE DE MERCUROTTE

CONTEXTE

La carrière de Mercurotte est composée d'anciennes galeries abritant plusieurs espèces de chauves-souris. L'intérêt chiroptérologique de ce site a été découvert au début des années 1990. Depuis, le Groupe Chiroptères de Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur surveillent de près ce gîte. Suite au souhait du propriétaire de s'investir davantage dans la protection des chauves-souris, une convention de gestion a été signée en 2009. La Métropole Aix-Marseille-Provence, animatrice du site Natura 2000 sur lequel est située la carrière, soutient financièrement le Conservatoire dans l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

FAITS MARQUANTS

Cette année 2023, le comptage hivernal a permis de dénombrer 40 individus de Grand Rhinolophe. Il s'agit d'un record de dénombrement depuis le début du suivi. Le dernier record était de 31 individus recensés en 2021. Pour ce printemps, Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a recensé 304 Minioptères de Schreibers, ainsi que 30 Grands Rhinolophes et 1 Oreillard gris. L'effectif des Grands Rhinolophes est stable, en revanche celui des Minioptères est nettement moins important que celui de l'année précédente où 445 individus de l'espèce avaient été recensés. Un suivi à vue a été réalisé avec l'aide d'une dizaine de bénévoles pour le transit automnal. Au total, ce sont trois Grands Rhinolophes et un Oreillard qui ont été observés sur les carrières de Mercurotte.

L'année est surtout marquée par un important travail autour du projet de rédaction d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Le Conservatoire a accompagné les Services de l'État dans la démarche de concertation, puis dans la rédaction du règlement de l'APPB. Celui-ci devrait voir le jour en 2024. En parallèle, le Conservatoire a travaillé à un projet de fermeture physique des carrières ouest, financé par le Fond vert et qui sera mis en œuvre au printemps 2024.

Surface : 15,5 ha

Type de milieu : anciennes carrières

Commune : Saint-Chamas

Statut réglementaire : site Natura 2000

Statut foncier : propriété privée

Partenaires : MAMP, commune de Saint-Chamas, GCP

Intervention : depuis 2009

Salarié.es référent.es : Jonathan COSTA, Bénédicte MEFFRE, Sarah LE LEZ, Anaïs CHEIRON



Grand Rhinolophe

MARAIS DE BEAUCHAMP

CONTEXTE

Les marais de Beauchamp constituent l'un des vestiges d'une végétation particulièrement originale pour la région méditerranéenne. Tous les faciès des zones humides d'eau douce y sont représentés. Le site est intégré au réseau Natura 2000 FR 9301596 – Marais de la Vallée des Baux et marais d'Arles et depuis fin 2023 au périmètre du Parc naturel régional des Alpilles. Situé aux portes de l'agglomération arlésienne, sa gestion doit donc intégrer son contexte urbain, une contrainte qui se révèle aussi un atout en termes de sensibilisation des populations urbaines à la préservation du patrimoine naturel. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagé dans la gestion depuis 2002. Un plan de gestion du site a été rédigé en 2015. En 2019, la commune d'Arles a renouvelé sa confiance envers le Conservatoire à travers une nouvelle convention de gestion 2019-2027.

Échasse blanche et son poussin, Marais de Beauchamp (13)



FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la Ville d'Arles dans le cadre d'un projet de valorisation du site de Beauchamp réalisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour des aménagements en accord avec les enjeux patrimoniaux du site. Pour la première fois en 2023, le Conservatoire a intégré la visite des marais de Beauchamp à son offre dédiée au dispositif « Ensemble en Provence », initié par le Département des Bouches-du-Rhône. Cette démarche, qui se veut un levier d'insertion sociale, permet d'offrir à un tarif très attractif des sorties nature, culturelles ou sportives à des publics accompagnés dans le cadre des politiques de solidarité (Maison du bel âge, centres sociaux-culturels). 141 personnes ont pu visiter le site. Elles s'ajoutent aux 112 personnes qui ont participé aux sorties grand public.

Faits marquants sur le plan naturaliste, un couple de Talève sultane a fait une tentative de reproduction sur le marais du Petit Clar, mais a été mis en échec par le dérangement d'un pêcheur qui a franchi la limite posée par les gardes. Les niveaux d'eau très bas

du marais ont également permis l'installation d'une trentaine de nids d'Échasse blanche. Malheureusement, une brusque montée des eaux a noyé la quasi-totalité des nids et des poussins. L'étude hydraulique, en cours de préparation par le Syndicat intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux, est prévue pour 2024. Celle-ci devrait nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du site, d'envisager éventuellement des travaux afin de mieux gérer les niveaux d'eau pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques.

Un chantier ECO-TIG a permis de rouvrir deux secteurs du site présentant quelques pieds de Sénéçon des marais *Jacoba paludosa*. Il s'agirait du dernier spot de présence de l'espèce en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, l'intégration du site de Beauchamp au périmètre du Parc naturel régional des Alpilles marque cette fin d'année 2023.

Surface : 23 ha

Type de milieu : zones humides, ripisylve

Commune : Arles

Statut réglementaire : site N2000, Réserve de biosphère de Camargue (zone de coopération)

Statuts fonciers : propriété communale d'Arles

Partenaires : commune d'Arles, CPIE du Pays d'Arles, CD 13

Intervention : depuis 2002

Salariés référents : Bénédicte MEFFRE et Thibaut FAVIER

Conservateur bénévole : aucun

ROSELIÈRE DE BOUMANDARIEL

CONTEXTE

La roselière de Boumandariel est une des rares zones humides de la Côte Bleue. Depuis 2016, elle bénéficie de l'attention particulière de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui a cofinancé en 2017 l'élaboration du plan de gestion, rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conciliant usages et préservation de la nature. Le Conservatoire est gestionnaire des propriétés communales du site (Martigues et Sausset-les-Pins) depuis 2018. Malgré un incendie en 2020 qui a endommagé cet espace naturel, la nature reste au rendez-vous.

FAITS MARQUANTS

En juin 2023, le premier comité de gestion du site a rassemblé les communes de Martigues et Sausset-les-Pins, ainsi que les autres acteurs du site pour une synthèse des actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2018. Cela a été l'occasion notamment d'évoquer les éléments du Plan de gestion rédigé par le Conservatoire dans le cadre du Contrat de Baie, et l'implication des conservateurs bénévoles dans la gestion du site.

Autre fait important, l'acquisition d'un peu plus de 3,6 ha de parcelles communales de Sausset-les-Pins par le Conservatoire du littoral dont le Conservatoire devient cogestionnaire avec la commune de Sausset-les-Pins.

Cette acquisition marque un tournant dans l'histoire de la roselière et de sa préservation.



Roselière de Boumandariel (13) en hiver

Surface : 9,7 ha
Types de milieux : zones humides, pelouses sèches et garrigues
Communes : Martigues, Sausset-les-Pins
Statuts fonciers : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins, propriétés privées, CDL
Partenaires : Métropole AMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13, CDL
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE, Anaïs CHEIRON
Conservateurs bénévoles : Robin ROLLAND et Monique BARTHELEMY

LA PETITE CAMARGUE - LES PALOUS

CONTEXTE

La Petite Camargue et le site des Palous forment une vaste zone humide, au bord de l'Étang de Berre, sur la commune de Saint-Chamas. Ils présentent une mosaïque de milieux naturels, propices à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et remarquables. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour La Petite Camargue et depuis 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

FAITS MARQUANTS

La colonie de Sterne naine a encore tenté une installation sur le cordon coquiller des Palous. Malgré la mise en défens de la zone et la prise d'un arrêté municipal interdisant l'accès à ce secteur au printemps, il n'y a pas eu de succès de reproduction en 2023. Grâce à l'organisation d'un chantier Eco-TIG (cf. p. 65), une deuxième source a été réouverte sur la Petite Camargue, et la première entretenue. Quelques jours plus tard, les premiers Agrions de Mercure ont été observés, démontrant l'intérêt de ces actions. Face au succès des sorties nature de 2022, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé cinq visites tous publics, quatre sorties à destination d'un public scolaire dont une sortie dans le cadre du programme départemental « Actions éducatives », ainsi qu'un chantier collectif bénévole avec l'entreprise « Panier des Sens ». Au total, le Conservatoire a ainsi sensibilisé pas moins de 140 personnes sur le site. Suite à l'acquisition de nouvelles parcelles par le Conservatoire du littoral en 2022, une maison, située sur la colline a été démolie en novembre 2023, dans l'objectif d'une renaturation du site.

Surface : 112 ha
Types de milieux : zones humides, milieux agropastoraux et garrigues
Commune : Saint-Chamas
Statuts réglementaires : propriété du CDL, incluse, pour partie, dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Étang de Berre
Statut foncier : CDL
Partenaires : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB
Intervention : depuis 1999
Salarié.e référent.es : Bénédicte MEFFRE, Hubert DUPICZAK, Anaïs CHEIRON



Site de la Petite Camargue (13)

SITE DE RENAÏRES-PONTEAU

CONTEXTE

À la suite de la mise en place d'une mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale EDF de Ponteau, le site du Vallon des Renaïres et son prolongement bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2010. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé d'assurer le maintien des habitats et des espèces végétales remarquables présentes sur ce site, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien, l'Ophrys bertolonii, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica* ou le Crypside piquant *Crypsis aculeata*.

Surface : 10 ha
Types de milieux : zones humides littorales et garrigues
Commune : Martigues
Statut réglementaire : APPB
Statuts fonciers : propriétés d'EDF (8,67 ha), du CEN PACA (1,14 ha)
Partenaires : EDF, RTE
Intervention : depuis 2009
Salariées référentes : Bénédicte MEFFRE, Anaïs CHEIRON
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

FAITS MARQUANTS

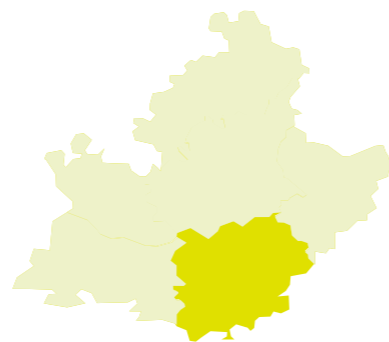
Suite à la fin des mesures compensatoires en 2020, EDF a souhaité poursuivre son action de préservation du site faisant l'objet d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope. Une Convention de partenariat a été renouvelée avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la période 2021-2029. Ce partenariat prévoit la rédaction du second plan de gestion du site. C'est le travail qui a occupé l'équipe gestionnaire en 2023. Sa mise en œuvre débutera en 2024. Le suivi de la population de la Cresse de Crète *Cressa cretica* montre une population toujours présente avec plus de 3 000 pieds estimés. La forte dynamique des tamaris sur le secteur reste tout de même inquiétante pour le maintien des populations futures. Ce phénomène est certainement à corrélérer avec une modification du fonctionnement hydraulique de la zone humide qui semble de moins en moins en eau. Une étude sur la compréhension de ce fonctionnement hydraulique est programmée pour 2024.

Zone humide du Vallon des Renaïres (13) recouverte de tamaris



LES SITES EN GESTION : 83- VAR

36 SITES GÉRÉS, SOIT 2 001 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Écosystèmes forestiers

La Garidelle	33
La Pardiguière	33
La Patronne	34
Plaine et massif des Maures	34
Vallon de Joyeuse	35

Cambarette
La Bastide Brûlée
Châteauvieux et les Cabanons
Le Bonfin
Les Saquèdes
Peyloubier
Le Juge
Les Combes Jauffret

Écosystèmes littoraux et marins

Cap Taillat, Cap Camarat
et arrière-plage de Pampelonne 35

Gîtes à chiroptères

Gorges de Châteaudouble	36
Bouchonnerie des Mayons	36
Ponts naturels d'Entraigues	37
Cabanon des Ascroix	37

Les Taillades

Landes, fruticées et prairies

Le Bombardier	38
---------------	----

Château de la Môle
Château du Galoupet

Milieus artificialisés

Pifforan

Milieus rupestres ou rocheux

La Colle du Rouet

Milieus variés

Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque	39
---	----

Oliveraie de Canteperdrix
(Tulipe précoce)

Pelouses sèches

Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières	39
---	----

Mont-Caume

Zones humides

Fondurane	40
Marais de la Fustièrre	40
Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne*	41

Mare de Bayonny

* Regroupement de plusieurs sites
En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.



LA GARIDELLE

CONTEXTE

Le site de la Garidelle est géré par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une mesure compensatoire, suite à une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées (Tortue d'Hermann entre autres) pour l'extension d'une carrière exploitée par la SOMECA. Le Conservatoire y intervient jusqu'en 2042 pour la gestion conservatoire des 35 ha de ce site acheté par la SOMECA. Le plan de gestion validé en 2015 a été réactualisé en 2023.

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du plan de gestion du site qui a conduit à différents inventaires (oiseaux, amphibiens et reptiles, entomofaune et flore) ainsi qu'à la mise à jour de la cartographie des habitats du site. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a observé plusieurs espèces sur le périmètre de la Garidelle pour la première fois au cours de ces prospections comme la Salamandre tachetée, la Huppe fasciée ou encore le Petit-duc Scops. Les inventaires floristiques furent également l'occasion de relever l'intérêt du site pour l'accueil des messicoles, notamment au niveau de l'emblavure cynégétique qui se trouve sur le site. Le Conservatoire a ainsi inventorié une dizaine d'espèces dont deux classées quasi-menacées sur la liste rouge nationale : la Caméline à petits fruits *Camelina microcarpa*, et la Neslie paniculée *Neslia paniculata*. Le plan de gestion et le calendrier des nouvelles actions identifiées seront validés en 2024 par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 35 ha

Types de milieux : pinèdes à pins d'Alep et pins maritimes, yeuseraies, boisements mixtes à chênes pubescents, emblavure cynégétique, garrigues, cours d'eau intermittent

Commune : Callas (83)

Statuts fonciers : terrains privés appartenant à la SOMECA et sous bail emphytéotique de 27 ans avec le CEN PACA

Partenaire : SOMECA

Intervention : depuis 2014

Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Emblavure et messicoles, site de la Garidelle (83)



Mare A de la Pardiguière (83) en eau au mois d'octobre

LA PARDIGUIÈRE

CONTEXTE

Le site de La Pardiguière, localisé au nord de la Plaine des Maures, est composé d'une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège, constituant des habitats idéals pour la faune et la flore endémique de la Région. Afin de préserver durablement ces milieux, le site bénéficie depuis 2006 d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

FAITS MARQUANTS

Grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé deux mares temporaires en 2022. Des suivis ont permis d'observer une mise en eau des mares dès la fin d'année 2022, avec un niveau maximum observé en juin 2023. Le Conservatoire a noté la présence d'amphibiens, dont des têtards et un crapaud. À l'heure actuelle, aucune Cistude d'Europe n'a été observée. Le Conservatoire a mis en place des points d'observation de la Cistude d'Europe afin d'assurer le suivi de l'occupation potentielle des mares par l'espèce. Ces mares annexes représentent des points de chute favorables à l'espèce dans ses périodes de dispersion.

Surface : 400 ha

Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, affleurements de pélites, vignes et oliveraie

Communes : Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence

Statut réglementaire : APPB

Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA

Partenaires : communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, Communauté de communes Cœur du Var, SOPTOM, CD 83, DDTM, DREAL PACA

Intervention : depuis 2012

Salarié référent : Fanny MOREAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LA PATRONNE

CONTEXTE

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de La Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

FAITS MARQUANTS

Le site de La Patronne a fait l'objet d'actions d'amélioration des connaissances naturalistes en cette année 2023. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé des inventaires entomologiques, avifaunistiques et herpétologiques, avec notamment la pose de plaques attractives pour ce dernier cortège. L'occasion de référencer le Thècle du frêne *Laeosopis roboris*, rhopalocère endémique du sud-ouest de l'Europe, exploitant les ripisylves du site. Le Conservatoire a également encadré les travaux DFCI (Défense de la forêt contre les incendies). La surveillance du site et son nettoyage ont également été au programme de cette nouvelle année de gestion.

Surface : 103 ha

Types de milieux : ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis

Commune : La Môle

Statut foncier : propriété du CDL

Partenaire : CDL

Intervention : depuis 2007

Salariés référents : Raymond VIALA et Aloïs ROY

Thècle du frêne *Laeosopis roboris*



© S. Richaud - CEN PACA



Pose d'une nasse pour le suivi de la Cistude d'Europe en Plaine des Maures (83)

PLAINE ET MASSIF DES MAURES

CONTEXTE

La Plaine et le Massif des Maures se situent à l'intersection des deux régions méditerranéenne et alpine. Ils présentent à la fois un territoire géologique particulier et possèdent des milieux naturels riches et variés abritant une flore et une faune remarquables. Depuis 1999, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur l'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan. Ces deux sites sont inclus dans la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. Le Conservatoire a pour objectif de préserver leur patrimoine naturel.

FAITS MARQUANTS

Le domaine de Saint-Julien d'Aille ayant changé de propriétaire, la convention de partenariat doit faire l'objet d'un renouvellement. Converti à l'agriculture biologique, le domaine maintient sa volonté de prendre en compte au mieux la biodiversité de ce site exceptionnel. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un partenariat intégrant également le parcellaire viticole afin d'y favoriser la biodiversité via un accompagnement agroécologique adapté. Un nouveau projet de convention a ainsi été soumis au domaine en fin d'année 2023 et intègre aussi bien les milieux naturels qu'agricoles.

Sur les terrains en propriété du Conservatoire, notamment sur le vallon de Saint-Daumas, le suivi de la population de Cistude d'Europe du cours d'eau temporaire a repris suite aux premiers travaux de 2023. Cet état des lieux post-incendie est assez négatif pour la population : animaux blessés par les flammes, taille de population estimée plus réduite qu'en 2003, individus âgés... Des mesures de gestion et l'élargissement géographique du suivi devraient permettre d'améliorer la connaissance sur l'état de conservation de cette espèce à enjeu majeur pour le site.

Surface : 224 ha

Types de milieux : suberaies, pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, dalles rocheuses

Communes : Le Cannet-des-Maures et Vidauban

Statut réglementaire : RNN

Statuts fonciers : propriété privée sous convention avec le CEN PACA (site de Saint-Julien d'Aille), propriété du CEN PACA sur 190 ha

Partenaires : Département du Var, Région Sud

Intervention : depuis 1999

Salariés référents : Joseph CELSE et Vincent MARIANI

VALLON DE JOYEUSE – LA GRANDE PINÈDE

CONTEXTE

De petite superficie (10 ha), cette propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur trouve son origine dans l'achat d'une parcelle à un propriétaire privé en août 1991. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet de création de Réserve naturelle volontaire porté par le Conservatoire avec les propriétaires limitrophes.

Le site du Vallon de Joyeuse est situé sur la commune de Callas, dans le département du Var. Proche du massif de la Colle du Rouet, le site abrite des espèces et des espaces naturels remarquables (mares et ruisseaux temporaires, forêts méditerranéennes, etc.) Le grand intérêt de cet espace repose notamment sur l'un de ses enjeux majeurs de conservation : la présence d'une population de Tortue d'Hermann, dont les actions de gestion menées par le passé sur le site lui ont notamment été dédiées.

FAITS MARQUANTS

Le site n'a jamais pu faire l'objet de l'élaboration d'un plan de gestion faute de financement dédié. En revanche, et notamment dans le cadre de l'ancien programme LIFE Tortue d'Hermann, certaines actions de conservation et de suivi ont pu être menées sur le site. Le déficit de financement pour la mise en œuvre de la gestion du site du vallon de la Joyeuse remet en question la pérennité de sa gestion conservatoire. L'enjeu de la rédaction d'un plan de gestion vise à améliorer la connaissance et à maintenir les habitats favorables aux espèces à enjeux du site.

Surface : 10 ha

Type de milieu : forêt méditerranéenne, mares temporaires, milieux agricoles

Commune : Callas (83)

Statut réglementaire : propriété du CEN PACA

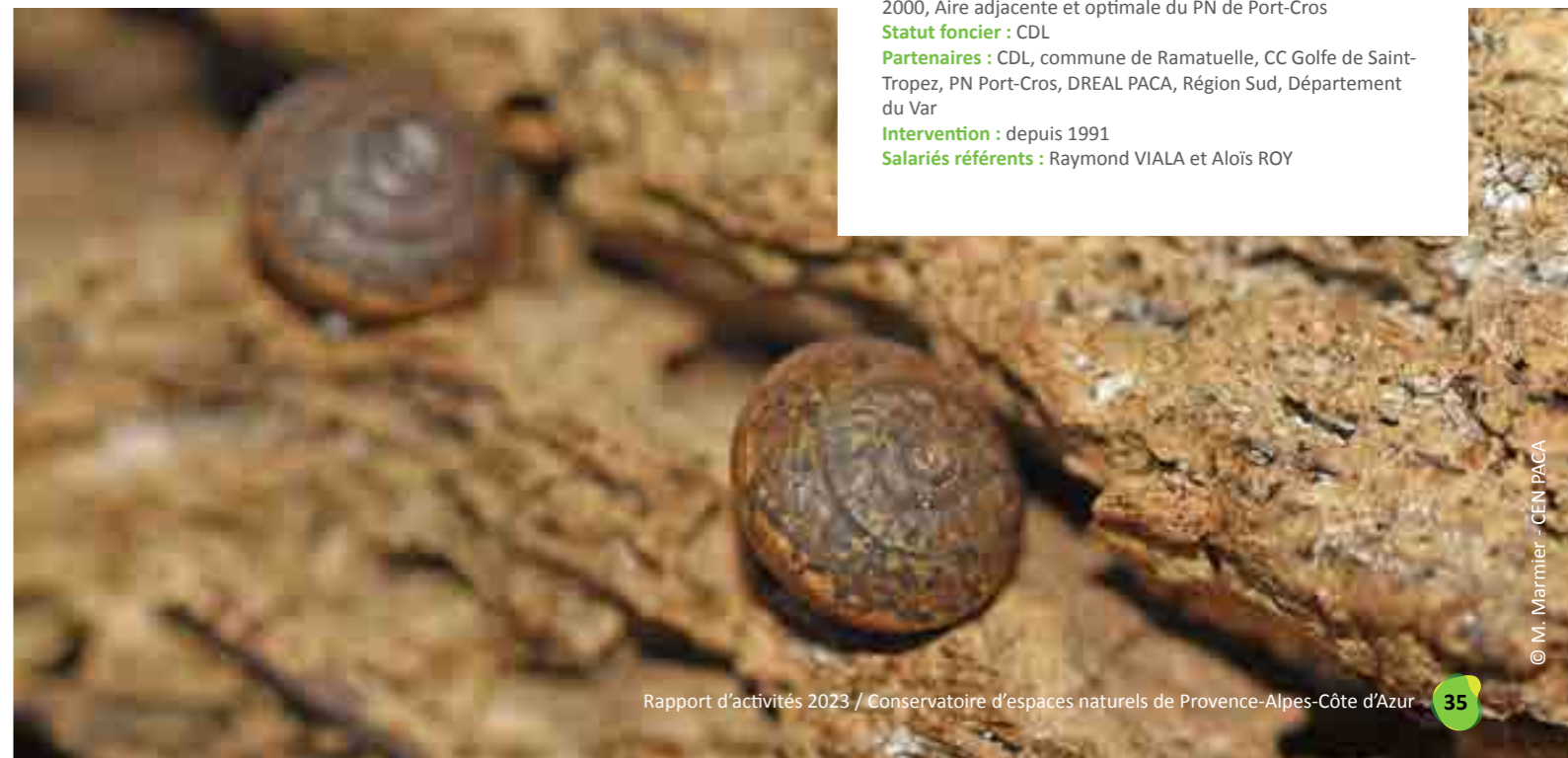
Statut réglementaire : Natura 2000

Partenaires : Commune de Callas, SOPTOM, CAD, Région Sud

Intervention : depuis 1991

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Urticicola suberinus, espèce présente uniquement aux alentours et au sein du massif des Maures



© M. Marmier - CEN PACA

CAP TAILLAT, CAP CAMARAT ET ARRIÈRE-PLAGE DE PAMPELONNE

CONTEXTE

Doté d'un remarquable isthme sableux, d'une végétation luxuriante, de jolies plages au sable blanc et de panoramas somptueux, le Cap Taillat fait partie des joyaux naturels de la presqu'île de Saint-Tropez. Ce site attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que les maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire. Durant l'été 2017, un incendie a marqué le site.

FAITS MARQUANTS

La gestion et la préservation des Caps Taillat, Camarat et de l'arrière-plage de Pampelonne s'est accentuée en 2023 sur le volet naturaliste. En plus de la surveillance, de la police de l'environnement, et de l'entretien des infrastructures de préservation du site, les agents du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur ont œuvré activement à l'amélioration des connaissances sur des cortèges peu connus du site : la malacofaune, l'entomofaune littorale et le cortège des chiroptères. Ce suivi visait également les reptiles, notamment la Tortue d'Hermann dans le cadre du programme de renforcement de la population des Caps, ainsi que l'avifaune via le programme de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Une belle année d'amélioration des connaissances et de caractérisation de nouveaux enjeux de conservation qui viennent notamment alimenter l'élaboration d'un nouveau plan de gestion à l'échelle des Caps sur le territoire du Conservatoire du littoral débuté en 2023.

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)

Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales, prairie sous-marine d'herbiers de Posidonie

Commune : Ramatuelle

Statuts réglementaires : site classé et sites inscrits, Natura 2000, Aire adjacente et optimale du PN de Port-Cros

Statut foncier : CDL

Partenaires : CDL, commune de Ramatuelle, CC Golfe de Saint-Tropez, PN Port-Cros, DREAL PACA, Région Sud, Département du Var

Intervention : depuis 1991

Salariés référents : Raymond VIALA et Aloïs ROY

GORGES DE CHÂTEAUDOUBLE

CONTEXTE

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables où se développent des espèces patrimoniales, dont une importante colonie de chauves-souris pour la mise-bas. Ce site naturel, soumis au régime forestier, bénéficie d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la Commune. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation d'habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby et des espèces inféodées.

FAITS MARQUANTS

Cette année encore, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé quatre comptages des chauves-souris de Châteaudouble : un comptage en transit printanier, deux comptages en période de mise-bas et un comptage en transit automnal. L'ensemble des individus (adultes, comme juvéniles) a fait l'objet d'un comptage exhaustif d'avril à septembre. Plus de 3 000 chauves-souris ont pu être observées sur l'ensemble des comptages. Les effectifs des différentes sessions sont relativement stables par rapport aux comptages correspondants réalisés en 2022. Le nombre de juvéniles de Minioptères de Schreibers était plus faible que les effectifs observés en 2022 (567 en 2023 contre 716 en 2022). Néanmoins, il faut noter que le comptage en période de mise-bas a été réalisé légèrement plus tôt cette année par rapport à 2022.

Surface : 457 ha
Types de milieux : forêt méditerranéenne, grottes, falaises
Commune : Châteaudouble (83)
Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, site inscrit, site classé
Statut foncier : terrains communaux en convention avec l'ONF et le CEN PACA
Partenaires : commune de Châteaudouble, ONF, Dracénie Provence Verdon agglomération, CD 83, Région Sud, DREAL PACA, LPO
Intervention : depuis 2007
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Gîte à chiroptères artificiel



© C. Breuil - CEN PACA

BOUCHONNERIE DES MAYONS

CONTEXTE

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie est situé au cœur du village des Mayons. Il est le plus petit gîte de reproduction de chiroptères géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pendant une dizaine d'années, il a accueilli deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échanquées et le Petit Rhinolophe. Désormais, seul le Murin à oreilles échanquées s'y reproduit.

FAITS MARQUANTS

Un nouveau système d'éclairage a été installé devant l'entrée du gîte par la commune à la demande du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur. Celui-ci est situé au sol, se déclenche au passage d'humains mais n'est pas activé par les déplacements des chauves-souris. Il est ainsi moins invasif pour la colonie. Celle-ci a été suivie lors de deux sessions de comptage à l'entrée du gîte pendant la période de mise-bas et d'élevage des jeunes. Les effectifs continuent de décroître puisque seulement 7 femelles de Murin à oreilles échanquées et 7 juvéniles ont pu être observés cette année, contre 11 adultes en 2022 et 21 adultes en 2021. Deux individus de Petit Rhinolophe ont également été observés. Le Conservatoire a identifié deux problématiques relatives à la conservation de la colonie grâce à un suivi du site :

- Une augmentation de l'humidité dans la partie basse du site due à des infiltrations d'eau dans les murs. Cela a probablement conduit la colonie à changer d'étage (les individus se sont reproduits pour la première fois dans la partie haute du gîte cette année).
- La présence de chats sur un muret à la sortie arrière du gîte qui pourrait induire une prédation des individus.

Le Conservatoire a fait remonter ces deux problématiques auprès de la commune des Mayons et des mesures devraient être prises en conséquence en 2024.

Type de milieu : bâti
Commune : Les Mayons (83)
Statut foncier : bâtiment communal
Partenaires : commune des Mayons, Région Sud, Département du Var
Intervention : depuis 2000
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Nouveau système d'éclairage pour la tranquillité des chauves-souris, Bouchonnerie des Mayons (83)



© M. Aferiat - CEN PACA

PONTS NATURELS D'ENTRAIGUES

CONTEXTE

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf présentait un fort intérêt paysager et historique. Le site abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit Murin et Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. Après une importante dégradation du site en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, en 2021, une convention à plusieurs parties a permis la mise en place de travaux d'urgence concernant la mise en défens et la restauration du site, mais également la gestion par le Conservatoire pour une durée de vingt ans.

FAITS MARQUANTS

Suite à la fermeture physique du site au grand public pour des raisons de sécurité et de conservation des espaces naturels et espèces patrimoniales du site, la mise en œuvre du plan de gestion récemment mis à jour a pu être réalisée en partie en 2023. Il s'agit notamment de l'amélioration des connaissances sur le cortège des mammifères non-volants. Si les prospections de la Loutre d'Europe et du Campagnol amphibie n'ont rien donné sur l'emprise de gestion, une autre méthode d'inventaire a été testée sur site pour le cortège des micro-mammifères. Au printemps et à l'automne, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi installé des pièges à poils et à fèces sur les principaux habitats du site en gestion. Une analyse ADN des traces capturées permet d'inventorier les espèces ayant fréquenté les pièges. Seuls la Musaraigne commune et le Mulot sylvestre ont été inventoriés grâce à cette méthode au printemps. Les résultats de l'automne ne seront pas disponibles avant 2024.

CABANON DES ASCROIX

CONTEXTE

En 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec le propriétaire d'un cabanon abritant une colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* à Correns, ainsi que quelques adultes de Petit Rhinolophe en estivage. Ainsi, chaque année, le Conservatoire et son partenaire, l'animateur du site Natura 2000 « Val d'Argens », veillent à la préservation et au suivi estival du cabanon.

FAITS MARQUANTS

Le 12 juillet 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a comptabilisé 505 adultes et 236 juvéniles, ce qui représente une forte augmentation de la colonie par rapport à 2021 (129 individus). Le gîte est répertorié au niveau national, le résultat de suivi est donc transmis chaque année au coordinateur du Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris.

Type de milieu : cabanon en pierres
Commune : Correns (83)
Statut réglementaire : Natura 2000
Statut foncier : propriété privée sous convention avec le CEN PACA
Partenaires : SMPVV, CD 83, DREAL PACA
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Gwenola BIAU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Piège à poils installé sur le site des d'Entraigues (83) pour recenser les mammifères non-volants

Surface totale : 8 ha
Types de milieux : pont de tufs, ripisylve, grotte
Communes : Le Cannet-des-Maures, Vidauban
Statut réglementaire : Natura 2000
Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA
Partenaires : Société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, Syndicat mixte de la Provence Verte, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, Département du Var, AERMC, Région Sud, DREAL PACA
Intervention : depuis 2007
Salarié référent : Vincent MARIANI
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Juvéniles de Murin à oreilles échanquées



© C. Breuil - CEN PACA

LE BOMBARDIER

CONTEXTE

Situé sur les contreforts du Massif de l'Estérel, le site du Bombardier a été épargné par l'urbanisation ; c'est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Le réseau hydrographique y est intense et l'ensemble de la zone, largement ouverte vers le golfe de Fréjus, est soumis aux influences méditerranéennes. Cette situation favorable explique l'abondance et la richesse des formations présentes.

FAITS MARQUANTS

Grâce au soutien financier de la Région Sud, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Office français pour la biodiversité, l'année 2023 a été riche en actions sur le site du Bombardier. L'implication des bénévoles « Motiv'Biodiv' » a également été essentielle cette année pour accompagner le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous tenons ainsi à vivement les remercier pour leur aide.

Ainsi pour répondre à la fréquentation toujours aussi dense sur le site, le Conservatoire a installé des totems réglementaires, des clôtures électriques (afin de mettre en défens des prairies naturelles) et a fait imprimer une nouvelle plaquette de présentation du site et des sentiers. Des actions en faveur de la biodiversité ont été menées en parallèle, à savoir la création d'une mare et l'ouverture en mosaïque de 4 ha de maquis haut.

Enfin, un chantier d'envergure de lutte contre le Mimosa d'hiver, espèce exotique envahissante, a été mené cette année sur le site du Bombardier. Celui-ci se décline en deux phases :

Phase 1 : Débroussaillage du Mimosa

Les travaux ont été coordonnés par le Syndicat mixte Grand Site de l'Estérel (SMGSE) et l'Office nationale des forêts (ONF) dans le cadre de la gestion DFCL (Défense de la forêt française contre les incendies) du Massif de l'Estérel. Comme prévu dans le planning prévisionnel, le Conservatoire a accompagné les structures gestionnaires de ce chantier afin de prendre en compte les enjeux environnementaux.



Mimosa d'hiver sur le site du Bombardier (83), avant le débroussaillage

Phase 2 : Dessouchage des pieds de mimosa

Cette phase a été coordonnée par le Conservatoire et l'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) en tant que structure animatrice du site Natura 2000. Comme prévu dans le planning prévisionnel, une semaine d'arrachage mécanique a été organisée du 14 au 18 mars 2023. En présence potentielle d'espèces protégées, les précautions nécessaires ont été prises.

Ce sont ainsi un peu moins de 1 ha de mimosa qui a été traité. Cette action a réuni un grand nombre d'acteurs concernés par les enjeux liés au Mimosa d'hiver sur le site du Massif de l'Estérel et à plus petite échelle sur le site du Bombardier. Le Conservatoire a ainsi travaillé sur ce projet aux côtés de l'ECAA, de l'ONF et du SMGSE. Cette méthode de lutte contre le Mimosa d'hiver, à cette échelle, est une première pour le Conservatoire ainsi que l'ECAA. Les équipes se sont ainsi beaucoup appuyées sur l'expertise du Parc national de Port-Cros. Une nouvelle expérience dans la lutte contre le Mimosa d'hiver sur laquelle le Conservatoire pourra désormais compter pour le site du Bombardier et pour d'autres sites en gestion.

Surface : 119 ha

Types de milieux : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole

Commune : Fréjus

Statuts réglementaires : site classé, Natura 2000

Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA

Partenaires : propriétaire privé, Estérel Côte d'Azur Agglomération, SOPTOM, Département du Var, Région Sud, DREAL PACA, communes de Fréjus et de Saint-Raphaël

Intervention : depuis 2011

Salarié référent : Vincent MARIANI

Conservateur bénévole : Programme Motiv'Biodiv'

PLAN DE LA RABELLE ET BOIS DE MALASSOQUE

CONTEXTE

Les terres de La Rabelle ont toujours été cultivées sans désherbant, ni pesticides, alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la Région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérissé.

FAITS MARQUANTS

Le site de la Rabelle, notamment grâce à l'implication forte de son conservateur bénévole, Jean-Paul Dauphin, a servi de support de formation concernant le lien végétation/géologie pour les agents du Département du Var au travers de deux journées dédiées. Le site a également accueilli le Mouvement Scouts Eclaireurs de la Nature pour un camp de trois jours où les valeurs du scoutisme ont pu rencontrer celles du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la préservation du site. Le sentier découverte de La Rabelle - Bois de Malassoque a été fréquenté par 157 personnes cette année. Parmi les suivis naturalistes menés sur ce territoire à forte valeur patrimoniale, notons le suivi des plantations de feuillus (92 % de reprise), l'inventaire entomologique des vieux taillis de Chêne pubescent et le contrôle de la fréquentation du gîte à chiroptères créé sur le site.

Surface : 926 ha

Types de milieux : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie

Commune : La Verdière

Statut réglementaire : Réserve de chasse

Statuts fonciers : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN PACA, terrains privés sous convention avec le CEN PACA, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN PACA, ENS

Partenaires : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, Région Sud, DREAL PACA

Intervention : depuis 1999

Salarié référent : Vincent MARIANI

Conservateur bénévole : Jean-Paul DAUPHIN

Gîte à chauve-souris sur le site de La Rabelle (83)



ARMÉRIE DE BELGENTIER DU RÉSERVOIR DE MORIÈRE

CONTEXTE

L'Armérie de Belgentier est une plante endémique varoise strictement localisée sur moins de 50 ha. Elle se développe sur un substrat particulier constitué de sables dolomitiques, au sein de quelques petites clairières. Sa population avait chuté à 34 pieds en 2007. Grâce à des renforcements de populations entre 2009 et 2013, les effectifs sont en augmentation. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale de la plante la plus menacée de France se trouve sur le terrain géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Un suivi par piège photographique des plantations d'Armérie de Belgentier réalisée à l'automne 2022 par le Conservatoire botanique national méditerranéen a été mené entre avril et octobre 2023. Il a permis d'assurer une surveillance des plants ainsi qu'une veille sur la faune présente sur le secteur. Plusieurs espèces ont ainsi été observées comme le Renard roux, la Fouine et la Bécasse des bois. Des passages de sangliers et de chèvres domestiques ont également conduit à une dégradation des plants par pâturage et au retournement de la terre. À partir d'octobre 2023, de nouvelles plantations d'Armérie de Belgentier ont été réalisées par le Conservatoire botanique national méditerranéen sur un second secteur. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a cette fois installé une clôture autour de la zone afin de la mettre en défens contre les sangliers et les chèvres.

Surface : 0,4 ha

Types de milieux : clairières, milieux ouverts

Commune : Solliès-Toucas (83)

Statuts réglementaires : APPB, PNR de la Sainte-Baume

Statuts fonciers : propriété de la SCP en convention CEN PACA

Partenaires : SCP, CBNMed, PNR de la Sainte Baume, CD 83, Région Sud, DREAL PACA

Intervention : depuis 2007

Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservatrice bénévole : Hélène LUTARD

Chèvres autour des plantations mises en défens sur le site de Morières (83)





Erythromma lindenii

FONDURANE

CONTEXTE

Le site de Fondurane se situe sur la partie est du lac de Saint-Cassien, retenue d'eau de 420 ha née en 1966 de la création d'un barrage hydro-électrique. Avec ses milieux variés, le site abrite de nombreuses espèces faunistiques (182 espèces d'oiseaux observées) et floristiques remarquables. Les inventaires menés révèlent une grande diversité d'insectes avec une trentaine d'espèces d'odonates (libellules, demoiselles...); les oiseaux migrateurs et hivernants d'intérêt patrimonial y font escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et à Faux Chêne-liège sont répertoriées dans ce secteur. Le site est classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion tous les dix ans.

FAITS MARQUANTS

L'appel à projet biodiversité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a notamment permis la création de deux mares afin de restaurer les continuités écologiques favorables aux amphibiens, à la Cistude d'Europe et aux odonates. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place des suivis grâce à l'installation de pièges photographiques, et des inventaires ont permis de constater une colonisation rapide des mares par les odonates lorsque celles-ci sont en eau. La présence d'espèces patrimoniales comme le Pélodyte est désormais confirmée alors qu'il n'aurait été inventorié qu'en périphérie du site avant la création des mares.

La canalisation du public est un objectif prioritaire sur le site de Fondurane. La recherche de financements et la mise en place d'un cheminement ponctué de panneaux pédagogiques est en projet.

Surface : 43 ha

Types de milieux : zones humides (roselières, saulaies, ripisylves...), chênaie, charmaie, pinède

Communes : Montauroux et Callian

Statuts fonciers : terrains d'état sous concession EDF et propriétés EDF

Statuts réglementaires : APPB et site industriel de production d'électricité EDF

Partenaires : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, Région Sud, AERMC, commune de Callian

Intervention : depuis 1989

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

MARAI DE LA FUSTIÈRE

CONTEXTE

Site favorable aux oiseaux migrateurs et territoire de chasse pour de nombreuses espèces de chiroptères, le site de la Fustièrre offre une diversité floristique qui s'explique par sa géologie complexe. Il bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis 2018 et fait l'objet d'un plan de gestion commun avec le site de Fondurane, tout proche.

FAITS MARQUANTS

Le site de la Fustièrre a bénéficié de l'appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cela a permis de créer trois mares dont la mise en eau est fortement conditionnée par les eaux de pluie. Contrairement aux mares de Fondurane, les mares du marais de la Fustièrre ont un fonctionnement davantage temporaire car non imperméabilisées. Aucune bêche ne retient l'eau. L'entretien manuel des zones de pontes favorables à la population de Cistude d'Europe permet de maintenir les milieux ouverts. Ce travail a également permis de travailler sur les continuités écologiques pour l'espèce et pour l'ensemble des espèces inféodées aux zones humides du bassin versant dans lequel s'inscrit le site de la Fustièrre.

Surface : 17 ha

Type de milieu : zones humides

Commune : Les Adrets-de-l'Estérel

Statuts réglementaires : APPB, exploitation par EDF

Statut foncier : terrains d'Etat sous concession EDF

Partenaires : AERMC, Région Sud, EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence

Intervention : depuis 2007

Salariée référente : Hélène CAMOIN

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Marais de la Fustièrre (83)



© H. Camoin - CEN PACA

LACS TEMPORAIRES DE GAVOTY, REDON ET DE BONNE-COUGNE

CONTEXTE

Il s'agit de trois dépressions naturelles. Au plus fort de l'inondation, ces lacs peuvent couvrir des surfaces variables (7 ha pour Gavoty, 4 ha pour Redon et 1 ha pour Bonne-Cougne). En été, elles s'assèchent complètement. L'Armoise de Molinier constitue l'intérêt majeur de ces mares temporaires méditerranéennes; il s'agit des seules stations connues au monde. On y trouve également un cortège d'espèces animales et végétales qui ont développé des facultés remarquables pour résister à l'alternance de périodes d'inondation et d'assèchement.

FAITS MARQUANTS

Le site de Redon accueille plusieurs stations de Violette de Jordan *Viola jordanii*, une espèce de lisière protégée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de favoriser ces populations, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé pendant l'hiver 2023 un entretien par débroussaillage manuel des lisières des boisements du site à proximité des stations connues. Au printemps, le Conservatoire a mis en place un protocole de suivi des stations par transect qui sera reconduit annuellement afin d'évaluer l'état de la population et l'impact des opérations de gestion du milieu réalisées. De plus, le Conservatoire a constaté des dégradations dans l'année de la chaîne installée pour mettre en défens l'ancienne piste, pour permettre la restauration des prairies du site et bloquer le passage de véhicules. Le Conservatoire a donc définitivement fermé cette ancienne piste par la pose de blocs rocheux à l'entrée. Sur le site de Bonne-Cougne, le Conservatoire a réouvert manuellement deux mares temporaires annexes aux lacs qui s'étaient refermées par colonisation des ligneux. L'ensoleillement de ces milieux permettra d'augmenter leur fonctionnalité pour l'accueil d'espèces comme la Cistude d'Europe et le Crapaud calamite. Les produits de la coupe ont été utilisés pour créer des pondoirs à reptiles en bordure des deux mares.



Mare réouverte et pondoir

© J. Vidal - CEN PACA

Surface : 55 ha

Types de milieux : lacs temporaires méditerranéens, forêts, friches

Communes : Flassans-sur-Issole, Besse-sur-Issole, Gonfaron (83)

Statuts réglementaires : APPB, Natura 2000, ENS

Statuts fonciers : propriétés du CEN PACA (17,5 ha), propriétés privées sous convention de gestion avec le CEN PACA, terrains communaux sous bail emphytéotique CEN PACA / commune de Flassans-sur-Issole, propriété du Département

Partenaires : Département du Var, AERMC, communes de Besse-sur-Issole et Flassans-sur-Issole, CBNMed, Tour du Valat, SOPTOM, éleveurs, propriétaires privés, Région Sud, DREAL PACA, Fondation Crédit Agricole

Intervention : depuis 1990

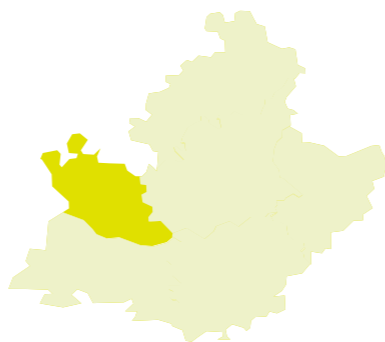
Salariée référente : Gwenola BIAU

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



LES SITES EN GESTION : 84 - VAUCLUSE

24 SITES GÉRÉS, SOIT 1 412 HA PROTÉGÉS



SOMMAIRE

Milieus variés

Vallon de Valescure	43
Colline de la Bruyère	
Crousière	

Pelouses sèches

Base aérienne Orange-Travaillan (cf. LIFE Natur Army)	65
Haut-vallon de la Sénancole	44

Stations de plantes rares

Garidelle fausse nigelle des Maufrines	44
Plantes rares de Vacquières	45

Zones humides

Belle-île	45
Étang Salé de Courthézon	46
Île Vieille	46
Les Paluds de Courthézon	47
Mares de la Pavouyère	47
Les Confines	48
Mares de Vaucluse*	48
Islon de la Barthelasse	
Marais du Grès	
Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis	
Zones humides du Calavon	

* Regroupement de plusieurs sites
En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2023.



VALLON DE VALESCURE

CONTEXTE

Le vallon de Valescure constitue une mosaïque de milieux (pinèdes, chênaies, garrigues et milieux rupestres) abritant une biodiversité remarquable et caractéristique des Monts de Vaucluse : Gagées sur le plateau, grands rapaces dans les falaises, chauves-souris... La commune de Saumane-de-Vaucluse (propriétaire) s'engage depuis 2002 pour la préservation de son patrimoine remarquable avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

Le vallon de Valescure fait l'objet de suivis réguliers des espèces à enjeu : présence des grands rapaces, chauves-souris, messicoles... La placette d'alimentation en faveur du Vautour percnoptère, en place depuis 2003, est toujours alimentée grâce à l'investissement de bénévoles et de jeunes volontaires en service civique. En 2023, la finalisation de l'Atlas de biodiversité communale de Saumane-de-Vaucluse a mis en évidence le rôle de cet espace « cœur de biodiversité » de la commune. Dans la continuité de cet ABC, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la commune dans une candidature pour être labellisé « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN).

Vallon Valescure (Saumane-de-Vaucluse, 84)

Surface : 417 ha
Types de milieux : pinèdes, chênaies, garrigues, pelouses et falaises
Commune : Saumane-de-Vaucluse (84)
Statut foncier : propriété publique de la commune de Saumane-de-Vaucluse
Partenaires : Commune de Saumane-de-Vaucluse, CDS 84, GCP, ONF, CD 84, Région Sud
Intervention : depuis 2002
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIÉ
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

HAUT-VALLON DE LA SÉNANCOLE

CONTEXTE

Situé sur les Monts de Vaucluse, ce site présente des habitats d'une grande originalité au niveau de ses dalles calcaires à Microcodium dont l'érosion forme localement des milieux sablonneux. L'intérêt du haut-vallon de la Sénancole réside ainsi dans ses pelouses sèches, restaurées en 2002, et porteuses d'un patrimoine naturel caractéristique de ces milieux : Ophrys de la Drôme, Magicienne dentelée, fauvelles, Alouette lulu, Scorpion languedocien, etc. Ces terrains, propriétés de la commune de Gordes, sont intégrés au site Natura 2000 « Rochers et combes des Monts de Vaucluse ».

FAITS MARQUANTS

Des inventaires entomologiques déployés en 2023 ont permis de révéler la richesse entomologique du site (109 espèces recensées) et notamment la présence d'un remarquable cortège d'espèces psammophiles (espèces associées au sable) : *Neuroleon distichus*, fourmilion d'Europe méditerranéenne occidentale rare et très localisé, *Pionosomus varius*, punaise peu commune, ou encore Le Melolonthidae *Hymenoplia chevrolati*, espèce psammophile franco-ibérique très rare et localisée, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur où elle n'était connue que des bords du Rhône, et bien d'autres. Des découvertes enrichies par la confirmation de la présence d'espèces parmi les plus emblématiques : Lézard ocellé et Grand-Duc d'Europe.

Surface : 46 ha
Type de milieu : pelouses calcicoles sèches
Commune : Gordes (84)
Statut réglementaire : Natura 2000, Forêt communale soumise
Statuts fonciers : terrains privé (Abbaye de Sénanque) et communal (Gordes) en convention avec le CEN PACA
Partenaires : commune de Gordes, ONF, Congrégation des frères cisterciens de l'abbaye de Sénanque, PNR Luberon, CD 84
Intervention : 2002
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

Inventaire entomologique sur les dalles à microcodium de Sénancole (84)



© F. Ménétrier - CEN PACA

GARIDELLE FAUSSE NIGELLE DES MAUFRINES

CONTEXTE

La garrigue de Mérindol abrite une flore messicole (liée aux modes de cultures traditionnels) dont l'emblématique Garidelle fausse nigelle, espèce porte-drapeau qui subsiste sur une parcelle agricole – Les Maufrines – propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le site des Maufrines est inclus dans l'Espace naturel sensible « Garrigue de Mérindol ».

FAITS MARQUANTS

Le suivi de la Garidelle fausse nigelle se poursuit avec le comptage annuel. Réalisé conjointement par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon, ce comptage mobilise plusieurs bénévoles chaque année. Celui de l'année 2023 a été réalisé dans de bonnes conditions et a permis de dénombrer 199 individus dans les 49 quadrats de suivi (avec une moyenne de 168 sur 10 ans). Le site a également été mis à l'honneur au travers d'une vidéo de valorisation des espaces de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (projet porté par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement), tournée sur le site de Mérindol et révélant les secrets du comptage de la rare messicole. À découvrir en 2024 !

Surface : 1 ha en propriété CEN PACA
Type de milieu : champs cultivés
Commune : Mérindol
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaires : PNR Luberon, commune de Mérindol, Luberon Monts de Vaucluse, agriculteur (Damien Evangelisti), CD 84, Région Sud
Intervention : depuis 1997
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

Protocole de suivi de la Garidelle fausse nigelle sur le site des Maufrines à Mérindol (84)



© A. Brichard



© F. Ménétrier - CEN PACA

Erigeron envahissant l'habitat à Bassie (Vacquières, 84)

PLANTES RARES DE VACQUIÈRES

CONTEXTE

Ce site de petite superficie, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (rétrocédé dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, la Fléole des sables, etc.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est attelé à la réactualisation du plan de gestion. L'enjeu principal de conservation de la flore patrimoniale psammophile est maintenu. Les principales actions portent sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le maintien d'un milieu ouvert (contrôle des ligneux). La Bassie à fleurs laineuses fera également l'objet d'un suivi poussé.

Surface : 1,17 ha
Type de milieu : ancienne culture
Commune : Mormoiron
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaire : CBN méditerranéen de Porquerolles
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

BELLE-ÎLE

CONTEXTE

Cet Espace naturel sensible est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion des crues. Son caractère humide est renforcé par des pratiques agricoles traditionnelles, consistant à « baigner » les prairies (arrosage par submersion). En raison de la diversité de ses habitats humides, le site de Belle-Île accueille une biodiversité riche et variée : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleuissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches... Le Conservatoire d'espaces naturels s'emploie sur ce site à préserver le patrimoine naturel et à concilier les usages.

FAITS MARQUANTS

Zone humide exemplaire du Vaucluse, Belle-Île se distingue depuis quelques années par son étonnante capacité à résister aux sécheresses, là où d'autres zones humides en souffrent fortement. C'est la raison pour laquelle deux visites de présentation et de valorisation de la démarche de gestion ont été organisées, l'une par le ministère de l'Agriculture dans le cadre d'un séminaire à destination des directeurs d'exploitation de l'enseignement agricole, et l'autre à destination d'enseignements de biologie des collèges et lycées du bassin de Carpentras. Cette mise en eau du site aidée par l'action du Castor d'Europe a été favorable aux cortèges d'odonates et d'orthoptères du site puisque le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu recontacter de nombreuses espèces à enjeux en 2023. Revers de la médaille, la mise en eau de Belle-Île a cette année encore empêché les travaux de réouverture des parcelles de pelouses en faveur de l'entomofaune hygrophile et s'est avérée problématique pour la gestion agropastorale des prairies. En conséquence, la gestion hydraulique de Belle-Île a fait l'objet de nombreuses discussions entre partenaires afin de déterminer l'orientation de la gestion du site.

Surface : 31,8 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Aubignan
Statut réglementaire : ENS 84
Statut foncier : propriétés privées de l'EPAGE SOMV
Partenaires : propriétaires EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2003
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Séminaire pour les directeurs d'exploitations agricoles le 25 octobre 2024



© H. Oubrier - EPAGE SOMV

ÉTANG SALÉ DE COURTHÉZON

CONTEXTE

L'Étang Salé de Courthézon est une des rares zones humides temporaires de Vaucluse. Il accueille une faune inféodée aux milieux humides (amphibiens, libellules, oiseaux) et joue un rôle majeur pour de nombreux oiseaux migrateurs. Depuis déjà près de 20 ans, de nombreux acteurs locaux sont réunis autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité, mais aussi de sensibilisation des publics, en raison de son équipement d'accueil. L'Étang bénéficie d'un classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2013 ainsi que d'un quatrième plan de gestion (2021-2025).

FAITS MARQUANTS

En 2023, la vie du site a été marquée par le contexte de réchauffement climatique de plus en plus prégnant avec un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et une année la plus chaude depuis 62 ans. Ces conditions de sécheresse et de chaleur ont eu un impact général négatif sur la faune, particulièrement sur les oiseaux qui font l'objet d'un suivi régulier. La récurrence de ces événements questionne sur le devenir de la zone humide et la nécessaire adaptation de la gestion de ce type de milieu en contexte de réchauffement climatique. Retenons tout de même des points positifs, avec l'implication sans faille des partenaires techniques et financiers pour maintenir une gestion durable de cette zone humide, et le rôle de pédagogie de cet Espace naturel sensible qui n'est plus à démontrer. Le site bénéficie depuis fin 2023 d'un nouvel accès restauré à la cabane ornithologique.

Surface : 21 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Courthézon
Statuts réglementaires : ENS 84, APPB
Statut foncier : propriété de la commune de Courthézon
Partenaires : CCPOP, CD 84, AERMC, commune de Courthézon, éleveurs équins de Courthézon, Benjamin Volland (bagueur), Naturoptère, Maison Ogier, OT du Pays d'Orange en Provence
Intervention : depuis 2003
Salarié référent : Gilles BLANC, Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : Gilles BLANC

Restauration du ponton d'accès à la cabane ornithologique de l'Étang Salé de Courthézon (84)



© F. Ménétrier - CEN PACA

ÎLE VIEILLE

CONTEXTE

L'Île Vieille est une zone humide remarquable de 260 hectares, située sur le Rhône aval. C'est un important carrefour migratoire pour de très nombreuses espèces d'oiseaux. Le site est constitué de plans d'eau, d'une île, de prairies et de ripisylves, offrant une mosaïque de milieux riches et diversifiés. En 2020, un ambitieux programme, mené par la commune de Mondragon, la communauté de communes Rhône-Lez-Provence (CCRLP) et leurs partenaires, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis sa restauration écologique et sa mise en valeur paysagère et pédagogique. Classé « Espace naturel sensible » du Département de Vaucluse, cet écrin de biodiversité bénéficie également d'un plan de gestion mis en place par le Conservatoire.

FAITS MARQUANTS

Le cabinet de maîtrise d'œuvre recruté fin 2022 a permis de préciser cette année les dimensionnements techniques et budgétaires des aménagements prévus pour l'accueil et la canalisation du public. En raison de la flambée des coûts des matières premières, le plan de financement a dû être significativement révisé. Le marché de ces travaux doit être lancé courant 2024. Un autre marché appelle à être lancé pour préciser la faisabilité du projet de restauration des casiers Girardon, pour lequel la Compagnie nationale du Rhône et le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur ont travaillé de concert une bonne partie de l'année. Comme pour les aménagements d'accueil du public, il a fallu là aussi œuvrer à la péréquation de cette opération auprès des financeurs. La consultation pour cette étude devrait également intervenir courant 2024. Enfin, notons qu'un ancien transformateur EDF a été réhabilité puis équipé d'un nichoir à Effraie des clochers.

Surface : 218 ha et 42 ha non cadastrés
Types de milieux : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
Commune : Mondragon
Statuts réglementaires : Natura 2000, ENS 84
Statuts fonciers : terrains privés (acquisitions en cours), propriétés communales et CCRLP
Partenaires : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR, AERMC, Région Sud
Intervention : depuis 2017
Salarié référent : Grégoire LANDRU
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Martelières et fossé de délestage du canal Banastier



© G. Landru - CEN PACA



Prairie humide des Paluds de Courthézon (84)

© W. Travers - CEN PACA

MARES DE LA PAVOUYÈRE

CONTEXTE

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ocre de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des XIX^e et XX^e siècles, ces mares abritent désormais l'une des populations les plus importantes de Pélobate cultripède de Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest du Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, ce site d'une superficie de 6 ha a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

Les efforts en faveur des amphibiens et du réseau de mares se sont poursuivis en 2023 avec la mise en œuvre de chantiers de restauration et d'entretien de mares avec les étudiants du Lycée Agricole de la Ricarde (L'Isle-sur-la-Sorgue). Ces chantiers ont permis de restaurer et entretenir six des neuf mares du site. Grâce aux travaux de restauration réalisés en 2022 et aux précipitations hivernales, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu constater le retour des amphibiens (Pélobate cultripède, Pélodyte ponctué, Crapaud calamite...) sur le site et observé une reproduction de Pélobate sur deux mares. Plus largement, le Conservatoire a engagé une réflexion avec ses partenaires à propos d'un soutien artificiel à l'alimentation de la mare principale grâce aux économies d'eau réalisées par le Canal de Carpentras et destinées aux milieux naturels. Cette alimentation en eau ponctuelle permettrait de soutenir la population de Pélobate cultripède et sa reproduction, compte tenu de son état de conservation alarmant en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 6,33 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Mormoiron
Statut réglementaire : ENS 84
Statuts fonciers : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV
Partenaires : EPAGE SOMV, CD 84, AERMC
Intervention : 2019
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Chantier de restauration de mare avec le LPA La Ricarde



© W. Travers - CEN PACA

LES PALUDS DE COURTHÉZON

CONTEXTE

Les Paluds de Courthézon sont un ancien marais de 130 ha, aujourd'hui drainé et asséché, sur la commune de Courthézon. Cette zone humide, parmi les plus vastes et les plus importantes du département, est aujourd'hui le siège d'une agriculture conventionnelle, principalement tournée vers la céréaliculture. Quelques parcelles de l'ancien marais conservent un faciès plus naturel de prairies humides, de mares temporaires, de ripisylves... Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la commune de Courthézon, la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange et le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale dans un projet de restauration des fonctionnalités hydrologiques et écologiques des Paluds.

FAITS MARQUANTS

Au cours de cette seconde année du plan de gestion des Paluds, l'animation territoriale mise en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis l'acquisition et la sécurisation foncière par le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) de cinq nouvelles parcelles de prairies. Parallèlement, les échanges avec les éleveurs équins et ovins se sont poursuivis afin d'officialiser leurs usages sur les parcelles publiques, usages qui pourront ensuite être déployés sur les parcelles publiques du SMOP pour garantir la préservation des enjeux biologiques et fonctionnels. Ces échanges ont d'ailleurs permis la réalisation d'un premier chantier « ECO-TIG » (cf. p. 65) afin de favoriser l'activité agropastorale existante. La réussite de ce chantier appelle à poursuivre cette démarche dans le futur. Le suivi de l'Orchis des marais sur les prairies humides a révélé une population bien plus importante qu'imaginée avec plus de 400 pieds, soulignant l'intérêt de la relation entre maîtrise foncière et exploitation agropastorale adaptée.

Surface : 131 ha
Types de milieux : étang, prairies humides, mayres, ripisylves
Commune : Courthézon
Statuts fonciers : propriétés privées, propriétés communales, CCPRO, SMOP
Partenaires : commune de Courthézon, CCPRO, SMOP, CD 84, AERMC
Intervention : depuis 2016 (AAP AERMC)
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

LES CONFINES

CONTEXTE

Située dans la basse Provence calcaire, la zone humide des Confines est remarquable en Vaucluse. Composée d'une mosaïque de prairies humides, de roselières et d'une ripisylve, le site accueille une biodiversité inféodée aux milieux humides dont plusieurs espèces sont rares et/ou menacées : la Rousserolle turdoïde, le Crypsis faux-choin... Conscients des enjeux existants, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-ouest du Mont-Ventoux collaborent pour la gestion et la préservation de ce site.

FAITS MARQUANTS

2023 a été l'année de finalisation du nouveau plan de gestion de l'Espace naturel sensible des Confines, année durant laquelle le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux ont collaboré pour établir un projet de restauration et de gestion adapté à cette zone humide. Ce deuxième plan de gestion vise prioritairement la restauration de la fonctionnalité hydrologique de cette zone humide de plaine alluviale, altérée car déconnectée de son cours d'eau voisin. Cette étape-clé du projet permettra ensuite de restaurer le site, ses milieux et ultimement d'en conserver les enjeux. Outre la restauration du caractère humide du site, l'attention sera également portée sur la conservation des milieux, notamment par le maintien de l'activité agropastorale existante : pâturage ovin extensif et fauche tardive des prairies. La vocation sociale et pédagogique de l'ENS sera également prise en compte, à l'image de la démarche de valorisation du site ambitionnée avec les acteurs locaux.

Surface : 42,2 ha

Types de milieux : prairies humides, ripisylve et roselières, canaux et fossés

Commune : Monteux

Statut réglementaire : ENS 84

Statut foncier : propriété publique de la commune de Monteux

Partenaires : EPAGE SOMV, commune de Monteux, AERMIC, CD 84

Intervention : depuis 2012

Salarié référent : William TRAVERS

Conservateur.rice bénévole : à pourvoir

Prairie humide des Confines (84)



Nouveau panneau d'accueil sur la mare du Parandier (84)

MARES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Propriété de la SPA vauclusienne, le site du Parandier se situe dans une dépression sableuse occupée majoritairement par une pinède de Pins maritimes et bordée de falaises d'ocres abruptes. Le site du Parandier est caractérisé par une mare temporaire accueillant une des dernières populations de Péloupe cultripède du Vaucluse. En collaboration avec le Parc naturel régional du Mont Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est en charge depuis 2011 de la gestion du site afin d'en préserver les enjeux biologiques.

FAITS MARQUANTS

2023 a vu la finalisation du projet visant la régulation de la circulation motorisée, le démantèlement des infrastructures illégales du site et l'amélioration de l'information du public retenu. Suite aux travaux réalisés en 2022, le site est désormais équipé d'un panneau d'accueil et de barrière limitant l'accès au site.

Une nouvelle convention a été signée en 2023 redéfinissant le périmètre de gestion et réunissant la Société protectrice des animaux Vauclusienne (propriétaire), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux (partenaires historiques), ainsi que l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux et le Groupement foncier agricole Château de Leyrac (nouveaux partenaires).

Surface : 4,7 ha

Types de milieux : pinède et boisement mixte, mares temporaires, falaises d'ocre

Commune : Mormoiron

Statut foncier : propriété privée de la SPA vauclusienne

Partenaires : PNR Mont Ventoux, SPA vauclusienne

Intervention : depuis 2009

Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

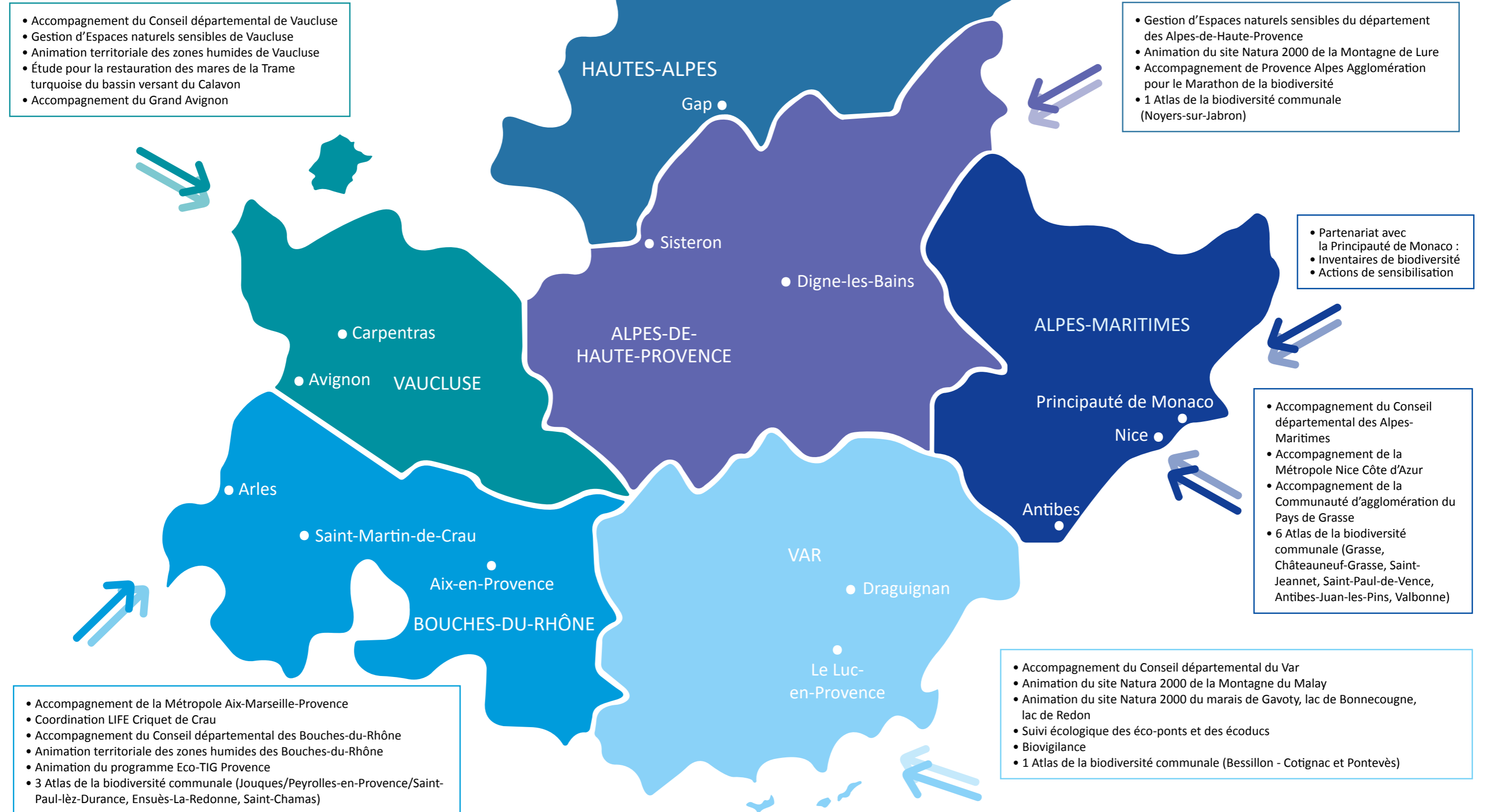
Conservateur.rice bénévole : à pourvoir



Magicienne dentelée Saga pedo présente sur le site du Haut-Vallon de la Sénancole (84)

CARTE : AU COEUR DES TERRITOIRES

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DE PROJETS





Extraction de branches d'un nid pour favoriser l'installation du couple local, novembre 2023

LA PRÉSERVATION

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'AIGLE DE BONELLI

CONTEXTE

L'Aigle de Bonelli bénéficie d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination et la mise en œuvre en Région des Plans d'actions dédiés depuis 1999. Le troisième Plan national d'actions en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable du programme de baguage national et du programme de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

FAITS MARQUANTS

En 2023, deux nouveaux couples sont venus grossir les effectifs de la population provençale d'Aigle de Bonelli, dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Dans la balance, un des deux sites du Var semble avoir été inoccupé par un couple, portant ainsi l'effectif régional à 25 couples (47 en France). La saison de reproduction a été plutôt médiocre, avec l'envol de seize jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur dont quatorze ont été bagués.

La mort de deux mâles adultes par noyade en cours de saison est venue obscurcir le tableau, laissant planer un doute sur le maintien de couples sur deux sites de nidification.

Le programme de suivi télémétrique des adultes cantonnés s'est poursuivi avec l'équipement d'une femelle sur la Côte bleue, dans

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
Partenaires : DREAL PACA et Occitanie, CD 13, Région Sud, Métropole AMP, CEN Occitanie, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, La Salsepareille, PNR Alpilles et PNR Sainte-Baume, PN Calanques, Métropole TPM, Grand Site Sainte-Victoire, ONF, OFB, Fondation d'entreprise Barjane, DDTM 13, CRBPO, CEFE/CNRS, IMBE
Intervention : depuis 1980
Salariée référente : Cécile PONCHON

le but de définir le domaine vital du couple. Un travail important a été mené avec le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux afin d'obtenir l'aval du comité d'éthique rattaché au Muséum national d'histoire naturelle sur la méthode utilisée pour capturer les adultes pour les équiper de balises GPS, dans le cadre de la gestion du programme personnel de baguage.

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé autant que possible à tenter de limiter les dérangements sur les sites de nidification, en partenariat avec les gestionnaires locaux ou les référents d'activités de pleine nature (escalade par exemple). Une action de décharge d'une aire a été réalisée afin de la rendre à nouveau favorable, pour éviter que le couple utilise une aire très exposée au dérangement.

Le Conservatoire a échangé tout au long de l'année avec les gestionnaires d'espaces naturels, services instructeurs, police de l'environnement, aménageurs... pour une prise en compte de l'espèce et de ses habitats sur des thématiques diverses. Un travail important a été mené en collaboration avec la direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume pour construire un projet d'Arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Sainte-Baume.

Il s'agissait en 2023 de la dernière année de mise en œuvre de ce plan national d'actions, qui fera l'objet d'un bilan puis d'une reconduction dans les années à venir.

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU GANGA CATA ET DE L'ALOUETTE CALANDRE

CONTEXTE

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre sont connues ailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a entamé, en 2023, la phase finale de la rédaction du second Plan national d'actions, après le feu vert donné fin 2022 par le Conseil national de la protection de la nature pour sa reconduction. Le programme des actions à mener a été établi et validé par le comité de pilotage en octobre.

Parmi les dossiers d'animations suivis en 2023, on retiendra notamment la participation à l'établissement du plan agri-environnemental et climatique (PAEC) en Crau, et le suivi de projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur l'habitat du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Deux outils de communication ont été commandés : des œufs en bois des deux espèces, ainsi qu'un masque de ganga en papier.

Le Conservatoire a consacré un effort important à l'amélioration du protocole d'estimation des effectifs reproducteurs d'Alouette calandre en Crau, afin notamment d'évaluer plus précisément les contours de la colonie dont le périmètre représente 680 ha en 2023. À partir des densités calculées, la colonie d'Alouette calandre a été estimée à 325 individus.

Secteurs : Région Sud
Partenaires : DREAL PACA, CA13
Intervention : depuis 2010
Salariés référents : Jean-Christophe BARTOLUCCI et Axel WOLFF

Alouette calandre





© J. Ceise

Suivi Tortue d'Hermann par capture-marquage-recapture

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS TORTUE D'HERMANN

CONTEXTE

Le Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann (2018-2027), est coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en a confié l'animation nationale au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* est l'unique tortue terrestre de France métropolitaine. Elle est présente seulement en Corse et dans le Var où elle est menacée d'extinction. Les raisons de son déclin sont la destruction et la dégradation de son habitat, la destruction directe d'individus, les prélèvements, la captivité et les relâchers. La conservation de l'espèce passe par la concertation d'un très large panel d'acteurs du territoire intégrant notamment services de l'État, scientifiques, gestionnaires, animateurs de sites Natura 2000, agriculteurs, forestiers, propriétaires fonciers, bureaux d'études, porteurs de projets, etc.

FAITS MARQUANTS

Animateur national du Plan national d'actions (PNA) Tortue d'Hermann, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est très sollicité par les porteurs de projets, bureaux d'études et entreprises de travaux, à la recherche de conseils adaptés. Cela souligne l'importance de ce programme pour les acteurs du territoire et la conservation de l'espèce. Les échanges fréquents avec le CEN Corse, animateur régional Corse du PNA, permettent d'améliorer la mutualisation des actions. Deux comités de pilotage (COFIL) du PNA Tortue d'Hermann ont été réalisés cette année (COFIL national le 12 mars 2023 et COFIL régional le 3 juillet 2023). Ces COFIL ont permis de faire le point sur les actions mises en œuvre en 2022, ainsi que celles programmées en 2023.

Le Conservatoire a mené quelques grandes actions du PNA dont la mise à jour de la carte de sensibilité de la Tortue d'Hermann initiée il y a quelques années. Cette mise à jour a également été

l'occasion d'élaborer des guides de prise en compte de la Tortue d'Hermann dans les projets agricoles, travaux forestiers et projets d'aménagement. Ces outils seront disponibles prochainement. L'année 2023 a également porté sur les actions post-incendies initiées dès l'automne 2021, à la suite de l'incendie de Gonfaron. L'émergence de projets de coupures agricoles a nécessité une participation à l'élaboration du guide technique dédié à la création de ces ouvrages. On signalera enfin la poursuite de deux autres actions majeures du PNA : la mise en place d'un processus de formation et d'accréditation des couples Chiens/Maîtres-chiens, ainsi que le renforcement expérimental des populations de Tortue d'Hermann des caps Taillat et Lardier (nouveau relâcher effectué sur la Cap Lardier cette année).

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Partenaires : SOPTOM, CEN Corse, D83, SNPN (RNN de la Plaine des Maures), EPHE-CNRS, OFB, SMMM, ONF, CCGST, DPVA, ECAA, CCCV

Animation : depuis 2018 (PNA 2018-2027)

Salarié référent : Joseph CELSE

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS VIPÈRE D'ORSINI

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Vipère d'Orsini est principalement retrouvée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs avec seulement treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Hormis deux populations, dont la situation est extrêmement critique (Mont-Ventoux), quatre sont considérées comme très menacées et sept autres faiblement menacées.

FAITS MARQUANTS

Sur la Montagne de Lure, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé un porter à connaissance concernant les sensibilités de l'espèce vis à vis du projet de reconversion de la station porté par la Communauté de communes de Forcalquier - Montagne de Lure, lors d'un comité technique environnemental en novembre 2023. Concernant le massif du Cheval Blanc, des échanges réguliers entre l'animatrice Natura 2000 et l'Office national des forêts (ONF) ont été réalisés afin d'élaborer les mesures agro-environnementales et climatiques tenant compte de l'espèce. Sur le massif du Grand Coyer, l'équipe du Conservatoire a effectué une semaine de terrain, afin d'initier l'élaboration de nouvelles techniques de détection de la Vipère d'Orsini (cynodétection et ADN environnemental). Le Conservatoire a monté un projet de demande de financements au titre du fonds vert visant la poursuite de cette étude portant sur l'élaboration de nouvelles techniques de détection. Dans le Var, sur le massif du Malay, un projet FITE (Fond d'intervention pour la transition écologique) en faveur de l'espèce a été validé incluant un suivi sur trois ans de la population de Vipère d'Orsini, du cortège entomologique et botanique. La concertation avec l'éleveuse a permis de proposer des zones de repos du troupeau afin de limiter les dégradations liées à sa stagnation des brebis. Un projet FITE est aussi en cours pour l'implantation d'un impluvium



© Hadj-Bachir - CEN PACA

Vipère d'Orsini lors d'une prospection sur le Grand Coyer (04) en 2023

hors zone à Vipère afin de maintenir le pâturage dans un contexte de sécheresse récurrentes. La concertation entre les acteurs du massif des Préalpes de Grasse a été importante en 2023 avec la tenue de plusieurs réunions sur site concernant des travaux de coupe (ONF), l'évaluation du niveau de pâturage, la réalisation de brûlages dirigés ou encore les projets d'aménagements pastoraux ou liés aux sports (station de Gréolières-les-Neiges). Sur le Mont Ventoux, le travail d'actualisation de l'argumentaire scientifique de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope « plateau du Mont Serein » a été réalisé, proposant notamment une extension du périmètre. De plus, une plainte a été élaborée conjointement avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SHF contre la commune de Beaumont du Ventoux et le GAEC Montagard-Ferrer pour dégradation et destruction des habitats de Vipère d'Orsini.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, PNR Mont-Ventoux, PNR Préalpes d'Azur, PNR Baronnies Provençales, PNR du Lubéron, ONF, SMMM, MHNTV, EPHE-CEFE CNRS, D04, DDT04, D06, DDTM 06, D83, DDTM83, D84, DDT84, ministère des Armées, Université de l'Aquila (Italie), CCPAPV, commune de Saint-Etienne-les-Orgues, CASA, PN Mercantour, OFB, CEREEP, CNRS, IES

Intervention : depuis 2012

Salarié référent : Oscar HADJ-BACHIR et Marc-Antoine MARCHAND

Vautour percnoptère apportant de la nourriture au nid



© G. Delaunay

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

CONTEXTE

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial. En France, la population est dispersée en deux noyaux, l'un dans la chaîne pyrénéenne et l'autre dans le sud-est. Une vingtaine de couples sont connus dans le sud-est, dont huit en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'espèce bénéficie de son deuxième Plan national d'actions (PNA) pour la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination de ce PNA dans le sud-est de la France et participe à la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé activement au suivi de la saison de reproduction de plusieurs couples dans la région, permettant ainsi de détecter la réussite de la reproduction d'un deuxième couple dans les Alpes-de-Haute-Provence et le changement de secteurs d'un autre couple dans le Vaucluse. Les huit couples dénombrés dans la région ont mené six jeunes à l'envol (pour 21 couples et 16 jeunes à l'envol dans le sud-est). Le Conservatoire a réalisé le baguage de cinq d'entre eux. La gestion et le suivi des placettes d'alimentation des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse se sont poursuivis ; une fréquentation plus importante par les Vautours fauves a été notée cette année dans les deux départements et un intérêt particulier pour les placettes de la Crau où neuf individus non cantonnés ont été identifiés et huit nicheurs des deux départements.

Le comité technique du réseau sud-est du Plan national d'actions s'est réuni le 4 avril 2023 en Ardèche pour une riche journée d'échange sur l'espèce et ses problématiques de conservation.

Le Conservatoire a participé à la création d'une zone de référence de l'espèce avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un porter à connaissance de tous les publics les secteurs de présence.

Secteurs : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, sud-est de la France

Partenaires : DREAL PACA et Nouvelle Aquitaine, Région Sud, ONF UT Luberon, PNR Alpilles, Luberon et Ventoux, La Salsepareille, Zoo de Doué, CD 84, LPO France, DDPP 13/84

Intervention : depuis 2004

Salariée référente : Cécile PONCHON

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON MÉDITERRANÉENNE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS LÉZARD OCELLÉ

CONTEXTE

Le Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé est coordonné en zone méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette espèce constitue un enjeu fort lors des projets d'aménagement en Région. L'utilisation par l'espèce des habitats ouverts rend ses populations très vulnérables à l'urbanisation. Ce lézard occupe toute la Région à l'exception des massifs de haute montagne et du nord du département des Hautes-Alpes.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné les différentes sollicitations pour la mise en place de suivis sur l'espèce (Parc national des Ecrins, Département des Bouches-du-Rhône). Des accompagnements au défrichage ont aussi été réalisés avec la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée et un exploitant agricole à Rognes. Plus largement, le Conservatoire a mis l'accent sur les discussions et interventions avec le milieu agricole afin de développer des pratiques favorables à l'espèce. Il a participé aux suivis de dossiers d'études d'impact/compensation, par exemple sur la commune du Broc ou de Cruis.

Les analyses statistiques dans le cadre du bilan du protocole dit « placettes » permettront de statuer sur la viabilité de ces suivis, dans leur forme actuelle, pour dégager des tendances à l'échelle régionale et nationale.

Le Conservatoire a organisé des journées techniques nationales ainsi qu'un COPIL méditerranéen au Château de Cadarache en mars 2023. Une carte de pression sur les habitats du Lézard ocellé a été produite au niveau régional, celle-ci permet à l'échelle communale

Lézard ocellé



d'apprécier les impacts négatifs passés sur l'habitat favorable au Lézard ocellé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une version finale vise à être publiée afin de permettre son intégration dans les documents à consulter par exemple dans la conception des études d'impacts d'avant-projet.

Enfin, l'infolettre méditerranéenne sur le Lézard ocellé a été publiée deux fois cette année, avec le contenu produit par le réseau. Florian Plault laisse la place à Oscar Hadj-Bachir au Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant qu'animateur de cette déclinaison. Ils travailleront ensemble en 2024 sur ce programme.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie
Partenaires : DREAL PACA, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, CEN Occitanie, les Départements de PACA et d'Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PNE, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE CEFE CNRS, CEBC - CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique, SHF
Salariés référents : Florian PLAULT et Oscar HADJ-BACHIR

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CISTUDE D'EUROPE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA) Cistude d'Europe, anime le réseau d'experts régional, particulièrement actif sur cette espèce. La Cistude d'Europe est répartie en Provence-Alpes-Côte d'Azur principalement dans le département des Bouches-du-Rhône, du Var et le sud-ouest des Alpes-Maritimes. Beaucoup de ses populations sont isolées ou soumises à des pressions de fréquentation et de modification d'habitats. Hors des cœurs de populations (Camargue, Plaine et Massif des Maures), sa répartition est souvent morcelée et ses connectivités peu fonctionnelles, causant des risques d'extinctions locales forts. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce (2020-2030) a été validé en 2020 par le Conseil national de la protection de la nature et le Ministère de la transition écologique.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SOPTOM ont lancé des études d'amélioration de connaissance de l'espèce dans le Massif des Maures. En effet, les caractéristiques des populations en milieu de cours d'eau temporaires sont encore très mal connues. Ces travaux sont constitués d'une étude Natura 2000 sur plusieurs cours d'eau du massif, avec un inventaire à vue et à la nasse. Cette première année d'étude a permis d'identifier 175 individus sur 6 cours d'eau prospectés. Elle a été réalisée sur trois sessions de terrain du mois d'avril au mois de juin 2023. Une nouvelle année d'étude permettra d'augmenter l'échantillonnage afin d'exploiter un jeu de données approprié. Les résultats seront ainsi divulgués au cours de l'année 2024.

En synergie, une étude post-incendie sur le vallon de Saint-Daumas a été réalisée par le Conservatoire. L'animateur a formé les intervenants sur la capture de l'espèce et le placement des nasses au printemps. Les données obtenues à Saint-Daumas permettent d'observer une réduction drastique des effectifs depuis 20 ans



Habitat aquatique caractéristique dans le cadre de l'analyse des fonctionnalités pour la Cistude d'Europe sur le site de l'île Vieille (84)

(d'environ 45 individus en 2003 à 25 en 2023) et un taux de survie inquiétant. Ces résultats devront orienter des mesures urgentes d'amélioration de l'habitat sur ce secteur pour garantir la survie de la population. L'observation de quelques jeunes de l'année précédente offre un peu d'optimisme sur le rebond de cette population après l'incendie de 2021.

Le Conservatoire a été interviewé par le journal La Provence dans le cadre d'un dossier sur les espèces patrimoniales de Provence. Plus globalement, le Conservatoire a continué de répondre aux sollicitations sur la Cistude d'Europe et la Tortue de Floride, en partageant les recommandations de conservation et de suivis avec les professionnels de l'environnement. C'est le cas par exemple sur les étangs de Fontmerle et Vaugrenier dans les Alpes-Maritimes où l'animateur a participé à la conception des nouveaux plans de gestion et a émis un avis pour l'Agence de l'eau dans le cadre d'un curage biologique et faucardage.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, SHF, Tour du Valat, SMAVD, SMIAGE Maralpin, Département des Alpes-Maritimes, MTPM, PNR du Verdon, PNR de Camargue, RNN Camargue, Grand Port de Marseille, PNR Sainte-Baume, MAMP, SOPTOM, PNR des Alpilles, A Rocha France, S'PECE
Intervention : depuis 2011
Salarié référent : Florian PLAULT

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier l'animation régionale du troisième Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.



Stand tenu par le CEN PACA lors du meeting aérien sur la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence (84)

FAITS MARQUANTS

À l'échelle nationale, l'Outarde canepetière est une espèce phare pour la mise en place des plans agri-environnementaux et climatiques (PAEC), en raison de sa sensibilité aux pratiques agricoles. En cette année de renouvellement des PAEC, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu pour la mise en place des mesures agro-environnementales et climatiques en Crau et sur la Zone de protection spéciale des Garrigues de Lançon. Sur cette dernière, le Conservatoire a réalisé pour la structure animatrice Natura 2000 une cartographie des mâles chanteurs afin d'orienter territorialement la mise en place des mesures en faveur de l'espèce. Ainsi, 13 mâles chanteurs ont pu être recensés sur un total de 109 points d'écoute prospectés.

L'année 2023 illustre bien les pressions que subit l'Outarde canepetière dans notre région. Cette année, le Conservatoire est intervenu dans 12 dossiers d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur l'habitat de l'espèce, qu'il s'agisse de projets d'infrastructures linéaires, de projets industriels, d'aménagement de terrains d'aviation, de parcs photovoltaïques au sol ou de retenues collinaires. Le Conservatoire a également accompagné la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence pour limiter l'impact du meeting aérien organisé pour les 70 ans de la Patrouille aérienne de France. La canalisation du public sur une partie excentrée du terrain, ainsi que la fauche anticipée et spatialisée des pelouses, ont permis de maintenir de larges zones de quiétude pour l'espèce. Le Conservatoire a également pu sensibiliser le public sur l'Outarde canepetière grâce au stand animé pendant les deux jours que durait l'évènement, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine présent dans le cadre du projet LIFE Natur'Army (cf. p. 65).

Secteur : Région Sud
Partenaires : DREAL PACA, LPO PACA, PNR Verdon, Métropole AMP, MINARM
Intervention : depuis 2002
Salariés référents : Jean-Christophe BARTOLUCCI et Axel WOLFF



L'Hermite *Chazara briseis*, l'un des papillons les plus menacés en France

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS PAPILLONS DE JOUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné au niveau national par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement. Il en a coordonné la rédaction (fin 2019 – début 2021) et en assure désormais l'animation. Ce plan concerne 49 espèces et sous-espèces de papillons de jour et de zygènes pour lesquelles des actions conjuguées de conservation à courts, moyens et longs termes seront mises en œuvre.

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 a été marquée par la réalisation de nombreuses actions s'inscrivant dans les trois axes opérationnels du Plan régional d'actions (PRA) en faveur des papillons de nuit : sensibilisation, connaissances et conservation. Tout au long de l'année, le travail d'animation a consisté à accompagner des structures dans leurs différentes actions : mise en place de protocoles de suivi, accompagnement technique et scientifique pour la prise en compte d'une ou de plusieurs espèces de la déclinaison régionale du PRA.

La formation des acteurs du territoire à la détermination des papillons de jour ou au déploiement de protocoles de suivi s'est également poursuivie avec les Parcs nationaux du Mercantour et des Calanques, le Parc naturel régional du Queyras et les agents de l'Office français pour la biodiversité.

Une première visio-thématique destinée à tous les membres du réseau papillons de jour a été organisée. Présentée par Eric Drouet (GIRAZ-Zygaena), elle avait pour thématique la présentation et la détermination des Zygènes rouges de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près de 100 personnes appartenant à plus de 50 structures différentes ont pu participer ou recevoir la vidéo de cette visio, marquant l'intérêt des naturalistes pour ce petit groupe de papillons dont la détermination est parfois délicate.

Cette année a également vu l'implication de l'animation régionale dans une autre action phare : la réévaluation de la Liste rouge régionale des espèces menacées de papillons de jour et de zygènes. Ce travail réunissant les experts régionaux, mais également ceux des régions limitrophes, a permis de réévaluer le statut de plus de 300 espèces et sous-espèces de papillons. Cette nouvelle liste sera soumise à l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel avant sa publication en 2024.

Enfin, pour garder le lien avec l'animation nationale, l'animatrice régionale a participé aux événements organisés par l'Office pour les insectes et leur environnement tout au long de l'année (web-ateliers, COPIL).

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA (coordinateur régional), Opie (animateur national), Parc national du Mercantour, Parc national des Calanques, Parc naturel régional du Queyras, Parc naturel régional des Baronnies provençales, Parc naturel régional de la Sainte-Baume, le réseau Natura 2000, OFB, Syndicat mixte Asse Bléone, Provence Verte Verdon, Métropole Aix-Marseille-Provence, Département des Alpes-Maritimes, DDTM 06, LPED, LECA, CNRS, Université de Tübingen, CEA, Flavia APE, CEN Auvergne, CEN Occitanie, ANUMA, A Rocha, LPO PACA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Proserpine, GIRAZ-Zygaena
Intervention : depuis 2019
Salarié.es référent.es : Sonia RICHAUD et Stéphane BENCE

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinateur de la déclinaison Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions (PNA) du Sonneur à ventre jaune. Ce petit amphibien, historiquement présent dans tous les départements de la Région, n'est aujourd'hui observé que dans les Hautes-Alpes et le nord des Alpes-de-Haute-Provence. Il utilise des habitats de petites zones humides semi-permanentes souvent associées aux prairies. Un bilan national de ce programme a été publié en 2020, la rédaction d'un nouveau PNA actualisé a débuté en 2021.

FAITS MARQUANTS

Depuis 2020, dans le cadre de l'animation du Plan régional d'actions, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur tient à jour une base de données des stations de Sonneur à ventre jaune en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet outil permet d'avoir un regard précis sur les quelques dizaines de populations présentes en région. En 2023, le Conservatoire a procédé à quelques ajustements, en accord avec les retours du réseau, ce qui amène à 45 le nombre de stations référencées. En 2023, l'accent a été mis sur la rédaction de « fiches stations ». Ces fiches résument des éléments de description d'habitats, l'état des connaissances sur la population et des actions concrètes à réaliser pour préserver/améliorer le statut de conservation de l'espèce sur site.

Autour de Serre-Ponçon, le travail du Conservatoire dans le cadre de l'étude « Trame turquoise » a continué en 2023, avec la découverte d'une vingtaine de petites zones humides supplémentaires, certaines favorables au Sonneur à ventre jaune. Cette étude pilotée par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon débouchera sur un plan d'actions en cours de rédaction par le Conservatoire. Ce document orientera opérationnellement la restauration et la conservation des zones humides abritant le Sonneur sur ce secteur. L'animation a aussi répondu à des sollicitations diverses (mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques, veille écologique, courriers d'information) et a participé aux actions de sensibilisation (Fête de la Nature, Foire bio) et aux dynamiques nationales (COPIL, étude génétique).

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, PNE, SMIGIBA, SMAVD, SAPN-FNE, DDT04, DDT05, ONF, OFB, CC Serre-Ponçon
Intervention : depuis septembre 2018
Salarié référent : Florian PLAULT

Nouvelle observation d'une femelle de Sonneur à ventre jaune en train de pondre



Sondages pédologiques chez une maraîchère de Seyne-les-Alpes (04) volontaire pour la création d'une mare sur son exploitation

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

CONTEXTE

Suite à l'appel à projets « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Provence Alpes Agglomération (PAA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture Alpes de Haute-Provence, le Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, l'AGROOF (coopérative spécialisée en agroforesterie) et la SAFER ont souhaité s'associer pour participer à l'opération « Marathon de la biodiversité ». Cette collaboration, prévue de 2022 à 2025, a pour objectif la plantation de 10 kilomètres de haies et la création de 10 mares. Ce projet vise ainsi à restaurer des corridors écologiques en ciblant en particulier la trame turquoise. Les propriétaires et exploitants agricoles candidats à la plantation de haie bénéficieront de la fourniture de plants d'espèces végétales locales et d'une aide financière pour la création des mares.

FAITS MARQUANTS

Suite à l'appel à intérêt lancé en 2022, des agriculteurs (maraîchers, cultures fourragères, céréales, élevage, etc.), la commune du Chaffaut-Saint-Jurson, l'Office national des forêts, le Lycée agricole de Carmejane, et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont portés candidats pour la plantation de haies et/ou la création de mares. Ce premier appel à candidatures permet d'atteindre d'ores et déjà le seuil des dix mares créées. En ce qui concerne les haies, l'objectif n'est pas encore atteint avec à ce jour 4 km prévus à la plantation chez huit porteurs de projets. Une formation sur la plantation de haie de deux jours est proposée aux porteurs de projet par le Groupement régional des Centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural et la Société coopérative et participative (SCOP) AGROOF pour concevoir les projets sur mesures (type de haies, usages, espèces, arrosage, protection, etc.). Le Conservatoire qui pilote le volet mare du projet a évalué pour chaque porteur de projet la faisabilité technique de leur création. Toutes seront alimentées par nappe et seront d'une surface moyenne de 150 m² pour maximum 2 mètres de profondeur. Pour atteindre l'objectif des 10 km de haies, un second appel à candidatures a été lancé en septembre 2023.

Secteurs : Bassin de Seyne et confluences Durance (Bléone – Asse)
Partenaires : PPA, CA 04, GR CIVAM, AGROOF, SAFER, AERMIC
Intervention : depuis 2022
Salariée référente : Laura GRANATO



Formation technique et installation du premier des 40 nichoirs sur le territoire de la CAPG (Peymeinade, 06)

PROJETS DE CONSERVATION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

CONTEXTE

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG), dans le cadre de sa compétence en faveur de l'environnement, a souhaité s'associer avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat s'est concrétisé par la signature d'une convention en 2021. Dès lors, notre Conservatoire apporte son expertise auprès de la CAPG sur diverses thématiques : accompagnement des communes à la prise en compte de ses enjeux naturalistes, à la sensibilisation des scolaires à l'importance des zones humides, etc.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse dans l'installation d'une quarantaine de nichoirs à oiseaux dans les parcs et jardins de son territoire. Pour répondre à cette demande, une étude préalable du territoire a permis de définir le type et le nombre de nichoirs à installer par commune ainsi que la localité de ces dispositifs, tout en valorisant l'aspect pédagogique de ces installations pour le grand public. À l'issue de celle-ci, le Conservatoire a assuré une formation technique auprès des élus et des services techniques des onze communes concernées (La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Peymeinade, Le Tignet, Cabris, Spéracèdes, Saint-Cézaire-sur-Siagne et Saint-Vallier-de-Thiery) leur expliquant où et comment installer ces nichoirs de manière respectueuse pour l'environnement, et rappelant à quel moment et comment les entretenir. Cette formation fut également l'occasion de rappeler les bons gestes à adopter pour une gestion des espaces verts en adéquation avec la préservation de la biodiversité.

Secteur : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
Partenaires : CAPG, groupements scolaires
Intervention : depuis 2013
Salariée référente : Anaïs SYX

PROJETS DE CONSERVATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels, ainsi que sa connaissance du patrimoine naturel, en particulier de la faune. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec la signature d'une convention-cadre. Cet accompagnement repose sur plusieurs actions : l'inventaire des zones humides des Alpes-Maritimes, le programme d'éradication de la Berce du Caucase, a mise à jour des inventaires Natura 2000 « Corniches de la Riviera », et la définition d'Espaces naturels sensibles.

FAITS MARQUANTS

Sur le secteur de la Lane, les populations de Berce du Caucase sont en net recul. Ainsi, sur la période de 2012 à 2021, on note une forte régression du nombre d'individus sur 89 % de la zone d'intervention. En outre, l'espèce a intégralement disparu de 46 % de la zone d'intervention.

Sur la commune de Lucéram en 2015, près d'une cinquantaine de pieds, dont 32 en fleurs, avaient été signalés. Deux nouvelles stations ont été découvertes en 2019 et 2020, dont une comptant environ 50 pieds. En 2023, aucun pied n'a été retrouvé. Ces résultats sont très encourageants, toutefois, il est possible que des graines demeurent actives dans la banque de graines du sol. Une vigilance particulière est donc maintenue sur les secteurs d'intervention comme sur l'ensemble du territoire pour les années futures.

Le Conseil départemental a pour projet d'installer une exploitation maraîchère sur la commune de Châteauneuf-Grasse. Les parcelles concernées sont situées sur d'anciennes exploitations agricoles sur le lieu-dit du Vignal. Le Conseil départemental, dans une volonté de veiller à l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités agricoles, a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour :

- Établir un diagnostic écologique de la zone
- Définir les enjeux de biodiversité et proposer un programme d'action adapté
- Accompagner le Conseil Départemental dans la mise en œuvre de ces actions

Réunion préparatoire avant l'inventaire et l'arrachage des plants de Berce du Caucase, Thorenc (06), juillet 2023



© A. SWX - CEN PACA



Visite de terrain avec des élus, l'ONF et le PNR Baronnies

Un des objectifs principaux est la conservation d'une espèce protégée et classée « en danger » sur la liste rouge des espèces menacées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Céphalaire de Transylvanie *Cephalaria transylvanica*. Présente en effectifs importants, cette plante a fait l'objet d'une campagne de ramassage de graines afin de les réensemencer sur une zone entièrement dédiée à sa préservation. Le Conservatoire a poursuivi en 2023 le suivi et l'accompagnement de la gestion des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 des Corniches de la Riviera. Les gîtes aménagés pour favoriser l'accueil des chiroptères sont principalement fréquentés par des Petits et des Grands Rhinolophes. Le Conservatoire a assisté le service du secteur Est des Parcs naturels départementaux des Alpes-Maritimes dans la pose de gîtes artificiels dans les arbres et en façade des bâtiments du Parc naturel départemental de la Grande Corniche. Cette opération a été un succès, puisque la présence de Pipistrelles a été constatée dans les gîtes de façade quelques semaines seulement après leur installation.

Secteur : Alpes-Maritimes
Partenaires : CD 06, FORCE 06, CBNMed, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, communes de Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure (06)
Intervention : depuis 2016
Salariée référente : Anaïs SYX

PROJETS DE TERRITOIRE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL DES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1 600 m, entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires, abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita*. L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de type « Réserve naturelle régionale ».

FAITS MARQUANTS

Les actions ont porté sur plusieurs axes :
Projet de Réserve naturelle régionale : Avec l'arrivée en stage de six mois d'Anne-Laure Barthélémy, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu mener un important travail d'information et de concertation en direction des propriétaires lors d'entretiens individuels (une trentaine de propriétaires ont été rencontrés), l'information de l'ensemble des propriétaires concernés par le projet par courrier (241 courriers avec plaquette d'information), les usagers (une dizaine d'entretiens individuels), les élus des communes de Val-Buëch-Méouge et d'Éourres ainsi que diverses autres parties prenantes (sociétés privées, communauté de commune, ACCA, Fédération française de randonnée pédestre, Enedis, Centre national de la propriété forestière). Le Parc naturel régional des Baronnies provençales est quant à lui associé au projet depuis sa genèse.

Le projet de Réserve suscite des inquiétudes chez certains propriétaires. Nous espérons aboutir à une réglementation et un périmètre en adéquation avec les usages et les besoins des habitants.

Sylve Baronnies : Suite à un travail d'inventaire de la trame de vieux bois conduit en 2021-2022, l'identification d'un total de 37 vieux boisements remarquables a permis de poser les bases d'une stratégie de conservation à l'échelle du territoire de 32 communes haut-alpines du Parc naturel régional des Baronnies Provençales. Le Conservatoire, le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Centre Régional de la Propriété Forestière ont alors associé leurs compétences afin d'expérimenter, de manière opérationnelle, la création d'une trame de vieux bois et de forêts en libre évolution par la mobilisation des propriétaires.

Ce projet novateur a permis de poser des bases communes d'une stratégie d'animation foncière basée sur des critères écologiques et des outils fonciers nouveaux et/ou durables tels que les Obligations réelles environnementales (ORE), donations, baux emphytéotiques ou ventes.

Secteurs : Baronnies orientales, communes d'Éourres et de Val-Buëch-Méouge
Partenaires : communes d'Éourres et de Val-Buëch-Méouge, CD05, Région Sud, PNR Baronnies, propriétaires
Intervention : depuis 2015
Salarié.e référent.e.s : Lionel QUELIN, Anne-Laure BARTHELEMY

BIOVIGILANCE

CONTEXTE

Le programme Biovigilance est un système national de surveillance des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement. Il consiste, depuis 2012, en un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des groupes d'espèces indicatrices de biodiversité au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. En 2014, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a intégré ce programme à la demande de la Chambre régionale d'agriculture du Var et réalise maintenant les inventaires ornithologiques et entomologiques sur cinq parcelles viticoles varoises.

Parcelle suivie dans le cadre du programme « Biovigilance »

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené, pour la 11^e année consécutive, le programme Biovigilance sur les cinq parcelles dont il assure le suivi. Cette année printanière pluvieuse n'a pas semblé avoir d'effet significatif sur la diversité et l'abondance de coléoptères relevés sur les transects. La tendance, de nouveau à la baisse, ne fait que suivre les tendances européennes de perte de biomasse en invertébrés, notamment en milieu agricole.

Secteurs : Pourcieux, La Motte et Roquebrune-sur-Argens (83)

Partenaires : CRA, CDA, GRAB, FREDON PACA

Intervention : depuis 2013

Salarié référent : Vincent MARIANI

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCODUCS DANS LE VAR

CONTEXTE

Pour restaurer les continuités écologiques dégradées par les axes routiers, la société ESCOTA (VINCI Autoroute) bâtit des écoponts et des écoducs sur des secteurs à enjeux. Depuis 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la société ESCOTA dans la mise en place de ces aménagements pour la biodiversité et dans le suivi de leur utilisation par la faune locale.

FAITS MARQUANTS

À partir d'avril 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé le suivi de 10 écoducs nouvellement mis en place ou améliorés (encorbellements, accès, etc.), et ce pour une durée d'un an. Les ouvrages se trouvent le long des autoroutes A8 et A57. Deux des sites ont été suivis via un piège photographique relié à une barrière infrarouge sensible au passage d'espèces difficilement détectables, notamment les reptiles. Plusieurs espèces ont été observées dans ces ouvrages cette année : Blaireau européen, Renard roux, Genette d'Europe, Fouine, Chevreuil d'Europe, Couleuvre de Montpellier, Hirondelle rousseline... Une forte fréquentation des écoducs par le Chat domestique a également été relevée sur plusieurs secteurs.

Secteurs : Le Luc-en-Provence, Brignoles, Cabasse, Gonfaron et Le Cannet-des-Maures (83)

Partenaire : Société ESCOTA

Intervention : depuis février 2021

Salarié référent : Gwenola BIAU

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCOPONTS DANS LE VAR

CONTEXTE

Concilier autoroute et préservation de l'environnement est une opération délicate. Suite à la construction de deux écoponts en 2013 au-dessus de l'A8 (Brignoles) et de l'A57 (Pignans), facilitant le franchissement des autoroutes par la faune locale, la société ESCOTA a mandaté le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour évaluer l'efficacité de ces passages surélevés sur cinq ans ; puis pour réaliser un suivi sur dix ans de l'évolution de ces structures pour la faune et la flore.



Genette d'Europe empruntant un écoduc

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a concentré ses prospections sur le cortège des reptiles. Si l'écopont de Brignoles ne connaît pas une fréquentation très diversifiée du cortège, celui de Pignans a révélé son utilisation par certaines espèces ciblées pour sa création. C'est le cas du Léopard ocellé qui utilise la structure connectant le massif des Maures à la plaine agricole adjacente. Une bonne nouvelle pour l'espèce, pour laquelle l'autoroute crée une discontinuité forte dans ses capacités de dispersion.

Secteurs : Brignoles et Pignans (83)

Partenaire : Société ESCOTA

Intervention : depuis octobre 2013

Salarié référent : Vincent MARIANI



Un Léopard ocellé observé sur l'écopont de Pignans (83)

LIFE SOS CRIQUET DE CRAU

CONTEXTE

Sur la base de la stratégie de conservation élaborée en coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2015 et des travaux qui ont suivi sur la biologie de l'espèce ainsi que des premiers essais d'élevage en juillet 2020, une note de synthèse a été soumise pour le financement d'un projet LIFE. Après avoir déposé le projet complet en février 2021 et franchi toutes les étapes d'un processus de sélection exigeant, en septembre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses trois partenaires, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et les parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, ont obtenu le feu vert de la Commission européenne pour démarrer le projet LIFE SOS Criquet de Crau. S'étalant sur quatre ans (2021-2025) et d'un montant global de près de deux millions d'euros, ce projet vise la sauvegarde de l'espèce endémique de la Plaine de la Crau et en danger critique d'extinction.

FAITS MARQUANTS

Le projet, lancé en 2021 a bien avancé en 2023, avec plusieurs étapes de suivis et d'actions. Deux stagiaires ont réalisé des suivis, pour connaître notamment l'impact du pâturage sur la végétation et les populations de Criquet de Crau. Les oiseaux insectivores et les populations de criquets ont été surveillés grâce à l'aide de bénévoles, des équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Ligue pour la protection des oiseaux. Cette année aussi les bergers ont été impliqués dans les suivis des oiseaux liés aux troupeaux. Des préconisations de gestion ont été élaborées par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône pour les places de pâturage concernées par des enjeux liés au Criquet de Crau ou à la restauration du Coussoul.

Pour améliorer la gestion pastorale de l'habitat, un parc clôturé a été installé dans la partie nord de Calissane, dans l'objectif d'ouvrir le milieu. Les travaux de restauration du cabanon de Peau de Meau sont en voie d'achèvement. L'estimation de la taille des populations de Criquet de Crau a été mise à jour à Peau de Meau et sur un nouveau site à Calissane. Des journées de recherche du Criquet de Crau par des bénévoles et à l'aide de chiens de détection ont aussi eu lieu dans des nouveaux sites.

Les stations d'élevage dans les Parcs animalier de La Barben et de Citadelle de Besançon sont opérationnelles et une nouvelle volière in-situ a été installée à Cabanes Neuves en Crau. En 2024, une autre volière à Calissane accueillera les oothèques pondues en 2023. La stratégie de translocation du Criquet de Crau a été finalisée et prévoit un plan sur cinq ans. Malgré des difficultés en 2022, le programme d'élevage est en route et permettra la première réintroduction en Crau en 2024, vers le site de Petit Carton.

La Newsletter 2023 sur le LIFE SOS Criquet de Crau a été publiée en décembre 2023. La version française sous-titrée du film d'animation « Les secrets de la Steppe » a été diffusée pendant une semaine au cinéma de Saint-Martin-de-Crau en décembre 2023. De nombreuses actions de sensibilisation et de formation, telles que des articles dans la presse, des émissions radio, des animations, des sorties sur le terrain, des interventions auprès des écoliers, des étudiants et lors de colloques, ont également été menées.



© M. Bertino

Aérodrome de Plan-de-Dieu (84)



© CEN PACA

Éclosions de Criquet de Crau au Parc zoologique de La Barben, partenaire associé du projet LIFE SOS Criquet de Crau

Secteur : coussouls de Crau (RNN et hors RNN)

Partenaires : CA13, Parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, Cathy Gibault (certificat de capacité, élevage ex situ), Axel Hochkirsch (Université de Trèves, DE et UICN SSC grasshopper specialist group), Mark Bushell (Bristol zoological society, GB et EAZA Terrestrial Invertebrate Taxon Advisory Group), et de nombreux partenaires nationaux et internationaux

Cofinanceurs : UE, MTE (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur), CD13, Région Sud, MINARM

Intervention : 2015 (stratégie - IUCN), 2021 (LIFE Biodiversité)

Salariées référentes : Camilla CRIFÒ, Lisbeth ZECHNER

LIFE NATUR ARMY

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le LIFE Natur Army 2019-2023 porté par le ministère des Armées avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2020. Avec six Conservatoires impliqués, le projet a pour objectif d'atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires. Le Conservatoire y est associé pour son expertise et son action reconnue pour la préservation de l'Outarde canepetière (cf. p.57) sur le site pilote de la Base aérienne 115 d'Orange.

FAITS MARQUANTS

Clap de fin pour ce programme en 2023 avec deux actions phares sur des sites situés sur la commune d'Orange : l'actualisation du Plan de gestion de la Base aérienne 115 et de l'aérodrome du Plan de Dieu, et l'élaboration du premier Plan de gestion du nouveau site conventionné « terrain de manœuvre Aglanet ». La mise à jour des inventaires a confirmé la rareté et la patrimonialité de la biodiversité présente sur les espaces naturels en terrains militaires : Outarde canepetière, cortège d'oiseaux associés aux milieux steppiques, criquets strictement méditerranéens, et rare punaise psammophile, la liste est longue... Ces nouveaux documents de gestion dotés d'un programme d'action sur cinq ans, ont été élaborés en concertation avec les autorités militaires, et validés en Comité de pilotage ; ils viennent renforcer l'engagement de l'armée dans la préservation de la biodiversité.

Secteur : Vaucluse

Partenaires : BA115, ministère des Armées, FCEN, CEN Champagne-Ardenne, CEN Loir-et-Cher, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Pays de la Loire
Coordination : depuis 2020

Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

ECO-TIG PROVENCE

CONTEXTE

Eco-TIG Provence est un projet multi-partenarial animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; il consiste à organiser des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général dans les espaces naturels de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Le projet a été conçu en partenariat avec le parquet de Tarascon et les services pénitentiaires des Bouches-du-Rhône, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité, de la Fondation du Patrimoine, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Bouches-du-Rhône et du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Il s'appuie aussi sur l'engagement des gestionnaires d'espaces naturels du Département.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a encadré cette année 22 personnes placées sous main de justice, au cours de 70 journées de chantier. Comme chaque année depuis 2021, ces chantiers ont permis de réaliser de nombreuses opérations en faveur de la biodiversité dans les espaces naturels gérés par le Conservatoire dans les Bouches-du-Rhône (Crau, Petite Camargue de Saint-Chamas, etc.), mais aussi chez les autres gestionnaires partenaires du programme : Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat, Réserve nationale de Camargue, parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles. En 2023, un chantier-test a également été conduit dans le Vaucluse pour valider l'intérêt du dispositif auprès des partenaires judiciaires de ce département.

De nombreuses opérations de communication ont été organisées autour d'Eco-TIG, qui a notamment été valorisé au cours de plusieurs événements de célébration des 40 ans du Travail d'intérêt général. Un livret de retour d'expérience a également été édité pour faciliter la dissémination de ce type de partenariats auprès des gestionnaires d'espaces naturels et des services de la justice.

Secteurs : entre Camargue et Étang de Berre

Partenaires : Services judiciaires et pénitentiaires, OFB, Fondation du Patrimoine, Préfecture de Police, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels des Bouches-du-Rhône

Intervention : depuis 2020

Salariés référents : Jean-Pierre MARTINEZ, Axel WOLFF

Chantier Eco-TIG sur le site de Malouesse à Luynes (13) : débroussaillage de pelouses à Tulipe d'Agén



© Jean-Pierre Martinez - CEN PACA

LES GRANDS PROGRAMMES LA CONNAISSANCE



HELIX - MISE À DISPOSITION DE LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE RÉGIONALE

CONTEXTE

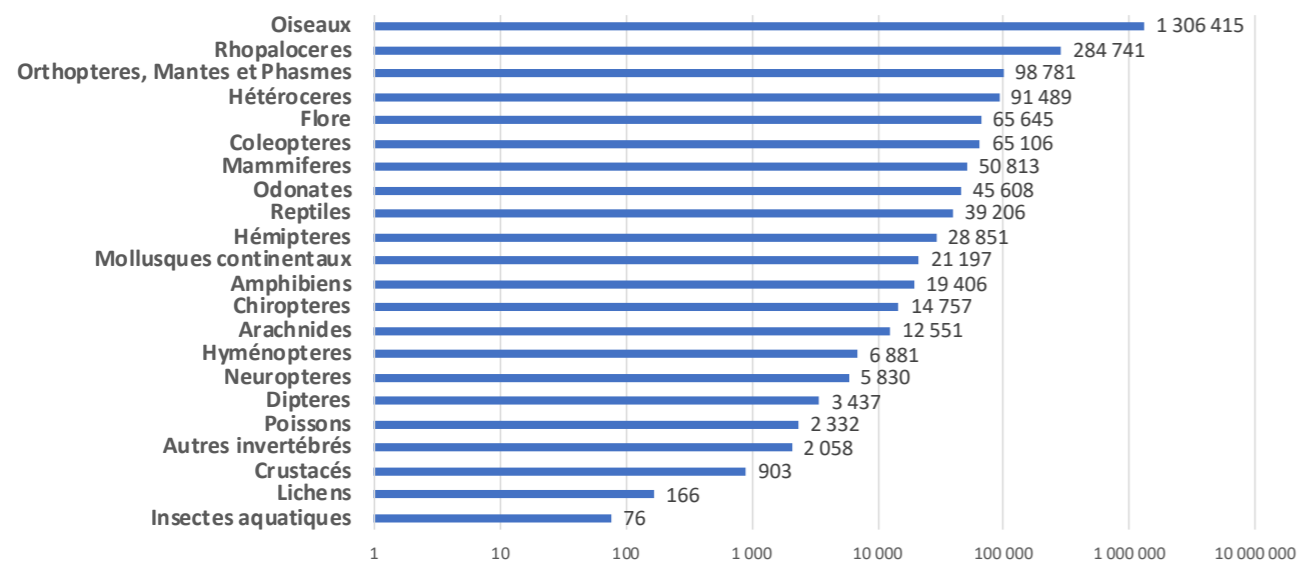
Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. L'alimentation de la base du Conservatoire, appelée HELIX, est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne développés en interne. L'outil de saisie HELIX est ouvert aux bénévoles observateurs naturalistes ainsi qu'à un groupe de validateurs. L'outil embarqué HELIX-Mobile utilisé par la plupart des salariés est désormais ouvert aux observateurs bénévoles. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis, ainsi qu'à la centralisation des données naturalistes bénévoles.

FAITS MARQUANTS

Fin 2023, HELIX compte 2 105 069 données pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (222 159 nouvelles données intégrées en 2023). Helix compte également 61 180 données en dehors du territoire régional (au niveau des départements limitrophes ainsi que la Principauté de Monaco et l'Italie). Une enquête a été diffusée au printemps 2023 auprès de l'ensemble des utilisateurs d'HELIX afin d'identifier leurs besoins en vue d'un changement d'outil. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant répondu à cette enquête (une quarantaine de retours ont été réceptionnés et analysés). Le nouvel outil sera étudié et testé en 2024.

Nous remercions également l'implication de chacun pour le partage de la connaissance naturaliste au travers de la base de données du Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nombre de données présentes dans Helix au 31/12/2023, par groupe taxonomique et tout territoire confondu



Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Intervention : depuis 2013
Salarié.es référent.es : Hélène CHAUVIN et Paul HONORÉ



SILENE - SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP) EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale PACA et Corse)
Intervention : depuis 2008
Salariées référentes : Hélène CHAUVIN et Julie DELAUGE

CONTEXTE

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plateforme régionale du SINP. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, de permettre la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud, l'Office français de la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Il anime le réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique. Il administre également les données faune.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a assuré entre autres la mission de secrétariat de SILENE ; l'animation des partenaires (en rencontrant une trentaine d'adhérents) ; l'administration des données (l'intégration, la validation et la diffusion des données faune). Fin 2023, SILENE centralise 13,52 millions de données dont 7,8 millions de données « faune ». L'année 2023 a été principalement dédiée au travail d'élaboration des référentiels des données sensibles faune dans le cadre du passage du SINP en open data. Des ateliers avec les experts régionaux se sont tenus de janvier à novembre, par groupes taxonomiques. La majorité des référentiels a été présenté et validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Ce travail se poursuivra en 2024 dans l'objectif de finaliser le référentiel faune.

Description du nombre de données disponibles dans SILENE au 31/12/2023, par groupes taxonomiques





SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE ET ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF

CONTEXTE

Les ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) identifient des territoires et des espaces écologiques majeurs. Ces espaces naturels ainsi inventoriés sont des outils de connaissance scientifique des milieux de la faune, de la flore et des habitats. Le partage de ces connaissances représente une aide précieuse à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique et la mise à jour pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis quinze ans.

FAITS MARQUANTS

Comme chaque début d'année, 2023 a commencé par l'organisation du Comité de pilotage, rassemblant l'ensemble des partenaires financiers et techniques travaillant sur les ZNIEFF afin d'établir un bilan du travail réalisé et d'évoquer les perspectives. C'était l'occasion de présenter le GIS Posidonie, nouveau partenaire technique qui va désormais travailler sur les ZNIEFF marines.

Pour la troisième année consécutive, une équipe de terrain réunissant des salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Conservatoires botaniques nationaux Alpin et Méditerranéen s'est rendue sur des ZNIEFF dont les données faune, flore et habitats sont trop anciennes. Il s'agit souvent de secteurs peu prospectés par les naturalistes et dont la consultation de SILENE (SINP régional) ne suffit pas à mettre à jour les dates d'observation. Ainsi, 11 ZNIEFF (neuf de type 1 et deux de type 2) réparties dans quatre départements ont été visitées. Il faut ajouter à cette liste quatre nouvelles zones qui feront l'objet

Vue sur la ZNIEFF « Crête et partie supérieure du bois de l'Ubac d'Auron » dans les Baronnies (05)

d'une proposition d'inscription (une dans le Vaucluse, deux dans les Bouches-du-Rhône et une dans les Alpes-Maritimes).

Ce travail de terrain a été complété par des actualisations réalisées grâce à la consultation de SILENE. Deux territoires ont été ciblés : le Queyras (18 ZNIEFF) et la Camargue (14 ZNIEFF).

Qu'il s'agisse de se rendre sur le terrain ou de consulter les données disponibles en base de données, l'actualisation des ZNIEFF permet de mettre à jour les listes d'espèces déterminantes et remarquables pour la faune et la flore, ainsi que les listes d'habitats. C'est également l'occasion de corriger certaines informations (espèces citées par erreur par exemple), de préciser le statut des espèces (oiseaux nicheurs, de passage, hivernants, etc.) et de modifier les commentaires qui sont consultables par tout un chacun sur le site internet de l'INPN, sous la forme de fiches pour chaque ZNIEFF. Enfin, la mise à jour des référentiels pour la faune s'est poursuivie cette année avec les mollusques continentaux (modifications apportées pour 36 taxons), dix familles de coléoptères (modifications pour 97 espèces) et les neuroptères (modifications pour 21 espèces).

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : MNHN, DREAL PACA, Région Sud, CBNA, CBNMED, GIS Posidonie

Intervention : depuis 2007

Salariées référentes : Sonia RICHAUD et Julie DELAUGE

STOC - SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

CONTEXTE

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, qui assure la coordination nationale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant en charge de la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et sur le site du Conservatoire, rubrique « STOC-EPS ».

FAITS MARQUANTS

Le programme STOC met en évidence, une fois de plus en 2023, la préoccupante situation des populations d'oiseaux communs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Certaines espèces, considérées comme des indicateurs de divers milieux écologiques (agricoles, urbains, forestiers et généralistes), fournissent une vue d'ensemble inquiétante. Au niveau régional, en plus de l'augmentation du nombre d'espèces dont les effectifs diminuent, presque tous les indicateurs de biodiversité sont en baisse.

Les espèces associées aux milieux urbains montrent les signes les plus marqués de déclin. Celles associées aux milieux agricoles semblent également continuer à connaître un déclin significatif vraisemblablement lié aux pratiques agricoles, à la perte générale de biomasse en invertébrés, à la détérioration des habitats, et aux autres facteurs spécifiques à ce contexte.

En revanche, les indicateurs relatifs aux milieux forestiers et aux espèces généralistes semblent montrer une tendance de déclin moins marquée, voire une tendance à la hausse au cours des trois dernières années dans la Région. Il est donc essentiel de prendre en compte les années de suivi à venir pour tirer des conclusions définitives sur cette tendance.

Le bilan complet des programmes STOC et SHOC offre un aperçu de l'évolution de la participation des contributeurs aux programmes, des tendances observées, ainsi que de la situation de certaines espèces et milieux après 23 années de surveillance dans la Région.

Secteurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur

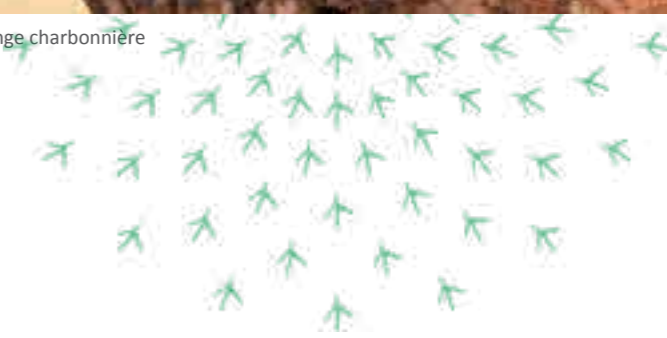
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud, CRBPO-MNHN, LPO PACA, observateurs bénévoles et structures participant au suivi

Animation : depuis 2001

Salarié référent : Vincent MARIANI



Mésange charbonnière



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE FAUNISTIQUE RÉGIONALE

CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité, portée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'élaboration d'un cadre d'orientation stratégique d'amélioration des connaissances est apparue nécessaire. Ce travail a été conduit, pour la flore et les milieux naturels, par les Conservatoires botanique national méditerranéen et alpin. Pour la faune, cette mission a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2023, l'état des lieux des connaissances des vertébrés et des groupes les mieux connus des invertébrés, à savoir les orthoptéroïdes, les rhopalocères et les odonates, a été conduit avec le concours de la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Groupe Chiroptères de Provence.

FAITS MARQUANTS

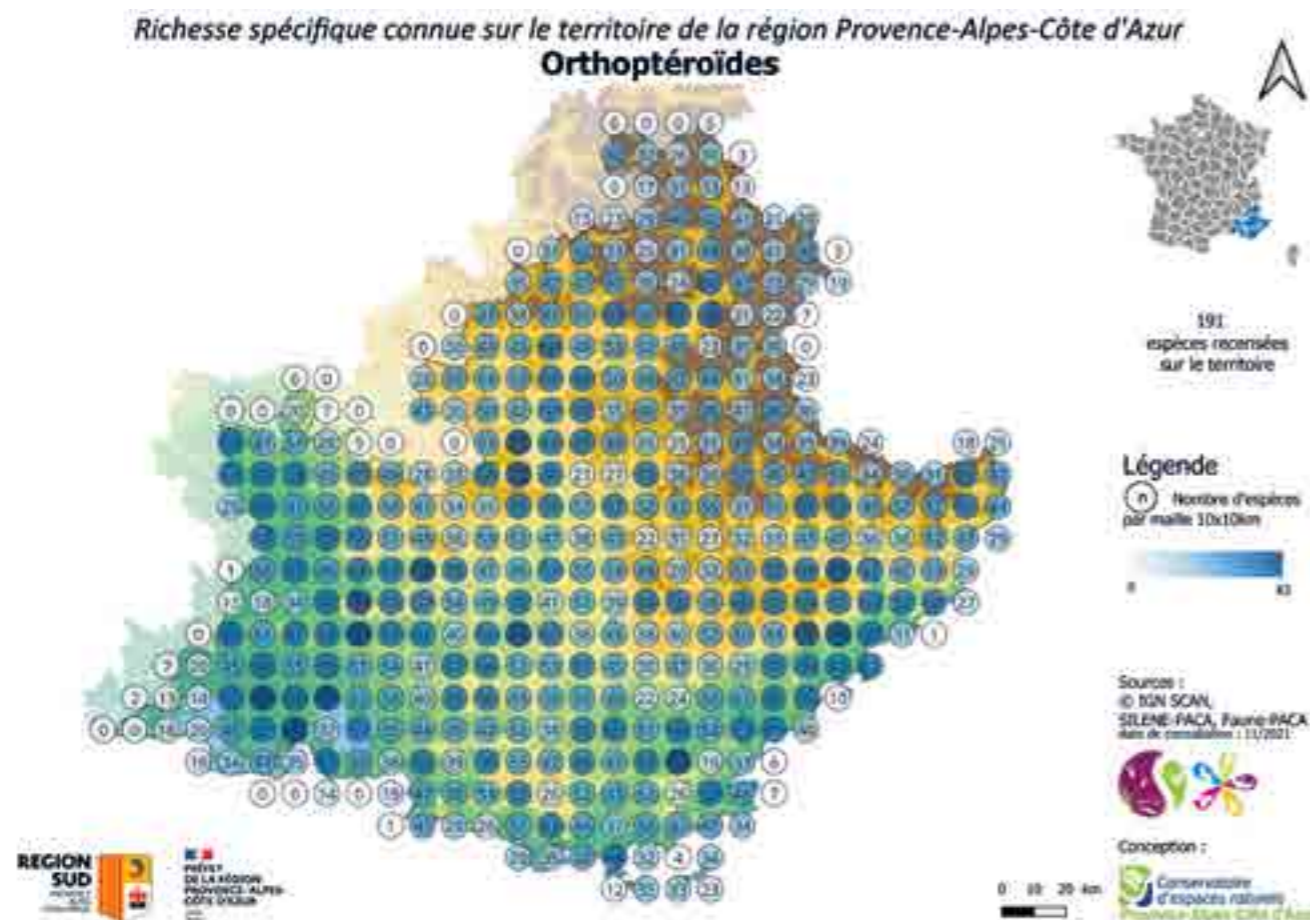
L'étude a permis de brosser le portrait de l'état des connaissances taxonomiques (connaissances sur les espèces) et chorologiques (leur répartition), ainsi que leur retranscription dans la base régionale du partage de la connaissance naturaliste SILENE (SINP régional). Pour tous ces groupes, la liste des espèces présentes sur le territoire régional est complète et dispose de données actualisées dans le SINP régional. Sur le plan chorologique, des disparités subsistent entre les groupes quant à la représentativité dans les bases de

données de la répartition biogéographique réelle des espèces. Ainsi, les oiseaux disposent d'une bonne connaissance chorologique. À l'opposé, la connaissance chorologique des orthoptéroïdes et des mammifères (hors chiroptères) est jugée très lacunaire. Pour les autres groupes, elle est jugée partielle.

Ces éléments ont permis d'identifier les espèces ou cortèges d'espèces prioritaires pour conduire des actions d'amélioration de la connaissance et d'en définir les grands objectifs (améliorer la connaissance de la répartition des espèces, actualiser les données, etc.). Pour exemple, l'étude a permis d'identifier parmi les 969 espèces étudiées, 95 espèces pour lesquelles le niveau de connaissance en base de données était tellement faible qu'une évaluation était impossible à ce stade. De même, 242 espèces bénéficient d'un niveau de connaissance jugé aujourd'hui lacunaire. L'ensemble de ces espèces constitue une priorité en termes d'amélioration des connaissances. Le rapport d'étude produit en 2023 propose des orientations d'amélioration : quels milieux cibler, quels territoires prioriser, les méthodes d'inventaires spécifiques à déployer... Cet état des lieux ébauche également les éventuelles dynamiques sur lesquelles s'appuyer.

Pour aller plus loin, la Région a confié au Conservatoire l'élaboration de plans d'actions concrets d'amélioration de la connaissance. Ce travail sera initié en 2024. L'année 2024 sera également l'occasion de poursuivre le travail d'état des lieux des connaissances pour l'ensemble des invertébrés non étudiés dans le premier volet de l'analyse.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, OFB, LPO PACA, GCP
Intervention : 2021-2022
Salariée référente : Laureen KELLER et Julie DELAUGE



Formation forêt des agents de la DENFA

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU VAR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne depuis 2015 le Conseil départemental du Var dans la mise en œuvre de sa politique publique Espaces naturels sensibles, la formation et le partage de connaissances avec les agents départementaux et l'appui technique et scientifique dans la mise en œuvre de mesures compensatoires ou de projets d'études avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var. Sous convention tri-annuelle, le Conservatoire propose cet appui à l'ensemble des agents départementaux du pôle Environnement et Biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné des agents gestionnaires d'Espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Var, principalement sur la thématique de la préservation des forêts et de la compréhension de leur fonctionnement pour le volet formation/sensibilisation, et sur l'amélioration des connaissances naturalistes sur plusieurs ENS. La politique d'accueil du public sur les ENS demande notamment une prise en compte accrue de certaines composantes écologiques importantes sur lesquelles le Conservatoire a pu accompagner le Conseil départemental en cette nouvelle année de partenariat.

Secteur : Var
Partenaire : Département 83
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Vincent Mariani

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans le déploiement de sa politique publique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) du Département. L'accompagnement technique et scientifique, les diagnostics écologiques, l'appui dans les actions de sensibilisation... sont au cœur de ce partenariat en place depuis 2010.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire a contribué à l'élaboration de la nouvelle grille de choix des Espaces naturels sensibles (ENS) qui a été validée dans le cadre du nouveau dispositif ENS du Conseil départemental de Vaucluse voté en fin d'année 2023. De nombreuses animations nature ont également été proposées dans le cadre de l'agenda nature du Département.

Secteur : Département de Vaucluse
Partenaire : CD 84
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU GRAND AVIGNON

CONTEXTE

Débuté en 2017 avec l'étude « Grand aperçu de la biodiversité », le partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est renforcé en 2021 avec la signature d'une convention-cadre. Les Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie ainsi que le Conservatoire botanique national méditerranéen accompagnent désormais le Grand Avignon jusqu'en 2024, dans un programme d'amélioration des connaissances et de préservation de la biodiversité à l'échelle intercommunale.

FAITS MARQUANTS

L'année 2023 marque la fin du programme d'amélioration des connaissances sur la biodiversité. Les équipes des Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie et du Conservatoire botanique national méditerranéen ont mutualisé les données produites sur les huit communes du Grand Avignon afin de proposer une restitution des résultats à l'échelle de l'agglomération, posant ainsi quelques bases pour l'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité. Les résultats ont été présentés aux communes du Grand Avignon lors d'un comité de pilotage final.

Secteur : Grand Avignon

Partenaires : Grand Avignon, CEN Occitanie, CBNMED, communes de Velleron, Caumont-sur-Durance et Saint-Saturnin-lès-Avignon (84)

Intervention : depuis 2017

Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER



Grand Isclon à Saint-Saturnin-lès-Avignon (84)

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES CHIROPTÈRES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent particulièrement vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces-clé pour la mise en place d'actions de préservation et pour la gestion du développement des territoires. Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est également consulté pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions Chiroptères (invité du COPIL, COTECH, etc.). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur certains sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.

FAITS MARQUANTS

Dans toute la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs gîtes occupés par des colonies de chauves-souris font l'objet d'un suivi et d'une gestion pour préserver ces populations.

Le suivi d'une colonie de Murins de Bechstein qui met bas et élève ses jeunes dans une usine hydroélectrique des Alpes-Maritimes a permis de constater une augmentation de l'effectif en 2023 par rapport à l'année précédente. Cette année, 228 individus, dont 82 jeunes, ont été dénombrés, contre 191 recensés au total l'année dernière.

Les efforts de conservation dédiés à une carrière des Bouches-du-Rhône se sont poursuivis en 2023 pour protéger une colonie de plusieurs centaines de Minioptères de Schreibers qui utilise ce site aux périodes de transits. Un projet de fermeture physique des carrières est en cours, ainsi que la mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope. Le site abrite également une population de Grand Rhinolophe. Cette année, une quarantaine d'individus de l'espèce ont été observés dans les carrières.

Dans le département du Var, la colonie de reproduction de Petit Rhinolophe qui occupe la grange d'une abbaye a cette année encore fait l'objet d'un suivi.

Également située dans le Var, la grange d'un château constitue l'un des plus remarquables sites de reproduction du Murin de Bechstein de la région. Jusqu'à 300 individus (environ 200 adultes pour 100 jeunes), y ont été recensés par le passé. Cependant, seule une trentaine de Murin de Bechstein, dont 6 juvéniles, y a été recensée au début du mois de juillet. Bien qu'il s'agisse d'une espèce très mobile dont l'occupation des gîtes varie beaucoup, il est nécessaire de surveiller la fréquentation de ce site qui revêt une importance majeure pour la conservation de l'espèce dans la région.

D'autres projets concernant les chiroptères ont été réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2023. Le Conservatoire participe notamment depuis 2022, aux côtés



Oreillard sp.

© S. Le Lez - CEN PACA

d'une dizaine d'associations, à un projet d'envergure nationale de surveillance du Minioptère de Schreibers. Dans ce cadre, nous avons mis en œuvre le protocole expérimental de suivi par l'acoustique sur un gîte de transit de l'espèce dans le Var, dans le but d'aboutir à un nouveau procédé de comptage pour les gîtes peu accessibles. En 2023, le Conservatoire a impulsé le travail de création d'une base de données régionale des gîtes à chiroptères. Plusieurs rencontres ont eu lieu en février et mars 2023 afin d'identifier les différentes parties prenantes de ce projet. La rédaction d'une charte de fonctionnement de cette base de données, appelée Base Bastelle et porté par l'outil dbchiro, a débuté au printemps 2023 et est en cours de finalisation. Une mise en commun des données de gîtes connus par les membres du collectif a été réalisée à l'été 2023 afin de préfigurer la base de données et également d'apporter une aide à la décision dans le travail d'évaluation de la donnée sensible « chiroptère » dans le contexte du SINP (Système d'information sur la nature et les paysages). Le projet a été présenté, conjointement avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors du Comité technique du Plan régional d'actions Chiroptères le 14 décembre 2023. Il a aussi été présenté aux animateurs Natura 2000 le 16 novembre 2023 par la DREAL.

Dans le cadre de l'évolution de SILENE vers l'open data, un atelier d'experts chiroptérologues régionaux s'est déroulé en septembre 2023 afin d'évaluer la sensibilité des données de chiroptères dans le cadre du SINP. Toutes les données de gîtes sont ressorties comme étant sensibles à la diffusion, quelle que soit l'espèce concernée. Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel donnera son avis sur cette proposition en 2024.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : propriétaires, gestionnaires, bénévoles

Intervention : depuis 2010

Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES INVERTÉBRÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Ce programme de connaissance et de conservation est une stratégie d'actions coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en relation avec un réseau d'entomologistes. Il vise à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale, l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets :

- La connaissance
- La conservation (protection et gestion)
- La dynamique réseau (animation du réseau d'entomologistes et de bénévoles)

Les inventaires régionaux (lépidoptères diurnes depuis 2014, orthoptères depuis 2017, coléoptères cicindèles depuis 2019) sont des atlas permanents et bio-historiques se situant à l'interface ou au service de ces trois axes d'intervention.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi les actions de connaissance ciblées sur des espèces menacées d'orthoptères aux quatre coins de la Région sur des sites majeurs :

- Camargue littorale (13), avec la Tour du Valat, pour préciser localement la répartition et les exigences écologiques du Criquet des dunes (EN sur la liste rouge), ainsi que *Oecanthus dulcisonans* et *Trigonidium cicindeloides* ;
- Collines de Sénas (13), pour rechercher (et trouver) une nouvelle population de l'Oedipode occitane (EN sur la Liste rouge) ;
- Plateau de Canjuers, centre Var, et contrefort nord-ouest de la Sainte-Victoire (13) pour rechercher le Criquet hérissé (EN sur la liste rouge). Fait marquant, l'espèce a été retrouvée sur les deux localités sans observation récente, y compris en 2022 lors des recherches avec un chien de détection, sur la montagne du Concors et dans la partie ouest de Vauvenargues (13).

Le Conservatoire a également parcouru des mailles en déficit de connaissance des orthoptères, comme sur la montagne de Boules dans les Alpes-de-Haute-Provence et à Sorbiers dans les Hautes-Alpes.

Toujours concernant les orthoptères, deux actions de conservation ont vu leur phase préliminaire se concrétiser :

- Dans le Haut Var occidental, pour préserver les habitats de trois espèces endémiques et menacées : le Criquet hérissé, l'Arcyptère provençale et l'Ephippigère provençale. Le projet de création d'une Réserve naturelle régionale a été initié, avec un porté à connaissance des élus, et des acteurs du territoire, en premier desquels le CERPAM, pour intégrer la pratique pastorale comme outil de gestion privilégié des pelouses steppiques.
- En Haute Durance, où les échanges sur un projet de Réserve naturelle au cours de l'année se sont soldés par une réunion publique à Réotier, conjointement organisée avec l'association Patrimoines de Réotier. Des élus de la commune, ainsi qu'une quarantaine de personnes ont assisté à la présentation et participé aux échanges sur l'idée de création d'une Réserve naturelle nationale pour préserver cet écosystème exceptionnel.

Les échanges avec des acteurs du territoire et le réseau d'entomologistes se poursuivent sur des thématiques entomologiques transversales, par exemple :



Réunion pour appliquer la méthodologie de l'UICN lors de la réévaluation de la Liste rouge des papillons de jour et zygènes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13, MNHN, SILENE, réseau associatif spécialisé, experts mobilisés bénévolement, Parc national des Calanques, Tour du Valat, Réserve naturelle nationale de Camargue, Métropole Aix-Marseille-Provence, etc.

Intervention : depuis 2011

Salarié.es référent.es : Laureen KELLER et Stéphane BENCE

- Des prospections et échanges divers avec des spécialistes et le milieu associatif dans le Var, notamment la SSNATV (Société des sciences naturelle et d'archéologie et de Toulon et du Var).
- Des prospections et échanges avec des spécialistes, l'association Nostà Mar et l'animatrice Natura 2000 de l'Étang de Berre, sur le marais de la Tête noire à Rognac (13).

Concernant les coléoptères, l'animation du réseau d'observateurs et les prospections se poursuivent sur la sous-famille des cicindèles. Le CEN PACA sera l'un des principaux contributeurs à l'atlas national, désormais en phase finale. Les autres coléoptères font l'objet d'un effort continu sur les deux axes de travail suivants :

- Saisie de données bibliographiques, en particulier à partir de plusieurs volumes du fameux catalogue de Caillol sur les coléoptères de Provence (1908-1954).
- Prospections et échanges avec des spécialistes, notamment sur les familles de coléoptères qui comportent des espèces psammophiles et saproxyliques (vieux arbres). Les vieux boisements font l'objet - au travers des peuplements d'espèces saproxyliques - d'une expertise à l'échelle régionale dans le but de préfigurer une stratégie de conservation à cette échelle.

Concernant les neuroptères, l'actualisation du référentiel ZNIEFF de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été l'occasion de faire une synthèse des connaissances sur cet ordre dans le cadre de la stratégie entomologique, en relation avec les spécialistes nationaux et régionaux, l'association L'Ascalaphe en premier lieu. Désormais 124 espèces sont connues en Provence-Alpes-Côte d'Azur, appartenant à 8 familles. Un effort de connaissance s'est concentré sur les Myrmeleontidae (fourmillions), la plupart des espèces étant reconnues comme des bio-indicatrices pertinentes pour les milieux sableux littoraux et continentaux.

L'année 2023 est également marquée par la coordination de la réévaluation de la Liste rouge régionale des papillons de jour et zygènes. Plus d'un million de données ont été utilisées et un groupe d'experts constitué pour appliquer strictement la méthode ad hoc sur 253 espèces, 59 sous-espèces et 8 populations. Le résultat suit actuellement la procédure de validation par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Par ailleurs, le CEN PACA accompagne plusieurs plans d'actions : deux Plans nationaux d'actions (PNA) pilotés par le Conservatoire botanique national alpin sur les pelouses sableuses (Vaucluse) et sur les parois rocheuses ; la déclinaison régionale du PNA Odonate pilotée par la Tour du Valat. Des inventaires, des appels à prospections et de nombreux échanges en présentiel ou mail ont jalonné l'année 2023, notamment pour la préservation et l'amélioration des espèces menacées en haute montagne (Hautes-Alpes, haute vallée de la Clarée et Alpes-de-Haute-Provence, plateau de Dormillouse).

Enfin, au-delà des pelouses steppiques et des zones humides, régulièrement abordées au travers des projets déjà présentés,

deux autres thématiques « habitats » et « cortèges d'espèces associées » font l'objet d'une attention particulière pour améliorer leur connaissance : les milieux alluviaux des rivières en tresses, abordées notamment grâce au suivi des arthropodes indicateurs, en partenariat avec le Syndicat mixte d'aménagement Vallée de la Durance, et les milieux littoraux psammophiles. Pour ces derniers, un protocole d'inventaire standardisé est expérimenté par le CEN PACA pour servir d'outil d'évaluation de l'état de conservation et de suivi de ces milieux fortement dégradés par l'activité humaine. Les groupes taxonomiques utilisés sont les coléoptères, hémiptères hétéroptères, neuroptères, Myrmeleontidae (fourmillions), dermaptères, chilopodes géophiles et mollusques continentaux. Des premiers tests de protocoles ont été réalisés dans le Var. Concernant les cibles taxonomiques, il est à signaler qu'un effort d'amélioration de la connaissance cible deux groupes taxonomiques très diversifiés pour préfigurer une démarche d'inventaire régional : les lépidoptères macro-hétérocères et les hémiptères hétéroptères, notamment la super famille des Pentatomoidea.

Hoplie bleue



CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DE L'HERPÉTOFAUNE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme est apparue essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, la rédaction du premier Atlas herpétologique régional est en finalisation.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement impliqué dans la finalisation de la rédaction de l'atlas des amphibiens et reptiles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ensemble des espèces mentionnées en région dispose aujourd'hui d'une monographie rédigée par un ou plusieurs experts herpétologues. Ces monographies ont subi un processus de relecture de fond par le réseau d'herpétologues impliqués dans la rédaction de l'ouvrage. Plusieurs parties introductives ont vu le jour en 2023, dont des parties rédigées par des spécialistes (écotoxicologie, néoténie...). La base de données a été grandement amendée par les retours des experts, ces modifications ont été retranscrites dans SILENE. C'est le cas notamment des Tortues marines pour lesquelles un gros travail de vérification et d'intégration de données historiques a été réalisé avec l'aide de plusieurs acteurs. La production des cartes de répartition de l'Orvet fragile et de l'Orvet de Vérone, et de celles du complexe des grenouilles vertes, avec l'aide des chercheurs en génétique, permet de bien visualiser l'état des connaissances sur ces taxons complexes à aborder génétiquement. Fin 2023, toutes



Orvet fragile *Anguis fragilis*

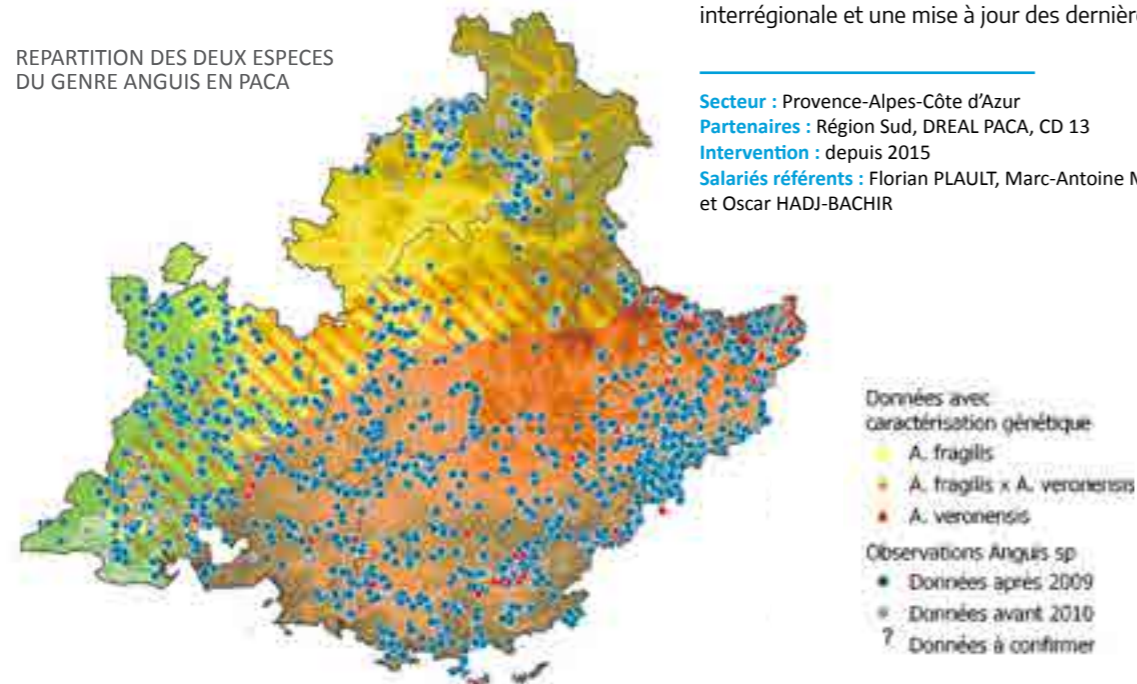
les cartes de répartition d'espèces sont ainsi prêtes pour l'édition. Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est impliqué dans la rédaction en cours du Plan national d'actions Vipères (Vipère péliade, Vipère aspic et Vipère de Séoane).

Le Conservatoire a également participé à la réflexion animée par la Société herpétologique de France (SHF) sur l'élaboration et la mise en place de suivis populationnels des reptiles et amphibiens à large échelle. Des réflexions sont entamées avec la SHF pour identifier les possibilités de mise en œuvre de ces suivis pour les années à venir (suivis PopReptiles et suivis PopAmphibiens).

Le travail d'élaboration de la liste des espèces faunistiques à données sensibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été lancé à l'automne 2022. Les herpétologues du Conservatoire ont été consultés afin d'émettre une première évaluation des données sensibles. Ils ont également été associés à l'organisation d'un atelier d'experts régionaux. Les experts du Conservatoire ont réalisé une première présentation de leurs analyses au groupe « connaissance » du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 5 avril 2023. Puis ce travail a été validé par le CSRPN du 25 mai 2023. Les résultats de ces travaux seront rendus publics en 2024. Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est impliqué avec la SHF dans les réflexions sur l'amélioration du protocole de suivi du Lézard ocellé élaboré dans le cadre du Plan national d'actions Lézard ocellé en région méditerranéenne, ce qui a nécessité au préalable une mise à jour de la base de données interrégionale et une mise à jour des dernières analyses.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : Région Sud, DREAL PACA, CD 13
Intervention : depuis 2015
Salariés référents : Florian PLAULT, Marc-Antoine MARCHAND et Oscar HADJ-BACHIR

REPARTITION DES DEUX ESPÈCES DU GENRE ANGUIS EN PACA



Chilostoma cingulatum

STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA MALACOFAUNE

CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite plus de 400 taxons de mollusques continentaux, soit plus de la moitié des espèces présentes en France métropolitaine. Près de 20 % d'entre elles sont endémiques de la région et représentent donc un fort enjeu de conservation. Pourtant, les connaissances sur ce groupe taxonomique sont lacunaires et l'étude de ces animaux a été boudée pendant plusieurs décennies.

C'est pourquoi le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis plusieurs années des études et inventaires afin d'améliorer les connaissances chorologiques (étude scientifique de la répartition géographique des espèces animales et végétales) et écologiques des espèces dans un objectif de leur meilleure prise en compte dans la gestion et l'aménagement du territoire.

FAITS MARQUANTS

Depuis 2021, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise l'inventaire des mollusques continentaux dans le cadre des mises à jour des listes des espèces déterminantes et remarquables des ZNIEFF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce à ces prospections, la connaissance de la malacofaune de la région a été grandement améliorée. La liste de ces espèces déterminantes et remarquables ZNIEFF a été révisée en 2023.

Cette année, la stratégie « connaissance malacologie » a permis l'élaboration d'une clé de détermination des Helicidae de la région. Cette première famille traitée fait partie d'un projet d'élaboration d'un guide de détermination des mollusques continentaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le cadre du programme STOECHAS porté par le Parc national de Port-Cros afin d'améliorer la connaissance naturaliste, le Conservatoire a mené des inventaires de la malacofaune de la zone cœur et d'adhésion.

Le Conservatoire a porté une attention particulière sur les trois îles principales du territoire (Porquerolles, Port-Cros et Levant),

montrant un déficit de connaissance important et susceptible d'accueillir une malacofaune particulière liée à ce contexte insulaire. Avec un total de 518 données acquises, composées de 53 taxons observés sur l'ensemble du territoire, dont plusieurs espèces patrimoniales et endémiques du massif des Maures, *Urticicola suberinus*, *Xerosecta terverii*, le Parc de Port-Cros abrite une malacofaune riche et singulière. La singularité de cette malacofaune s'expliquant par le contexte géologique peu favorable, constitué de roches acides (gneiss, granite, micaschiste...).

De nombreuses espèces observées n'avaient jamais été vues sur le territoire et ces inventaires ont donc permis d'améliorer nettement la connaissance des mollusques continentaux du Parc de Port-Cros. Le Conservatoire a évalué la définition de données sensibles pour la malacofaune de la région afin d'identifier d'éventuelles espèces nécessitant un floutage de leurs données dans le contexte de l'évolution de SILENE vers l'Open data. Il a été conclu, avec les malacologues Olivier Gerriet et Daniel Pavon, qu'aucun taxon ne devait figurer comme sensible à l'issu des discussions, le floutage des données étant considéré comme un frein à l'amélioration des connaissances de ce groupe taxonomique peu étudié.

Le Conservatoire a animé au cours de l'année le réseau des malacologues et autres acteurs s'intéressant aux mollusques continentaux. Cette animation a pour but de partager l'évolution des connaissances malacologiques sur le territoire, de valider des données dans les bases SILENE et Helix, et d'assurer un soutien en cas de difficultés de détermination, de discussions autour de fous taxonomiques et autres partages de ressources bibliographiques. Cela permet donc de dynamiser le réseau d'acteurs et ainsi améliorer la connaissance globale sur ce groupe taxonomique peu étudié.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaires : DREAL PACA, Région Sud
Intervention : depuis 2021
Salarié référent : Marin MARMIER



ÉTUDE POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DE LA TRAME TURQUOISE DU SUD-OUEST MONT VENTOUX

Mare du Bois (84), projet Trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux

CONTEXTE

Le territoire des terrasses du Sud-Ouest Mont Ventoux a été identifié comme une zone géographique accueillant un réseau de mares et de peuplements d'amphibiens remarquable lors de l'Inventaire départemental des zones humides de Vaucluse mené par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de conserver ce patrimoine naturel, l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du Sud-Ouest Mont Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Mont Ventoux se sont associés dans une démarche visant la définition et la préservation de la trame turquoise du bassin versant local. Cette démarche en trois volets vise non seulement l'étude fonctionnelle du réseau de mares et de leur peuplement d'amphibiens pour définir une stratégie de préservation/restauration adaptée mais aussi la création de mares, avec l'appui d'une communication vers les élus et le grand public. L'étude cible le Pélobate cultripède, indicateur de la biodiversité des mares temporaires méditerranéennes, et espèce-clé de la Trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux.

FAITS MARQUANTS

Année de lancement de ce programme, 2023 a vu la mise en œuvre des trois volets de l'étude. L'étude fonctionnelle de la Trame turquoise assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur consistait en un recensement et une caractérisation des mares et de leurs peuplements d'amphibiens. Le recensement

des mares a pu se faire de manière satisfaisante et sera finalisé en 2024. Toutefois, en raison de la sécheresse durable, le recensement des amphibiens, aussi bien au printemps qu'à l'automne, n'a pas pu se faire et a dû être reporté à 2024. Parallèlement, l'EPAGE du Sud-Ouest Mont Ventoux a initié la préparation et la définition du chantier de restauration de la mare du Parandier pour un démarrage à l'hiver 2024. Les échanges entrepris avec le Syndicat Rhône Ventoux pour la création d'une mare test sur le secteur des Sablons (Mormoiron, 84) n'ont quant à eux pas permis d'aboutir à un accord permettant une programmation des travaux à l'automne. Enfin, la communication autour du projet gérée par le Parc naturel régional du Mont Ventoux a permis de réaliser une interview radio, de programmer une série d'animations dans les centres de loisirs et de produire un guide pour la création de mares. Deux journées techniques à destination des élus du territoire seront réalisées en 2024.

Secteur : Bassin versant du Sud-Ouest Mont Ventoux

Partenaires : EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, PNR du Mont Ventoux, CD84, AERMC, Syndicat mixte Rhône Ventoux

Intervention : depuis 2023

Salarié référent : William TRAVERS

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE ET À LA PRÉSERVATION DES MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU BASSIN VERSANT DU CALAVON

CONTEXTE

Proposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une initiative en faveur de la biodiversité, le projet vise à contribuer à la définition de la trame turquoise du bassin versant du Calavon par une étude fonctionnelle des mares et réseaux de mares, et définir une stratégie de préservation/restauration. L'étude cible le Pélobate cultripède, indicateur d'une biodiversité caractéristique des mares temporaires au sein des écosystèmes méditerranéens, et comme espèce-clé de la Trame turquoise du Calavon. L'inventaire et la caractérisation des mares, la distribution et l'étude de la dynamique de la population de Pélobate cultripède, ainsi que l'analyse spatiale des continuités écologiques sont au cœur de ce programme piloté par le Conservatoire et mis en œuvre avec le Parc naturel régional du Luberon.

FAITS MARQUANTS

Enclenchant la deuxième phase de ce programme en faveur des mares du Calavon, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est attaché à mettre en œuvre une animation

territoriale auprès des propriétaires de mares en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon. Ce travail d'animation a pour objectif d'informer les propriétaires de mares sur la nécessité de préserver ces milieux et de permettre lorsque cela est possible une maîtrise foncière ou d'usages afin d'appliquer le programme de travaux en faveur des mares soumis au Parc en 2023 par le Conservatoire.

Parallèlement, 2023 a été l'année de soumission d'un article scientifique présentant le travail réalisé sur le Pélobate cultripède et le réseau de mares au comité scientifique du Parc naturel régional du Luberon en vue d'une diffusion dans son courrier scientifique.

Secteur : bassin versant du Calavon

Partenaires : PNR Luberon, AERMC, CD84, Région Sud, CEFE-CNRS, Statipop

Intervention : depuis 2019

Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER, William TRAVERS

Pélobate cultripède à proximité de la mare du Plan (84)



ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES DU SYNDICAT MIXTE POUR LES INONDATIONS, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'EAU (SMIAGE)

CONTEXTE

Le Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) est un Établissement public territorial de bassin (EPTB) qui porte des missions relatives à la gestion durable de la ressource en eau, à la prévention des inondations et à la gestion des milieux aquatiques. Par transfert ou délégation, il assure le bloc de compétences GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) pour le compte des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) membres. La protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines est une des missions de la GEMAPI. Le SMIAGE souhaite se doter d'une vision globale et homogène des zones humides sur l'ensemble de son territoire et disposer d'une stratégie opérationnelle et hiérarchisée en faveur de ces milieux et de leurs enjeux fonctionnels. C'est ainsi que le projet du Plan de gestion stratégique zones humides (PGSZH) sur le territoire maralpin en coopération entre le SMIAGE et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est né.

FAITS MARQUANTS

Le premier Comité technique a été réalisé le 31 janvier 2024 au Centre administratif des Alpes-Maritimes (48 acteurs techniques conviés) aboutissant à la validation de la méthodologie du Plan de gestion stratégique zones humides (PGSZH) du Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) par l'ensemble des acteurs. Point fort du COTECH : le soutien de la Direction départementale des territoires et de la mer et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La première phase du projet a ensuite débuté, à savoir le complément et la mise à jour des inventaires départementaux des zones humides sur le territoire du SMIAGE réalisés en 2012, 2015 et 2016 par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette étape consiste à réaliser une pré-identification des zones humides potentielles grâce aux nouveaux outils cartographiques disponibles et aux nouvelles données de la flore indicatrice de zones humides. L'objectif est l'amélioration des connaissances dans le but d'une meilleure évaluation des enjeux dans le cadre du PGSZH.

Secteur : La stratégie à bâtir en faveur des zones humides concernera l'ensemble des bassins versants du SMIAGE, à l'exception du territoire de la métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) qui conduit déjà elle-même son propre plan de gestion stratégique des zones humides, en collaboration avec le CEN PACA. Les bassins versants concernés par la stratégie du SMIAGE sont les suivants : Brague, Cagne, Côtiers Est, Côtiers Ouest, Loup, Paillons, Riou de l'Argentière, Roya (partie française), Siagne et Var. Les bassins versants Var, Siagne et Riou de l'Argentière sont à cheval sur les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.

Partenaires : SMIAGE, AERMC, DDTM

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Ambre BAXA



Circaète Jean-Le-Blanc sur un perchoir dans la ZPS Garrigues de Lançon

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES FAUNISTIQUES SUR LES SITES NATURA 2000 DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONTEXTE

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en tant que structure animatrice des sites Natura 2000 « Garrigues de Lançon et Chaînes alentour », a passé une commande auprès du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser le suivi de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc et pour l'inventaire de l'Outarde canepetière sur le site Natura 2000 ainsi que sur un secteur complémentaire sur le PAEC (Projets agro-environnementaux et climatiques) Garrigues de Lançon. Cette commande a lieu dans le cadre du Marché pour l'inventaire de la biodiversité en espace naturel dont le Conservatoire est attributaire. Sur la Zone de protection spéciale « Garrigues de Lançon », le Conservatoire réalise un suivi de la reproduction de certains couples nicheurs depuis 2020, complétant ainsi les données collectées précédemment. En 2023, en collaboration avec l'animation du Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière, la Métropole a souhaité actualiser les connaissances sur cette espèce sur le périmètre du PAEC Garrigues de Lançon.

FAITS MARQUANTS

Pour le suivi de la reproduction de Circaète Jean-Le-Blanc, les résultats 2023 sont mitigés : sur les huit sites qui ont fait l'objet d'un suivi de la reproduction, quatre sites ont produit des jeunes à l'envol. Deux couples semblent avoir connu un échec et aucun couple n'a été détecté sur le secteur des Taillades (Lambesc) pour la troisième année consécutive. Le suivi réalisé pour l'Outarde canepetière a permis de confirmer l'utilisation historique de huit secteurs avec treize mâles chanteurs identifiés. Des recommandations pour la prise en compte du domaine vital de cette espèce ont pu être transmises à la Métropole dans le cadre de l'animation du Plan national d'actions. Cet inventaire a permis de proposer des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) à engager en faveur de cette espèce.

Secteurs : ZPS Garrigues de Lançon et PAEC Garrigues de Lançon – Bouches-du-Rhône

Partenaires : Métropole Aix AMP, Grand Site Sainte-Victoire, Université Aix-Marseille

Intervention : 2022

Salarié.es référent.es : Guillaume VILLETTE, Jean-Christophe BARTOLUCCI et Bénédicte MEFFRE



Suivi de l'Armoise de Molinier

LES GRANDS PROGRAMMES L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MARAIS DE GAVOTY, LAC DE BONNE COUGNE, LAC REDON »

CONTEXTE

En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé pour trois ans de l'animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne, Lac de Redon ». Ce site abrite des zones humides temporaires, relictuelles, situées au sein de vastes dépressions en cuvette, favorisant une grande biodiversité végétale et animale (Armoise de Molinier, Tortue d'Hermann, Pélobate cultripède).

FAITS MARQUANTS

La première convention d'animation du site s'est achevée en 2023. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc proposé à la Région Sud de porter l'animation pour trois années supplémentaires

Le Conservatoire a mené les suivis standardisés de la colonisation des lacs de Redon et Gavoty par l'endémique Armoise de Molinier Artemisia molinieri et des populations d'Agrile lacustre Agrilus lacus entre juin et septembre. L'Armoise semble être en légère régression sur Redon et en augmentation sur Gavoty depuis 2021. Pour

l'Agrile, les conditions météorologiques de cette année ont semblé conduire à un décalage de l'émergence des adultes. Ces suivis se poursuivront en 2024 et permettront d'affiner les connaissances sur ces deux espèces endémiques des lacs temporaires du centre Var et d'évaluer l'état de leur population.

Secteurs : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)

Partenaires : Région Sud, OFB, CBNMED, Tour du Valat, Département 83, DREAL PACA, DDTM

Animation : depuis 2021

Salarié référent : Vincent MARIANI

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 DE LA « MONTAGNE DE LURE »

CONTEXTE

Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au travers d'un marché auprès de la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron puis du Parc naturel régional du Luberon désignée comme structure animatrice en 2022. Ce très beau massif forestier aux influences méditerranéennes et montagnardes abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la Région. L'exploitation modérée du site permet le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones (transition entre deux écosystèmes) et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini et le Pique-Prune, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympatrique des trois oreillards) et pour sa très grande richesse en papillons de jour et coléoptères.

FAITS MARQUANTS

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont été renouvelées pour les éleveurs individuels et collectifs en collaboration avec le CERPAM et le Parc naturel régional du Luberon (rencontres sur les exploitations ou alpages, visite des parcelles engagées, rédaction des dossiers d'engagement etc.). Au total, 675 ha de surface ont été engagées sur des mesures « biodiversité » dans cette nouvelle programmation PAC 2023-2027. Le contrat Natura 2000 visant la création d'un réseau de mares porté par l'association La Nef des fous en régie s'est achevé à l'automne 2023. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a également accompagné l'Office national des forêts dans la création de gîtes à chauves-souris dans une ancienne bergerie

Rencontres des éleveurs ou groupements pastoraux pour la souscription de MAEC « biodiversité » avec le CERPAM



© L. Granato - CEN PACA

et dans le gîte forestier le « Jas de Madame » en Forêt domaniale du Jabron. Les travaux seront réalisés par l'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Bevens via des chantiers pédagogiques réalisés par les élèves en CAP maçonnerie, ferronnerie, menuiserie. L'autre action phare de l'année a été le lancement du Plan de gestion éco-pastoral porté par le Département des Alpes-de-Haute-Provence. Ce travail ambitieux et multi-partenarial vise à l'échelle des milieux pastoraux et forestiers de l'ENS de Lure la mise en place d'actions concrètes d'améliorations pastorales (équipements, signalétique, etc.) et de conservation des habitats et des espèces (suivi, travaux, etc.), en tenant compte des problématiques actuelles vécues (multiusage, tourisme, prédation, etc.) et des perspectives en lien avec les évolutions du climat.

Secteur : Montagne de Lure

Partenaires : PNR Luberon, ONF, Région Sud, DREAL PACA, DDT 04, CD 04, OFB, CERPAM, communes du site Natura 2000, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc.

Intervention : 2013-2023

Salariée référente : Laura GRANATO

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DU MALAY »

CONTEXTE

La Montagne du Malay est située pour sa majeure partie dans le camp militaire de Canjuers et présente un ensemble de milieux exceptionnels sauvages et préservés, avec des espèces et des habitats d'intérêt communautaire assez rares en France. La seule population de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* connue à ce jour dans le Var s'y trouve notamment. Depuis 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur du site Natura 2000 sur une surface de 1 278 hectares.

FAITS MARQUANTS

La deuxième convention d'animation du site s'est achevée en 2023. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé à la Région d'assurer le portage de l'animation pour trois années supplémentaires.

En 2023, le Conservatoire a démarré une étude d'évaluation de l'impact du pâturage sur la Vipère d'Orsini, financée par l'Armée dans le cadre d'un Fonds d'intervention pour l'environnement. Trois types de suivis sont réalisés pour ce projet : un suivi floristique par transects, un suivi des orthoptères (proies principales de la Vipère d'Orsini) via des Indices linéaires d'Abondance (ILA) et un suivi CMR (capture-marquage-recapture) de la population de Vipère d'Orsini du plateau du Malay qui débutera en 2024. Une première journée de prospection a été réalisée cette année et a permis de marquer un nouvel individu. L'impact du pâturage sera évalué en comparant les données obtenues dans le cadre des suivis des zones pâturées et des exclos (espace délimité qui permet de protéger des espèces) non pâturés depuis leur mise en place, soit un peu plus de trois ans. L'étude se poursuivra en 2024.



© O. Hadj-Bachir - CEN PACA

Vipère d'Orsini lors d'une journée de prospection sur la Montagne du Malay (83)

Secteurs : Seillans, Mons, Bargème et La Roque-Esclapon (83)

Partenaires : Région Sud, ONF, ministère des Armées, DREAL PACA, DDTM

Animation : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)

Salariée référente : Gwenola BIAU

ANIMATION RÉGIONALE EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

CONTEXTE

Les pressions liées aux enjeux d'aménagement du territoire accélèrent l'altération et la régression constantes des zones humides en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ces pressions s'ajoutent les effets indéniables du changement climatique. Dans ce contexte, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes Côte d'Azur assure une mission d'animation régionale en faveur des zones humides depuis 2023. L'objectif est de démultiplier la prise en compte des zones humides et les actions de conservation ou de restauration à toutes les échelles. Ainsi, le Conservatoire anime la diffusion de l'inventaire régional des zones humides à travers le SIT Zones Humides, outil de connaissance et d'aide à la décision, administré par le Parc naturel régional du Luberon. En parallèle, l'animation régionale vise à la coordination régionale des acteurs autour de la thématique des zones humides en collaboration avec les structures et réseaux existants.

Secteur : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires : DREAL PACA, AERMC, Région Sud, OFB, PNR Luberon, ARBE

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Anne-Laure BARTHÉLÉMY



© F. Plault - CEN PACA

Sonneur à ventre jaune observé dans une ornière de tracteur, Vallée des Orres (05)

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES ALPES DU SUD

CONTEXTE

La préservation des zones humides est une priorité et requiert l'engagement des différents acteurs dans de réelles actions. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2023 une mission d'animation territoriale en faveur des zones humides des Alpes du Sud. Cette mission a pour but de favoriser l'émergence de projets de conservation, de gestion ou de restauration de ces milieux fragiles en engageant une réflexion avec les gestionnaires de milieux aquatiques et les collectivités. Le Conservatoire accompagne également ces acteurs et les porteurs de projets dans les différentes phases de travail afin d'aboutir à la mise en œuvre d'actions concrètes.

FAITS MARQUANTS

À la suite du plan de gestion stratégique des zones humides du Drac Amont, la CLEDA et la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas ont sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour expertiser la zone humide du Brudou et évaluer son potentiel de restauration. Divers scénarios de préservation ou de restauration ont ainsi pu être esquissés.

Secteur : Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence

Partenaires : AERMC, Région Sud, CD 04, CD 05, gestionnaires de milieux aquatiques

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Anne-Laure BARTHÉLÉMY



Riou du Brudou, commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas (05)



Zone humide sur une propriété privée à Saint-Martin-de-Crau

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé et finalisé en 2019 le complément d'inventaire des zones humides du Département des Bouches-du-Rhône. L'inventaire aura permis de localiser, de décrire et de hiérarchiser au total 243 zones humides sur le Département. Notre Conservatoire continue de mettre à jour les données cartographiques de localisation et de délimitation de ces zones humides afin d'améliorer la connaissance sur ces milieux naturels précieux. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, lorsqu'il sera validé et « porté à connaissance » par les services de l'État, constituera un outil fondamental des politiques de conservation des zones humides et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. À la disposition des services de l'État, il contribuera à l'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration de travaux, comme à celle des documents d'urbanisme. Fort de cette expérience et en valorisant les compétences mises en œuvre par le Conservatoire dans les autres départements de la Région, notre Conservatoire propose, depuis 2021, de travailler à la mise en place d'une animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône.

FAITS MARQUANTS

Dans la continuité de l'action menée en 2022, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené l'animation territoriale des zones humides sur plusieurs volets. La sensibilisation et la connaissance des zones humides a été menée grâce à l'utilisation du dispositif « Immersion Nature augmentée ». Ce dispositif a été utilisé à l'occasion du lancement de la Journée mondiale des zones humides qui a eu lieu à Hyères (Var) pour l'année 2023. L'animation territoriale a permis de prendre contact et d'accompagner plusieurs gémapiens (intercommunalités ayant les compétences GEMAPI pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations) et acteurs territoriaux : la communauté de commune de la vallée des Baux, le Parc naturel régional des Alpilles, via la démarche Observatoire de l'eau, le SIVVB (Syndicat intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux), dans sa démarche schéma directeur d'aménagement pour la restauration du canal d'assèchement des Marais de la Vallée des Baux et ses espaces humides associés, le SYMADREM et les deux EPAGES (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) ayant comme territoire d'action la Métropole.

Secteur : Département des Bouches-du-Rhône

Partenaires : CD 13, AERMC

Intervention : depuis 2020

Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2014 une mission d'animation territoriale des zones humides. Cette mission a pour but de développer et de démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation de ces espaces naturels fragiles, en engageant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires des milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation de ces milieux. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse, ainsi que les sites porteurs de biodiversité « orphelins » identifiés dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et dans les instances susceptibles d'aboutir à une action.

FAITS MARQUANTS

La situation hydrologique critique cette année a conduit le Département de Vaucluse à organiser des Assises de l'eau, auxquelles le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris part tantôt comme participant, tantôt comme intervenant. L'Agence de l'eau a elle aussi organisé cette année divers événements et consultations auxquelles le Conservatoire a pris part. Sur un plan plus opérationnel, l'animation territoriale a permis l'accompagnement du Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale dans l'étude de définition de l'espace de bon fonctionnement de l'Ouvèze provençale. De nombreux ateliers et échanges entre acteurs et usagers ont eu lieu, visant à croiser les regards, les enjeux ainsi que les perspectives d'intervention à mettre en œuvre pour assurer le meilleur avenir au cours d'eau, à la ressource, mais également aux zones humides et à la biodiversité associée.

Entre autres actions marquantes, le Conservatoire a pu accompagner le Syndicat mixte du bassin versant du Lez dans l'élaboration de son Plan de gestion stratégique des zones humides. Et comme chaque année, le Conservatoire a pris une part active comme participant et/ou intervenant aux diverses instances du Plan Rhône-Saône.

Secteur : Vaucluse et axe Rhône (84, 13)

Partenaires : AERMC, CD 84, Région Sud, EDF

Animation : depuis 2014

Salarié référent : Grégoire LANDRU



Pelouse inondée, Île Vieille (84)



ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONTEXTE

Par le biais d'une convention-cadre, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur collaborent étroitement pour préserver la biodiversité du territoire. En 2018, le Conservatoire a réalisé, avec la participation du Conservatoire botanique méditerranéen et l'appui de la Ligue de protection des oiseaux, un état des lieux de la connaissance naturaliste sur le territoire de la Métropole. Cet état des lieux a permis de définir des enjeux de connaissance et de proposer des inventaires prioritaires à engager. À la suite de cette étude, un programme de prospections visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire métropolitain a été effectué entre 2019 et 2020. Dans la continuité de cette première analyse, le Conservatoire a réalisé en 2021 une étude visant à définir la patrimonialité de la biodiversité faunistique et à hiérarchiser les enjeux de conservation de la faune sur le territoire métropolitain. 2022 a été une année d'information et de mobilisation des acteurs du territoire pour la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la nature.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné deux communes souhaitant intégrer la biodiversité dans leur projet communaux. L'une d'elles, la commune de Martigues, a ainsi été lauréate en 2023 de l'appel à projet de l'Office français pour la biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale. Le Conservatoire a également participé à la diffusion des enjeux de la biodiversité à l'échelle territoriale en prenant part à différents ateliers à destination de différents types de publics (élus, agents métropolitains, partenaires). Dans la continuité du travail réalisé avec la Métropole dans le cadre du partenariat précédent (identification des enjeux de la connaissance de la biodiversité), le Conservatoire a participé, avec le Conservatoire botanique national alpin, à la réflexion de la Métropole qui souhaite se doter d'un outil d'orientation et d'un indicateur global de biodiversité permettant d'identifier les zones revêtant un enjeu significatif à une échelle métropolitaine. L'année 2023 fut l'occasion de préparer les futurs projets de ce partenariat qui s'inscrit dans la durée.

Secteur : Métropole Aix-Marseille Provence
Partenaires : Métropole AMP, CBNMed
Intervention : 2023
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

Le Moiré de Provence, espèce à enjeu très fort sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Couverture de l'édition 2023 du portrait de la biodiversité de la Métropole Nice Côte-d'Azur

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à la préservation de la biodiversité notamment par des actions de connaissance et de définition des enjeux de conservation. Il mène des missions d'expertises locales et des missions d'animation territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Dans ce contexte, le Conservatoire a proposé à la Métropole d'élaborer un portrait de la biodiversité faunistique continentale du territoire métropolitain. Ce portrait permettra de disposer de données de référence utilisables dans la définition d'une stratégie d'intervention en faveur de la biodiversité, pour son suivi et son évaluation.

FAITS MARQUANTS

Cette année 2023, l'accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur a reposé principalement sur la réalisation du volet dédié aux odonates, venant compléter le portrait de la biodiversité de la Métropole, avec la conception du support de communication dédié pour une large diffusion.

Secteur : Métropole Nice Côte d'Azur (de Nice à Saint-Etienne-de-Tinée)
Partenaires : Métropole Nice Côte d'Azur, CBN MED, LPO PACA
Intervention : chaque année depuis 2020
Salariée référente : Anaïs SYX



Orthetrum réticulé *Orthetrum cancellatum* observé dans les jardins publics de Monaco

ACCOMPAGNEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONTEXTE

Soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, la Direction de l'environnement de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de dix ans pour apporter son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque en réalisant des expertises écologiques par le biais d'inventaires et de suivis faunistiques. Ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de la biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

FAITS MARQUANTS

La Principauté de Monaco s'est particulièrement tournée vers l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une étude ciblée sur les odonates (libellules et demoiselles), affiliés aux milieux humides artificiels du territoire. Cette étude a été complétée par une formation des divers services de la Principauté, dont les équipes techniques, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts.

Secteur : Principauté de Monaco
Partenaires : Direction de l'environnement de Monaco, CBN Med, MHN Nice
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Anaïs SYX
Bénévole : Gisèle BEAUDOIN (administratrice du CEN PACA)

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DU SITE DE THALES DMS

CONTEXTE

Souhaitant réévaluer les méthodes de gestion appliquées sur son site à Sophia-Antipolis pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, Thales Defense Mission System a souhaité être accompagné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser un état des lieux de la biodiversité du site et sensibiliser ses salariés à cette thématique. En 2020, le Conservatoire avait déjà accompagné le site de Thales Alenia Space à Cannes La Bocca pour un projet d'accompagnement à la renaturation par végétalisation.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné le site de Thales DMS pour un premier inventaire de la biodiversité, en particulier les oiseaux et les insectes, présente sur son site d'activité à Sophia Antipolis. Ces inventaires ont permis de dresser un premier état des lieux, dans un objectif de prise en compte et de valorisation des espèces recensées dans les actions de gestion du site. Le Conservatoire a également réalisé des actions de sensibilisation auprès des employés de Thales DMS par la tenue de stands, la diffusion d'un diaporama et la distribution d'un livret de restitution leur présentant la diversité en espèces présentes sur le site. Ces actions d'amélioration de la connaissance de la biodiversité se poursuivront en 2024, s'intéressant cette fois-ci particulièrement au volet flore et par la pose de nichoirs dans la pinède.

Secteur : Sophia-Antipolis

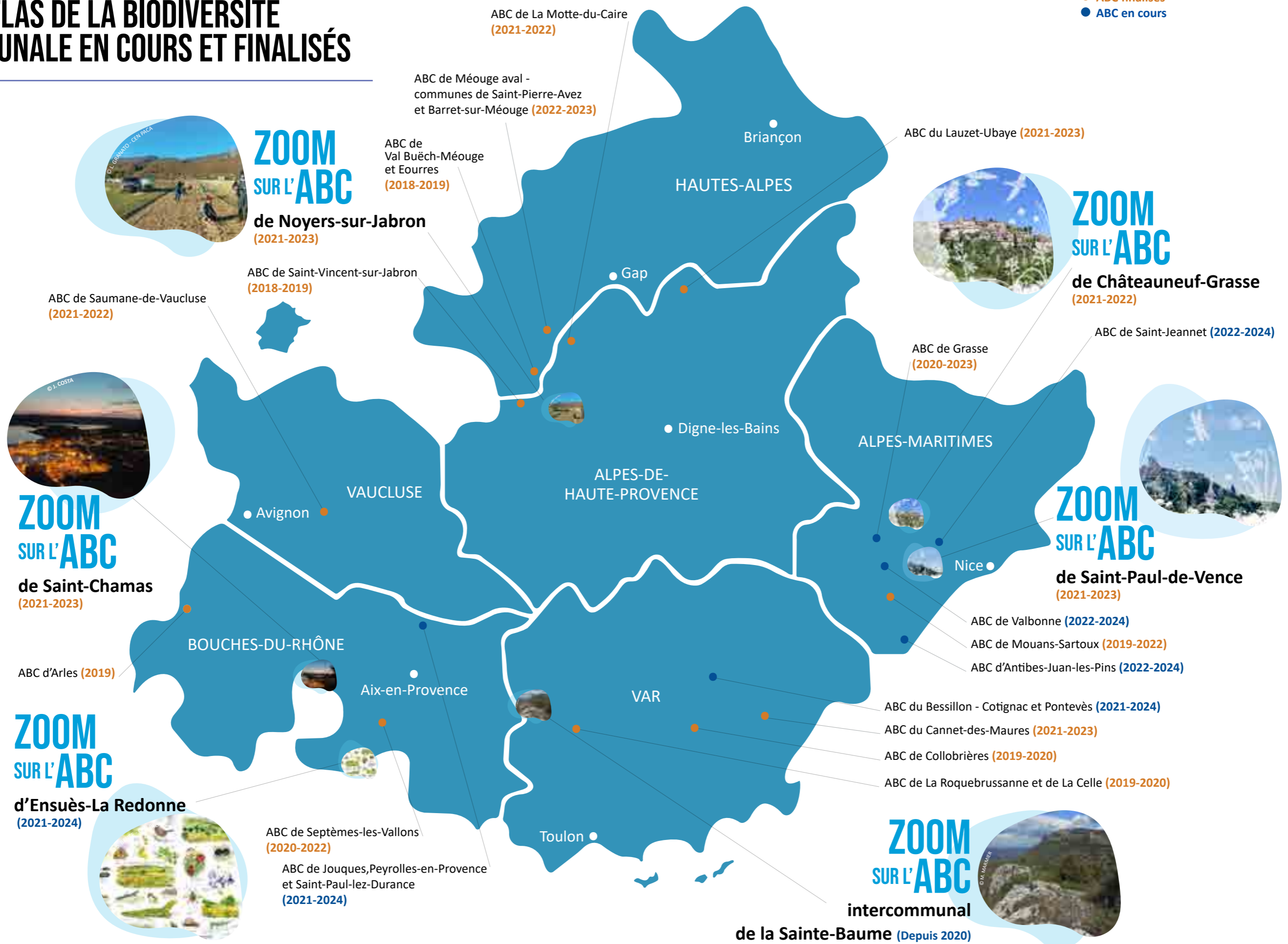
Partenaire : Thales Defense Mission System

Intervention : depuis 2023

Salariée référente : Laurène CHEVALLIER

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN COURS ET FINALISÉS

● ABC finalisés
● ABC en cours





Poster de valorisation de l'ABC sur la commune de Noyers-sur-Jabron (04)

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE NOYERS-SUR-JABRON

CONTEXTE

La commune de Noyers-sur-Jabron porte depuis 2021 un ABC en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. De par la position géographique et la diversité des milieux naturels il a été fait le choix de mettre en place des inventaires permettant de suivre les évolutions du climat et leurs effets sur la biodiversité, identifier la trame de vieux bois et de proposer des actions de mobilisation citoyenne au cœur du village.

Secteur : Jabron
Partenaires : Commune de Noyers-sur-Jabron, EREA de Bevons
Intervention : 2021-2023
Salariée référente : Laura Granato

FAITS MARQUANTS

2023 marque l'année de clôture de ce programme qui aura vu naître de nombreuses actions ! Tout d'abord, les inventaires naturalistes ont porté plus particulièrement sur les escargots, les chauves-souris, les oiseaux, les papillons de jour et les vieux arbres. Plus de 2 400 espèces sont connues sur cette commune et l'ABC aura permis d'ajouter 66 nouvelles espèces.

L'un des enjeux de conservation majeur identifié sur la commune est la conservation des forêts anciennes et le vieillissement des boisements. Les peuplements présentent localement des boisements peu ou pas exploités permettant le développement d'une biodiversité notable notamment liés aux arbres sénescents et à cavités. Pour cet ABC, l'un des thèmes retenus était également « Au cœur du village, la biodiversité en partage » ce qui a permis d'impliquer des établissements scolaires et les habitants au travers de plusieurs initiatives dont :

- la pose de 20 nichoirs à oiseaux fabriqués par le CAP Menuiserie de l'ERA de Bevons et décorés par la classe de CP de la commune ;
- la plantation d'une haie champêtre. 400 plants d'essences locales prélevées sur la commune ont été plantés sur deux rangs par les élèves du CAP Jardinier-Paysagiste et des bénévoles ;
- des sorties nature grand public (découverte des escargots, observations d'oiseaux, etc.) ;
- des interventions scolaires sur la biodiversité du sol, de l'air et de l'eau ;
- la conception d'un poster par Maud Briand, illustratrice nature pour sensibiliser les habitants au patrimoine naturel qui les entoure.



Couverture du livret grand public de l'ABC de Châteauneuf-Grasse (06)

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE CHÂTEAUNEUF-GRASSE

CONTEXTE

Châteauneuf-Grasse, commune du moyen-pays, a su conserver ses traditions agricoles et horticoles. Néanmoins, elle est soumise à de fortes contraintes d'aménagements avec le développement croissant de l'habitat urbain, des réseaux de voiries, de transports, d'équipements, de logistique, etc. En effet, Châteauneuf-Grasse se positionne stratégiquement à proximité de plusieurs pôles d'emplois dynamiques (le parc international de Sophia-Antipolis de Valbonne, les bassins de vie de Grasse et d'Antibes) et de superstructures de transport (l'axe autoroutier A8, les aéroports de Cannes et de Nice). Pour autant, la commune s'est engagée à maintenir, organiser et développer son territoire en trois grands ensembles : les espaces naturels, les espaces agricoles, les zones économique comprenant le bâti. Depuis une dizaine d'années, la commune mène différentes actions sur son territoire afin de valoriser son patrimoine naturel, principalement agricole, et de sensibiliser ses riverains et scolaires au développement durable.

En 2021, la commune de Châteauneuf-Grasse lance son Atlas de la biodiversité communale (ABC), afin de mieux connaître la richesse de la biodiversité présente sur l'ensemble de son territoire, enrichir ses connaissances sur des groupes taxonomiques (faune et flore) jusqu'alors peu étudiés et sensibiliser les acteurs locaux pour la prise en compte de cette biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Différents types d'interventions ont été programmées dans le cadre de l'ABC de Châteauneuf-Grasse. Une partie concernait la réalisation d'expertises ciblées sur : la flore et les habitats, les oiseaux, les insectes, les reptiles et les amphibiens

Une autre partie concernait l'organisation d'évènements favorisant la mobilisation citoyenne parmi lesquels il est possible de citer :

- Une formation des agents techniques.
- Une quinzaine d'évènements organisés (conférences, concours photos, expositions, stands et animations, inventaires citoyens, etc.).
- Réalisation d'un clip vidéo de présentation du projet par la commune.
- Plus de 500 personnes sensibilisées.

Enfin, un rapport technique ainsi qu'un livret grand public ont été publiés pour la restitution du projet.

Secteur : Commune de Châteauneuf-Grasse
Partenaires : Commune de Châteauneuf-Grasse, OFB
Intervention : 2021 - 2023
Salariée référente : Anaïs SYX



Couverture du livret grand public de l'ABC de Saint-Paul-de-Vence (06)

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT-PAUL-DE-VENTE

CONTEXTE

Confrontée à une forte urbanisation, la commune de Saint-Paul-de-Vence est soumise à de fortes contraintes d'aménagements avec le développement croissant de l'habitat urbain, des réseaux de voiries, de transports, d'équipements, de logistique, etc. D'autant plus que la commune se situe à proximité de plusieurs pôles d'emplois dynamiques (les bassins de vie de Grasse, d'Antibes et de Nice) et de superstructures de transport (l'axe autoroutier A8, les aéroports de Cannes et de Nice).

En dépit de cette situation, la commune a su, malgré un fort étalement urbain - aménager son territoire suivant un certain équilibre dynamique, respectueux du cadre naturel et paysager, et du fonctionnement de chacun des espaces qui le compose.

Ces dernières années, la commune s'est engagée dans diverses mesures visant à préserver l'équilibre entre zone urbaine et patrimoine naturel.

En 2021, la commune de Saint-Paul-de-Vence lance son Atlas de la biodiversité communale (ABC), afin de mieux connaître la richesse de la biodiversité présente sur l'ensemble de son territoire, enrichir ses connaissances sur des groupes taxonomiques jusqu'alors peu étudiés et sensibiliser les acteurs locaux pour la prise en compte de cette biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Différents types d'interventions ont été programmées dans le cadre de l'ABC de Saint-Paul-de-Vence. Une partie concernait la réalisation d'expertises ciblées sur la flore et les habitats, les mollusques, les insectes, les reptiles et les amphibiens, et les chiroptères. Une autre partie concernait l'organisation d'évènements favorisant la mobilisation citoyenne parmi lesquels il est possible de citer :

- Une quinzaine d'évènements organisés (conférences, concours photos, expositions, stands et animations, inventaires citoyens, etc.).
 - Réalisation d'un clip vidéo de présentation du projet par la commune ;
 - Plus de 500 personnes sensibilisées ;
- Enfin, un rapport technique ainsi qu'un livret grand public ont été publiés pour la restitution du projet.

Secteur : Commune de Saint-Paul-de-Vence
Partenaires : Commune de Saint-Paul-de-Vence, OFB
Intervention : 2021-2023
Salariée référente : Anaïs SYX

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ENSUÈS-LA-REDONNE

CONTEXTE

Le territoire d'Ensuès-la-Redonne est concerné à plus de 90 % par le classement en site naturel du massif de la Nerthe. Il est également concerné par deux sites Natura 2000, l'un au titre de la Directive habitats et un marin, ainsi qu'une ZNIEFF type II dans des proportions similaires. Commune littorale, une grande partie des espaces naturels est propriété du Conservatoire du littoral dont la gestion est assurée par l'Office national des forêts en cogestion avec les communes concernées. Malgré tous ces classements, la population et ceux qui fréquentent ces espaces connaissent peu cet écrin de nature et la richesse de sa biodiversité. Depuis 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé un atlas de biodiversité à l'échelle métropolitaine. Dans l'objectif d'une complémentarité d'échelles des démarches d'atlas, le projet d'ABC d'Ensuès-la-Redonne s'est appuyé sur les connaissances de la démarche supra communale tout en les complétant et amplifiant la connaissance locale. Le Conservatoire, en tant que partenaire technique de cet atlas a accompagné la commune sur le volet connaissance de l'entomofaune, notamment les papillons de nuit, les orthoptères et les punaises. Sur les aspects botaniques, le Conservatoire a travaillé avec Julien Baret, expert botaniste.

FAITS MARQUANTS

Cet atlas, riche en découvertes et en partenariats, a permis à la commune et notamment les élus de prendre connaissance des enjeux écologiques du territoire mais également d'être sensibilisés à la connaissance des espèces et des milieux qui représentent les enjeux. Le Conservatoire a pu accompagner la commune dans son souhait d'établir un plan d'actions pertinent en faveur de la biodiversité. De belles perspectives à venir !

Secteur : Ensuès-la-Redonne
Partenaires : Commune de-Ensuès-la-Redonne, ONF, CDL, Métropole AMP, OFB
Intervention : 2021-2024
Salarié.es référent.es : Stéphane BENCE, Bénédicte MEFFRE



Poster de restitution de l'ABC d'Ensuès-la-Redonne réalisé par l'illustratrice Maud Briand

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT-CHAMAS

CONTEXTE

Consciente que son territoire accueille une biodiversité exceptionnelle, la commune s'est naturellement rapprochée du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que d'autres partenaires, pour mener son Atlas de la biodiversité communale. Cet Atlas représente une étape supplémentaire illustrant son action engagée depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité. L'Atlas communal de Saint-Chamas a été mené sur deux ans et s'est terminé au mois de juin 2023. Ce projet s'est inséré dans la continuité du partenariat fort qui lie le Conservatoire avec la commune depuis de nombreuses années. Le CEN PACA est en effet gestionnaire de terrains communaux et de parcelles appartenant aux Conservatoire du littoral sur la Petite Camargue, site maintenant devenu presque emblématique des zones humides de l'Étang de Berre. Ce site présente également un enjeu régional pour les chauves-souris, sur une propriété privée. Le Conservatoire a accompagné la commune sur les volets flore, habitats et chiroptères.

FAITS MARQUANTS

Cet atlas fut l'occasion d'affiner les connaissances sur les chauves-souris de la commune. En effet, les écoutes passives, l'appel à remonter d'informations sur les chauves-souris diffusé auprès des habitants et les prospections réalisées par nos experts chiroptérologues ont permis de découvrir : quatre nouveaux gîtes d'intérêt patrimonial, ainsi que cinq nouvelles espèces répertoriées pour la commune ce qui porte au nombre de quatorze le nombre d'espèces connues pour la commune. Le travail réalisé par le Conservatoire a permis à la commune de bénéficier des cartographies précises localisant les espèces et les habitats présentant des enjeux d'intérêt patrimoniaux.

Secteur : Saint-Chamas
Partenaires : commune de Saint-Chamas, LPO Paca, OFB
Intervention : 2021-2023
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

Saint-Chamas, la nuit et illustration des ruptures de continuité de la trame noire sur un territoire



Mont-Aurélien (83), foyer biologique majeur

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE LA SAINTE-BAUME

CONTEXTE

Depuis 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est impliqué dans les inventaires malacologiques, chiroptérologiques et entomologiques des secteurs communaux identifiés par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur les communes portant un ABC. Ce sont sept communes qui bénéficient du partenariat entre le Conservatoire et le Parc entre 2020 et 2023 pour des inventaires ciblés principalement en zones de lacunes de connaissances communales mais également au sein de foyers biologiques majeurs identifiés.

FAITS MARQUANTS

En 2023, le foyer biologique majeur du Mont Aurélien - Mont Olympe mais également la plaine agricole de Pourrières ont fait l'objet d'inventaires ciblés sur les invertébrés et les chiroptères. Pour le cortège entomologique, une nouvelle espèce à enjeu fort de conservation a été identifiée, le Hérisson des cistes, un hémiptère non référencé jusqu'ici dans le département du Var. D'autres espèces à enjeu (huit à enjeu modéré) ont pu faire l'objet d'observations sur le Foyer biologique majeur. Le cortège malacologique a révélé de nouvelles populations du Maillot de la Sainte-Baume *Granaria stabilei anceyi* sur le foyer biologique majeur. D'autres espèces à enjeu, dont trois nouvelles, ont pu être inventoriées durant ces travaux d'inventaires. Il s'agit d'espèces d'affinité montagnarde, les reliefs méditerranéens représentant un refuge frais dans un contexte méridional sec. Le cortège chiroptérologique a fait l'objet d'une écoute passive le long de l'Arc sur les communes de Trets et de Pourrières avec la mise en place de huit stations d'enregistrement à l'été 2023. Treize espèces ont ainsi été inventoriées dont une espèce à enjeu très fort de conservation, le Miniptère de Schreibers. Quatre espèces à enjeu fort de conservation ont pu être identifiées le long de l'Arc dont le Petit Rhinolophe et le Petit Murin.

Secteur : communes du PNR Sainte-Baume
Partenaires : PNR de la Sainte-Baume, LPO PACA
Intervention : depuis 2020
Salarié référent : Vincent MARIANI

VALORISATION ET COMMUNICATION

Parce qu'il est important d'informer et de sensibiliser les différents publics, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place de nombreuses actions contribuant à mieux faire connaître le riche patrimoine naturel de la région, mais aussi à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver.

Tout au long de l'année, il organise ainsi des activités (sorties, conférences, expositions, visites, ateliers...) et participe à différentes opérations nationales (Fréquence Grenouille, Journée mondiale des Zones humides, Fête de la Nature, Nuit internationale de la chauve-souris, Fête de la Science, etc.) pour amener le plus grand nombre à prendre conscience des menaces qui pèsent sur les espaces naturels et les espèces qui s'y épanouissent. Sur ses sites en gestion, il plante des supports pédagogiques afin de faire découvrir le milieu naturel et la richesse qu'il abrite. Pour les professionnels, il édite des guides valorisant les bonnes pratiques pour prendre en compte la biodiversité. Tour d'horizon des actions de communication et de valorisation mises en place par le Conservatoire.

LES CHIFFRES CLÉS EN 2023

Près de **70 000** utilisateurs sur notre site internet cen-paca.org

Plus de **12 000** abonnés sur les 5 réseaux sociaux animés

Près de **5 000** visiteurs à l'Écomusée et sur le sentier de Peau de Meau

Environ **80** activités nature organisées

et plus de **800** participants sensibilisés

Présence du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur à de nombreux événements régionaux et nationaux (Fête de la Nature, Fête de la Science, Fréquence Grenouille, Journée mondiale des zones humides, Salons des agricultures de Provence, Festival de la Camargue...)



© C. Brochard - CEN PACA

ACTIVITÉS NATURE



© CEN PACA

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



© C. Brochard - CEN PACA

ÉVÉNEMENTS



© G. Olivier - CEN PACA

EXPOSITIONS



© S. Bence - CEN PACA

RAPPORTS D'ÉTUDES



© L. Zechner - CEN PACA

COLLOQUES



Chantier-découverte de La Petite Camargue avec les salariés de Panier des Sens

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Salariées référentes : Irène NZAKOU et Gaïa OLLIVIER

LE SITE INTERNET

L'audience du site internet du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait un bond en avant avec près de 70 000 utilisateurs en 2023 (contre 54 000 en 2022). Ce qui confirme la qualité du référencement et du contenu de ce site mis en ligne en 2021. Les pages les plus consultées sont – comme en 2022 – la page d'accueil, l'« Agenda », « Postuler », puis les pages sur la Tortue d'Hermann, et enfin « Les sites préservés » et « L'équipe salariée ». À noter qu'une part croissante de personnes non-adhérentes au moment de s'inscrire à l'une de nos activités nature ont eu connaissance de cette activité via notre site internet. La consultation de notre site internet via smartphone (49,2 %) a dépassé celle via ordinateur (48,5 %). Le reste des utilisateurs a consulté notre site via une tablette (2,3 %).

En 2023, le Conservatoire a publié 30 articles (40 en 2022) dans la rubrique actualités et a enrichi l'agenda de 94 événements (ateliers, chantiers, conférences, expositions, inventaires, sorties, visites, salons, etc.).

L'INFOLETTRE EXTERNE

Adressée aux abonnés souhaitant être informés de nos actions, aux adhérents et aux partenaires du Conservatoire, cette newsletter bimestrielle reprend les actualités parues sur le site internet et les réseaux sociaux du Conservatoire. Le taux d'ouverture moyen est de 42 %, légèrement au-dessus du taux indiqué par MailChimp, la plateforme de diffusion de la newsletter, pour les organismes à but non lucratif (40 %).

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés et de visiteurs ne cesse d'augmenter. Fin 2023, on dénombre sur les pages institutionnelles du Conservatoire plus de 6 800 abonnés sur la page Facebook, près de 2 000 abonnés sur le compte Instagram et plus de 1 000 abonnés sur son compte LinkedIn.

LA PRESSE

En 2023, le Conservatoire a diffusé cinq communiqués de presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité. Près de 50 retombées médias (70 en 2022) ont été recensées au cours de l'année.

Le Criquet de Crau (cf. p. 64) est encore très présent dans les médias (France Inter, France 3, Femme Actuelle, La Provence, etc.). La Tortue d'Hermann (Brut, Le Parisien, Var Matin, La Provence) a également fait parler d'elle, notamment via le Loto de la biodiversité. Quant aux Journées Portes Ouvertes (cf. p. 99), l'événement a bien été repris par les médias (France Bleu, Vaucluse Matin, Sans Transition, Le Méridional, etc.).

LE BULLETIN D'INFORMATIONS GARRIGUES

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels a publié ses traditionnels supports de communication, dont le bulletin d'information Garrigues : édité deux fois par an (juin et décembre), imprimé à 3 200 exemplaires au total et mise en ligne sur notre site internet, il présente aux lecteurs les actions menées par le Conservatoire en étroite collaboration avec ses partenaires pour la préservation de la nature. Chaque numéro aborde des thématiques différentes mettant en lumière les espèces et sites naturels de notre région.



LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS NATURE

Diffusée deux fois par an (juin et décembre) aux adhérents et partenaires, mais aussi lors de manifestations grand public, la brochure des activités nature a été imprimée à 6 800 exemplaires au total. Ce programme, mis en ligne sur notre site internet sous format PDF et reporté dans la rubrique « Agenda », offre des sorties de qualité à ceux qui souhaitent découvrir la nature du territoire.



VIE ASSOCIATIVE

Salariée référente : Emeline Pujolas

PREMIÈRE JOURNÉE PORTES OUVERTES ET PREMIER CONCOURS PHOTO

Pour la première fois, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé un événement régional ouvert au grand public afin de faire connaître ses actions. Pas moins de 183 personnes, petits comme grands, ont participé aux diverses animations proposées lors de cette Journée : sorties nature, conférences, stands d'animation, jeux, etc.

À cette occasion, le Conservatoire a remis les prix du premier concours photos aux quinze finalistes. Initié quelques semaines plus tôt, ce concours, intitulé « Émerveiller pour Sensibiliser », a attiré un total de 203 participants avec 850 photos. Les photos lauréates ont été exposées jusqu'au 1^{er} juillet 2023 à l'Écomusée de la Crau.



Remise des prix du Concours photos « Émerveiller pour sensibiliser », Rasteau, juin 2023

CRÉATION DU 1^{ER} GROUPE LOCAL À SAINT-CHAMAS

Le 14 septembre 2023 a marqué un tournant majeur pour la vie associative dans les Bouches-du-Rhône, avec la tenue de la première réunion à Saint-Chamas. Cette rencontre s'est avérée être un succès, rassemblant 22 participants, alliant à la fois l'équipe salariée, les bénévoles et les curieux. L'objectif principal était de créer un temps d'échange convivial afin de comprendre les attentes des participants lors de ces réunions bimestrielles. Le 9 novembre, 31 participants ont répondu présents démontrant un véritable engouement. Cette dynamique sera poursuivie tout au long de l'année 2024, avec une expansion des groupes locaux non seulement dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi dans les départements avoisinants.

En complément de ces réunions, le Conservatoire a proposé une sortie de terrain le 14 décembre, mettant l'accent sur l'invitation des bénévoles à participer activement aux suivis hivernaux, en particulier ceux concernant l'Outarde canepetière.

Suite aux demandes des adhérents, la garde-animatrice du Pôle Bouches-du-Rhône et la chargée de Dynamisation de la vie associative ont également proposé des formations naturalistes et des sorties nature. Ces formations visent à renforcer les compétences des bénévoles désireux de s'investir aux côtés du Conservatoire dans des actions de conservation, notamment à travers les Atlas de la biodiversité communale.

La dynamique instaurée en septembre 2023 laisse entrevoir de belles initiatives à venir et renforce les liens entre les membres de l'association et l'équipe salariée.



Sortie dans le Luberon proposée aux bénévoles du CEN PACA le 10 décembre 2023

CRÉATION D'UN SERVEUR DISCORD « LA TAVERNE DES BÉNÉVOLES »

En parallèle de la création du premier groupe local dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire a lancé son propre serveur Discord, plateforme d'échanges accessible en ligne ou via une application téléchargeable. La mise en place de cet outil découle d'une volonté d'impliquer davantage les jeunes adhérents. Il offre un espace convivial et d'échange entre les salariés, les adhérents et les bénévoles, permettant ainsi de maintenir un lien continu entre chaque personne souhaitant s'impliquer aux côtés du Conservatoire, et obtenir des informations sur nos sorties, chantiers nature, animations, conférences, etc. Fin 2023, ce serveur compte plus de 70 utilisateurs.

ZOOM SUR L'ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

Salariée référente : Audrey Hoppenot

Dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est co-gestionnaire avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. En 1987, afin de sensibiliser le public à la protection de cette steppe méditerranéenne unique en Europe, l'Écomusée de la Crau est créé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la mairie de Saint-Martin-de-Crau, propriétaire des locaux. Par ailleurs, l'Écomusée de la Crau est également la porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau, situé au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Jalonné de 15 panneaux d'interprétation sur un parcours de 4,7 km, il permet au visiteur de découvrir les richesses naturelles et les traditions de cette steppe méditerranéenne unique en France : sa géologie, sa faune rare et protégée, sa flore et son histoire intimement liée au pastoralisme multiséculaire.

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

En 2023, l'Écomusée de la Crau a eu le plaisir d'accueillir dans ces locaux 848 élèves (contre 104 en 2022), un véritable record depuis dix ans ! Cette hausse s'explique par l'offre d'animations à destination des scolaires qui s'est étoffée ces deux dernières années, par les financements du projet LIFE SOS Criquet de Crau qui permettent aux écoliers de bénéficier gratuitement d'une visite guidée de l'Écomusée de la Crau, et par la mise en place d'une communication plus efficace auprès de enseignants et des animateurs du territoire ! La fréquentation scolaire devrait poursuivre sur cette lancée, puisqu'en 2024 il est déjà prévu que l'Écomusée de la Crau accueille 15 classes de CM1-CM2 dans le cadre du contrat de nappe porté par le SYMCRAU (Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau), afin de sensibiliser les écoliers aux enjeux de l'eau en Crau.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Sur les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés et de visiteurs ne cesse d'augmenter. Fin 2023, on dénombre sur les pages institutionnelles du Conservatoire plus de 6 800 abonnés sur la page Facebook, près de 2 000 abonnés sur le compte Instagram et plus de 1 000 abonnés sur son compte LinkedIn.

MODULE « IMMERSION, NATURE AUGMENTÉE » ET ÉVÉNEMENTIELS

Le module voyageur du projet « Immersion, Nature augmentée », quant à lui, a permis de sensibiliser les publics à la protection des zones humides lors de six manifestations grand public (Journée mondiale des zones humides, Forum Agenda 21, Assises de la Biodiversité, Fête de la Science, etc.), mais aussi à l'Écomusée, où il est « en résidence ».

En 2023, l'équipe de l'Écomusée de la Crau a participé à onze salons et festivals. Ces événements ont été à chaque fois l'occasion de présenter le Conservatoire, de promouvoir la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, l'Écomusée de la Crau, ainsi que les principaux projets en cours sur le territoire (module Immersion, Nature Augmentée, projet LIFE SOS Criquet de Crau, etc.). Ces événements ont permis de sensibiliser 2 822 personnes à la protection de la nature et aux activités du Conservatoire.



Les écoliers de Comps en visite guidée à l'Écomusée de la Crau, mai 2023

QUELQUES CHIFFRES :

- ECOMUSÉE : 2 574** visiteurs
- Scolaires : **848** écoliers
 - Visites guidées : **232** personnes
 - Groupes : **165** personnes
 - Visiteurs individuels : **1 494** personnes



- PEAU DE MEAU : 2463** visiteurs
- Scolaires : 868 élèves
 - Visites guidées : 306 personnes
 - Visiteurs individuels : 1 289 personnes



LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

PLANS DE GESTION

Plan de gestion du Plateau de Calern (Alpes-Maritimes) 2022-2026. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Buralli F., Frère A., Labeyrie G., Motta L., Schumpp U., Syx A. Antibes, 165 p. + Annexes.

Plan de gestion de la Garidelle (Var) - 2024 - 2033. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannel des Maures, 123 p. + annexes

Plan de gestion des Combes Jauffret (Ramatuelle - Var) - 2024 - 2033. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannel-des-Maures, 154 p. + annexes.

RAPPORTS D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

Suivi de la population d'Alouette calandre sur la plaine de la Crau en 2021 et 2023. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gidoïn C. 2023, Saint-Martin-de-Crau. 28 p. + annexes

Suivi de la population d'Outarde canepetière sur le site Natura 2000 « Garrigues de Lançon et chaînes alentour ». Rapport d'étude. VILLETTE G., BARTOLUCCI J.C. 2023, 26 pp.

Suivi de la reproduction de Circaète Jean-le-Blanc sur le site Natura 2000 « Garrigues de Lançon et Chaînes alentour ». A. FROSTIN, 2023. 14 p.

Suivi des rassemblements post-nuptiaux des Cedicnèmes criards en Crau, dans le cadre de l'enquête nationale LIMAT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gidoïn C. 2023, Saint-Martin-de-Crau. 21 p. + annexes.

Evolution de la distribution et de l'abondance du thym (Thymus vulgaris L.) dans la plaine de Crau : Quelle influence sur le Criquet rhodanien (Prionotropis rhodanica Uvarov) ? Rapport M2 BEE Université Aix-Marseille, Schaan M. 2023, Saint-Martin-de-Crau. 28 p. + annexes.

Programme de conservation en faveur des mares de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Conserver un réseau de mares temporaires méditerranéennes et ses espèces patrimoniales à Mas-Thibert, Arles (Bouches-du-Rhône). Rapport d'étude. E.Oulès et B.Meffre. 2023, Saint-Martin de Crau. 75p.

Programme de conservation en faveur des mares de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préservation du réseau de petites zones humides littorales de la Côte bleue à Martigues (Bouches-du-Rhône). Rapport d'étude. Guimier H., Oulès E. et B. Meffre. 2023, Saint-Martin de Crau, 98p

État de la connaissance naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur : odonates, orthoptéroïdes, rhopalocères et vertébrés. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 2023, Sisteron. 149 p. + atlas cartographique.

Étude par télédétection de l'évolution spatio-temporelle de la végétation sur la plaine de la Crau de 2018 à 2022 : aide à la sélection de sites de réintroduction pour le Criquet de Crau. Rapport M2 Géomatique d'AgroParisTech, Bernard P. 2023, Montpellier. 40 p.

Atlas de la biodiversité communale de Noyers-sur-Jabron (Alpes-de-Haute-Provence). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Laura Granato, 2023, Sisteron, 64 p.

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L., Costa J., Marmier M., Schumpp U., Vérot C., Syx A. 2023, Antibes, 172 p.

Atlas de la biodiversité communale de Châteauneuf-Grasse (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L., Schumpp U., Monnet C., Syx A. 2023, Antibes, 136 p.

Atlas de la biodiversité communale de Valbonne (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L., Schumpp U., Buralli F., Monnet C., Syx A. 2023, Antibes, 159 p.

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Chamas - Volet Flore et Chiroptère (Bouches-du-Rhône). B. Meffre. 2023. 64 p.

Atlas de la biodiversité communale de Saumane-De-Vaucluse (Vaucluse). Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Travers W., Bence S., Blanc G., Ménétrier F., 2023, Sablet. 102p + annexes

Amélioration et valorisation des connaissances sur les enjeux de biodiversité du Grand Avignon en 2021-2023 (Vaucluse-Gard). Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Grillas C., Kohler Y., Girardier M., Ugo J., Ménétrier F., Travers W. 2023, Sablet. 56 p. + annexes

Bilan du programme STOC-EPS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tendances, statuts des espèces et indicateurs de biodiversité pour la période 2001 - 2022 - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, A. FROSTIN, 2023. Aix en Provence, 26 p. + annexes.

Compte rendu du chantier de prospection et d'arrachage de la Berce du Caucase à Andon, Valderoure et Séranon, 6 juillet 2023 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Schumpp U. 2023, Antibes, 8 p.

Compte rendu du chantier d'arrachage de la Berce du Caucase 2023 à Lucéram (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Schumpp U. 2023, Antibes, 7 p.

Compte-rendu du suivi du Conocéphale africain Conocephalus conocephalus au sein du PND de Vaugrenier en 2023 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L. 2023, Antibes, 1 p.

Compte-rendu des inventaires ciblés sur la Noctuelle des Peucédans Gortyna borelii sur le Parc de l'Esterel en 2023 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L. 2023, Antibes, 2 p.

Compte-rendu de la prise en compte de la Zygène des bugranes et de la Zygène de l'herbe-aux-cerfs dans la gestion des parcs naturels départementaux de la Brague et de la Valmasque en 2023 (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L. 2023, Antibes, 5 p.

Le Rapport de gestion

Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes, Rapport final. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syx A. 2023, Antibes, 13 p.

État des connaissances et actions ciblées sur les gîtes à chiroptères sur le site Natura 2000 des Corniches de la Riviera (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Le Lez S. 2023, Antibes, 20 p.

Inventaires ciblés sur la Zygène des prés *Zygaena trifolii* au sein du PND de l'Estérel (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bence S., Richaud S. 2023, Antibes, 11 p.

Inventaire faunistique du site de Thales – Defense Mission Systems de Valbonne Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L. 2023, Antibes, 30 p.

Accompagnement dans la pose de nichoirs artificiels pour l'avifaune des parcs et jardins des territoires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chevallier L. 2023, Antibes, 55 p.

Portrait de la biodiversité faunistique continentale de la Métropole Nice Côte d'Azur : Odonates (Alpes-Maritimes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Beaudoin G., Bence S., Buralli F., Delauge J., Morra T., Renet J., Syx A. 2023, Antibes, 143 p.

La vallée du Calavon dans le Vaucluse : Un territoire à fort enjeu pour la conservation du Pélobate cultripède *Pelobates cultripes*, (2023). Renet J., Loubinoux E., Krebs M., Thirion F., Priol P., Travers W., Baudat-Franceschi J. & Brichard J. Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, n° 17 - 2022-2023.

Rapport d'activités 2023 du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C. PONCHON, 2024, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 32p. + annexes.

Rapport d'activités 2023 du Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C. PONCHON, 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 25 p. + annexe. Plan National d'Actions en faveur de la Vipère d'Orsini 2020-2030. Hadj-Bachir O. & Marchand M.A., 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 91 p.

Rapport d'activités 2023 de la déclinaison régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions en faveur de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*. Plault F., 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 12p.

Rapport d'activités 2023 de la déclinaison régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du plan national d'actions en faveur du Léopard ocellé *Timon lepidus*. Plault F., 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 143p. + annexes.

Rapport d'activités 2023 de la déclinaison régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour. S. RICHAUD, 2023. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 24 p.

Rapport d'activités 2023 de la déclinaison régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*. Plault F., 2024. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 15 p.

Synthèse bibliographique : De 1091 à nos jours, plus de 120 ans d'histoire du Semi-Apollon sur la Sainte-Baume. S. RICHAUD, 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 19 p. + annexes.

AFFICHES/ATLAS/NEWSLETTERS/PANNEAUX/WEB

Plaquette Atlas de biodiversité communale de Saint-Paul de Vence (Alpes-Maritimes). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Plaquette Atlas de biodiversité communale de Châteauneuf-Grasse (Alpes-Maritimes). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Plaquette Atlas de biodiversité communale de Valbonne (Alpes-Maritimes). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Livret Atlas de biodiversité Communale de la Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Quelin L. Buralli F. Bence S ; Marmier M. Linares M., 2023, Sisteron. 51 p.

Livret Atlas de la biodiversité communale de Méouge aval – Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez (Hautes-Alpes). Parc naturel régional des Baronnies et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Quelin L. Buralli F., Sisteron. 59 p.

Livret pédagogique Atlas de la biodiversité communale de Saumane-De-Vaucluse (Vaucluse). Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Travers W., Ménétrier F., Biau G., 2023, Sablet. 35p + annexes.

Poster valorisation de l'Atlas de la biodiversité communale de Noyers-sur-Jabron (Alpes de Haute-Provence). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Maud Brian, Sisteron.

Poster valorisation de l'Atlas de la biodiversité communale de Lauzet-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception Audrey Hoppenot, Sisteron.

Poster valorisation de l'Atlas de la biodiversité communale de Valbonne (Alpes-Maritimes). 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Schumpp U., Antibes.

Plaquette enquête participative : recherche d'odonates à Monaco. 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception Chevallier L., Antibes.

Fiches installation, suivi et entretien de nichoirs à oiseaux. 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception et illustrations Chevallier L., Antibes.

Plaquette suivis de biodiversité sur Thales DMS : insectes et oiseaux. 2023, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conception Chevallier L., Antibes.

LE RAPPORT DE GESTION

LE BILAN FINANCIER 2023

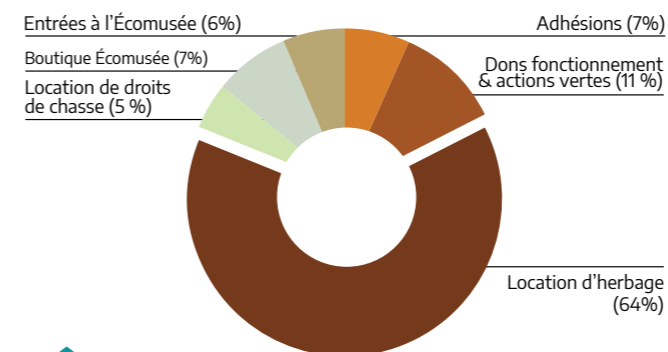
L'exercice 2023 s'inscrit dans la continuité de ceux des années précédentes et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses et la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le volume d'heures travaillées en 2023 atteint 54 équivalents temps plein (86 510 heures), ce qui correspond à une augmentation du volume d'activité de 5,5 %.

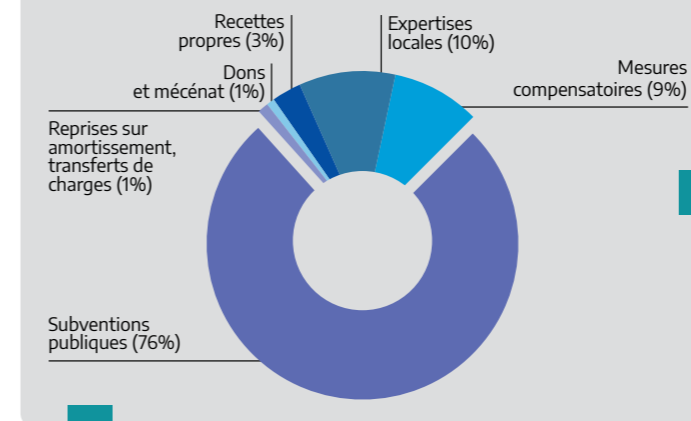
Les produits d'exploitation du Conservatoire augmentent de 27,92 % en 2023.

Une augmentation des produits financiers et l'absence de charges financières confirment et illustrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

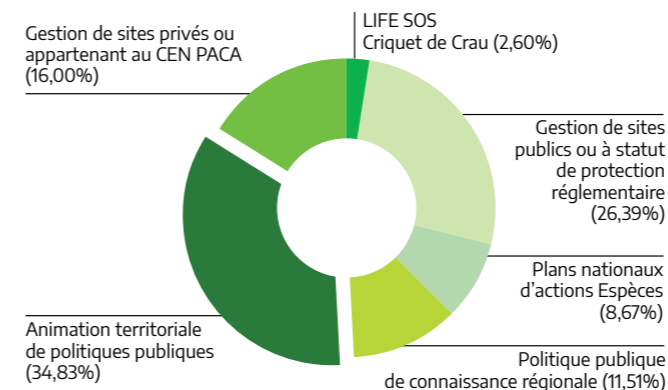
RECETTES PROPRES DU CEN PACA



LES RECETTES



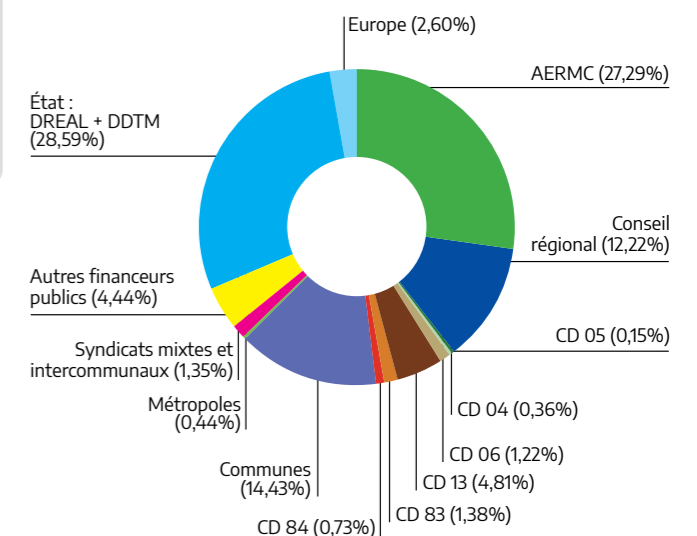
À QUOI SERVENT LES SUBVENTIONS PUBLIQUES



Budget de fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2023 arrêté au 25 avril 2024

PRODUITS	2023	2022
Recettes propres	158 651,00 €	170 991,00 €
Expertises locales	450 662,00 €	430 759,00 €
Mesures compensatoires	421 587,00 €	205 450,00 €
Subventions publiques	3 446 873,00 €	2 496 558,00 €
Reprises sur amortissements, transfert de charges	45 038,00 €	59 138,00 €
Report engagement sur exercices antérieurs	391 162,00 €	462 233,00 €
Dons et mécénat	41 925,00 €	49 129,00 €
TOTAL des PRODUITS	4 955 898,00 €	3 874 258,00 €
CHARGES	2023	2022
Charges de personnel	2 604 864,00 €	2 371 951,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	721 166,00 €	730 857,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	7 822,00 €	4 122,00 €
Dotation aux amortissements	129 619,00 €	95 904,00 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	15 496,00 €	892,00 €
TOTAL des CHARGES	3 478 967,00 €	3 203 726,00 €
Produits financiers	11 752,00 €	3 285,00 €
Charges financières	3,00 €	17,00 €
RESULTAT FINANCIER	11 749,00 €	3 269,00 €
Quote-part subventions d'investissement	45 915,00 €	33 746,00 €
Produits exceptionnels	3 316,00 €	2 443,00 €
Charges exceptionnelles	765,00 €	13 700,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 466,00 €	22 489,00 €
Report Engagement sur exercices antérieurs	2 251 617,00 €	970 556,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	3 356 306,00 €	1 634 940,00 €
RESULTAT	41 296,00 €	32 506,00 €

ORIGINE DES RECETTES PAR FINANCEUR



Le Rapport de gestion

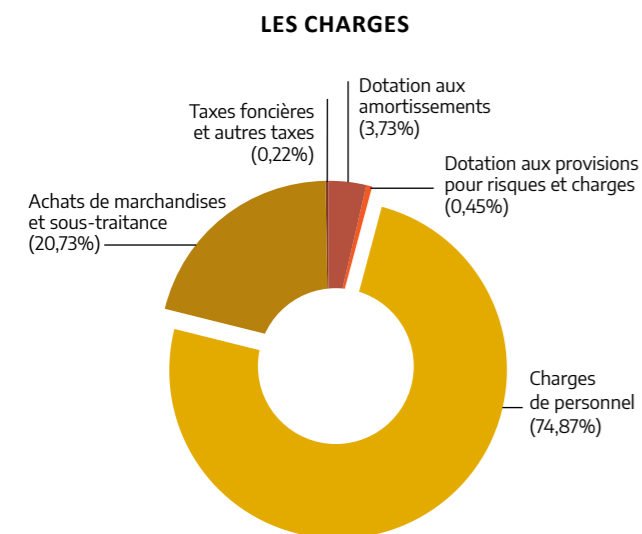
Plus des trois quarts des ressources du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. Ces subventions servent pour plus de 84 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale, notamment l'animation de dix Plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées ou leur déclinaison régionale ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (administration/animation de SILENE, secrétariat des ZNIEFF, STOC-EPS, etc.) ;
- l'animation territoriale des politiques en faveur des zones humides et du Plan Rhône-Saône, etc. ;
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, plans de gestion stratégiques « Zones humides », stratégie « biodiversité territoriale », etc.) ;
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE).

La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Écomusée de la Crau, actions de communication...) représente 16 % des subventions reçues.

LES CHARGES

Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (75 %). Les achats de fournitures et de prestations externes diminuent par rapport à 2022 (- 2 %).



LE RÉSULTAT

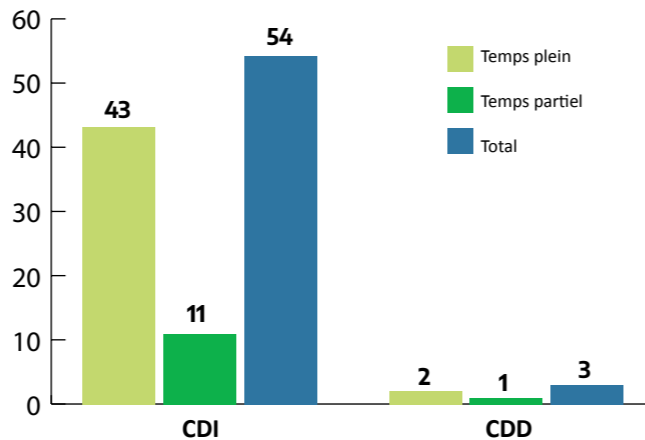
Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise un exercice excédentaire correspondant à 0,83 % des produits d'exploitation (41 296 €), qui permet de poursuivre la consolidation des fonds propres de l'association. Ces fonds propres contribuent à assurer la sécurisation de la structure et à maintenir la confiance de nos partenaires. Grâce à ses fonds propres, le Conservatoire est en mesure d'apporter un autofinancement des projets lorsque cela lui est imposé et de financer tout ou partie des projets qu'il considère stratégiques comme la mise en place d'un outil d'optimisation de la gestion de projets d'ici à 2025, la gestion des sites orphelins de financement ou le développement des compétences de ses salariés par la formation, etc.

LES RESSOURCES HUMAINES

LES SALARIÉS

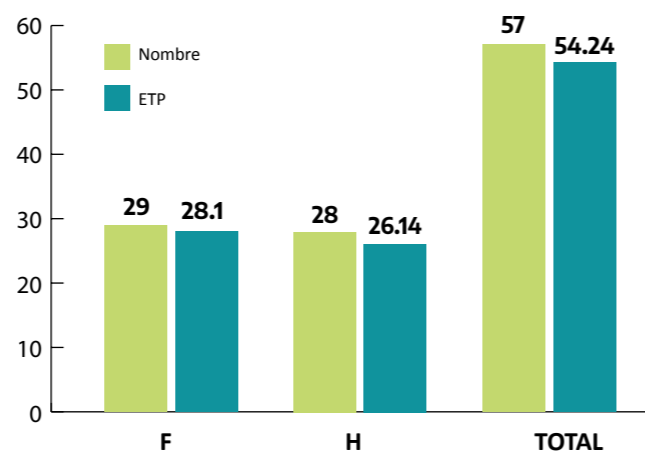
En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a employé 76 personnes (36 hommes et 40 femmes) hors stagiaires et services civiques, représentant 54 équivalents temps plein (ETP) travaillés sur l'année 2023.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CONTRAT AU 31/12/2023

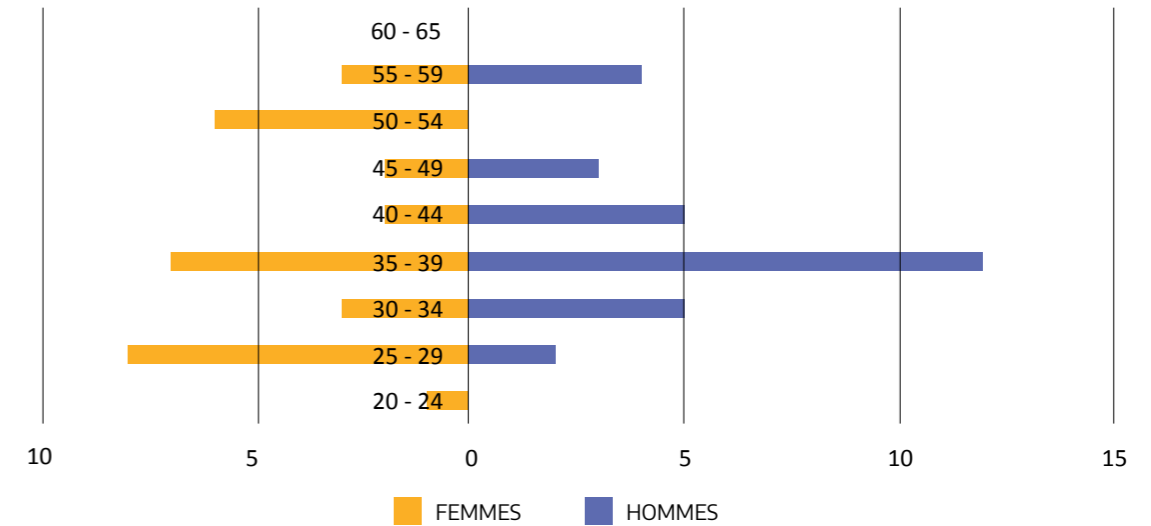


12 salariés (6 femmes, 6 hommes) ont choisi de travailler à temps partiel pour convenance personnelle ou dans le cadre d'un congé parental d'éducation.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE au 31/12/2023



PYRAMIDE DES AGES AU 31/12/2023



L'âge moyen au sein de la structure est de 39,42 ans :

- Âge moyen des femmes (31) : 39,61 ans
- Âge moyen des hommes (32) : 39,25 ans

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur déclare au 28 février 2024, au titre de l'année 2023, un index d'égalité professionnelle de 98/100 se déclinant comme suit :

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 38
- Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35
- Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10

LES BÉNÉVOLES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur peut compter sur un réseau de bénévoles actifs pour réaliser chantiers, comptages, suivis et autres actions. En 2023, le bénévolat a représenté à minima 1 635 jours, soit 7 personnes en équivalent temps plein, répartis comme suit par Pôle :

- 93 jours pour le Pôle Alpes du Sud (départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes) ;
- 817,5 jours pour le Pôle Biodiversité régionale ;
- 160,5 jours pour le Pôle Bouches-du-Rhône ;
- 504,50 jours pour le Pôle Var ;
- 52 jours pour le Pôle Vaucluse ;
- 7,5 jours pour le Pôle Alpes-Maritimes.

Journées Portes Ouvertes CEN PACA, Rasteau, juin 2023



LES PARTENAIRES

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



LES COLLECTIVITÉS ET LEURS GROUPEMENTS

Antibes • Andon • Arles • Aubignan • Auzet • Avignon • Barret-sur-Méouge • Besse-sur-Issole • Biot • Bonnieux • Callas • Callian • Caumont-sur-Durance • Cannes • Caussols • Céreste • Cervières • Châteaudouble • Châteauneuf-Grasse • Cipières • Commission Locale de l'eau du Drac Amont • Communauté de communes de Serre-Ponçon • Communauté d'agglomération dracénoise • Communauté d'agglomération du Grand Avignon • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis • Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée • Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée • Communauté de communes Alpes Provence Verdon • Communauté de communes Cœur du Var • Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez • Communauté de communes du Pays de Fayence • Communauté de communes Rhône-Lez-Provence • Communauté de communes du Pays réuni d'Orange • Communauté territoriale Sud Luberon • Conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse • Collobrières • Correns • Cotignac • Courthézon • Ensuès-la-Redonne • EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux • Eourres • Eyguières • Flassans-sur-Issole • Forcalquier • Fos-sur-Mer • Fréjus • Gap • Gémenos • Gonfaron • Gordes • Goult • Grans • Grasse • Istres • Jouques • La Croix-Valmer • La Garde-Freinet • La Môle • La Motte-du-Caire • La Palud-sur-Verdon • La Roquebrussanne • La Verdière • Le Cagnet-des-Maures • Le Lauzet-Ubaye • Le Luc-en-Provence • Le Muy • Le Rousset • Roussillon • Les Adrets de l'Estérel • Les Mayons • Lucéram • Mallemoisson • Mallemort • Mandelieu-la-Napoule • Marseille • Martigues • Mérindol • Métropole Aix-Marseille-Provence • Métropole Nice Côte d'Azur • Miramas • Mondragon • Montauroux • Montclar • Monteux • Mormoiron • Mouans-Sartoux • Névache • Nice • Noyers-sur-Jarbon • Oppède • Orange • Peyrolles-en-Provence • Port-Saint-Louis-du-Rhône • Principauté de Monaco • Pontevès •

Provence-Alpes-Agglomération • Ramatuelle • Reillanne • Roquefort-les-Pins • Saint-André-d'Embrun • Saint-Cézaire-sur-Siagne • Saint-Chamas • Saint-Jeannet • Saint-Laurent-du-Cros • Saint-Martin-de-Crau • Saint-Paul-de-Vence • Saint-Paul-lez-Durance • Saint-Pierre-Avez • Saint-Raphaël • Saint-Saturnin-lès-Avignon • Saint-Vincent-sur-Jabron • Sainte-Maxime • Salon-de-Provence • Saumane-de-Vaucluse • Sausset-les-Pins • Septèmes-les-vallons • Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents • Syndicat intercommunal d'entretien de la Méouge • Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon • Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre • Syndicat d'Éclairage Public de l'Embrunais Savinois • Syndicat mixte de développement de l'Est Varois • Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents • Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone • Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon • Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance • Syndicat mixte de développement de l'Est Var • Syndicat mixte des Gorges du Gardon • Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale • Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau • Syndicat mixte du massif des Maures • Syndicat mixte des Monges • Syndicat mixte du Bassin des Sorgues • Syndicat mixte Provence Verte Verdon • Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin • Syndicat d'Adduction des eaux d'Entraigues • Syndicat mixte des Stations du Mercantour • Séranon • Thorame-Basse • Tourrettes-sur-Loup • Val Buëch-Méouge • Valbonne • Valderoure • Velleron • Vidauban • Villars

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Agence des Aires marines protégées • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Base aérienne 115 d'Orange • Camp militaire de Canjuers • Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement • Centre des monuments nationaux • CEFÉ-CNRS de Montpellier • Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) • Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive (CEREPEP) • Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen • Conservatoire du littoral • Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse • Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et de Vaucluse • Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Europe (FEDER, LIFE...) • EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et Écologie des vertébrés) • Grand port maritime de Marseille • Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne) • Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer • Institut médico-éducatif de Sylvabelle • Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale • Institut méditerranéen d'océanologie (MIO) • Institut national de la propriété industrielle • Maison d'arrêt de Nîmes • Ministère de la Défense • Muséum national d'histoire naturelle (INPN) • Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice • Office français de la biodiversité

PARTENAIRES TECHNIQUES

Centre d'étude atomique (CEA) de Cadarache • Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco • Domaine des Courmettes • Office national des forêts • Office Français de la Biodiversité • Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques

• Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales • Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols • Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine-Regarde-Venir, de Saint-Maurin et de la Tour du Valat • Université de Marseille (IMBE) • Kévin Gourcel (naturaliste indépendant) • Université de l'Aquila – département des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement – laboratoire de cartographie, écologie et modélisation (LACEMOD) (Italie) • Diderot Campus Nice • Lycée Vert d'Azur d'Antibes • Jardin Botanique des Alpes-Maritimes de Gréolières • la Salsepareille • Nature En Occitanie

LES PROPRIÉTAIRES DE SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Anne Tissier • Ville d'Antibes • Bayer Cropscience • CDC Biodiversité • Comité syndical de la résidence Biotifull • Commissariat à l'énergie atomique • Compagnie nationale du Rhône • Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque • Commune de Saint-Etienne-de-Tinée • Commune Flassans-sur-Issole • Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron • Conservatoire du littoral et des rivages lacustres • Domaine du Château Demonpère Famille Darby • Electricité de France (EDF) • Famille Rebattu • Famille Fleury • Familles Sikkens et Klaus • Lafarge Granulat sud • Lebec • Les habitants de Jansiac • Maison Ogier • propriétaires du Valat, de la Buissière • Observatoire de la Côte d'Azur • Propriétaire du site de Crousière • SIFRACO SIBELCO • Société des aéroports de la Côte d'Azur • Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement • SPA Vaucluse • Patrice de Colmont • Consorts Andrau • Lou Capitou • Var Habitat • ESCOTA • Ville de Sainte-Maxime • Société du Canal de Provence • M. et Mme Gotardo • M. Geraudie • Domaine Meiland et Famille Biondy • Ville de Forcalquier • WellJob

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Cave de Capelude • Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var • Chambre régionale d'agriculture • Château du Galoupet • Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée • Comité du Foin de Crau • Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles • Domaine de Saint-Julien d'Aille • Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier) • Etablissement public local de Carmejane • Groupe de recherche en agriculture biologique • Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains) • Lycée professionnel agricole de Marseillevyvre • Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) • SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur • SAFER Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Var

LES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Amis des Marais du Vigieirat • Alpes de Lumière • Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales • Association des écologistes de l'Euzières • Arianta • Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau • Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement • Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée • Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence • Centres permanents d'initiatives

pour l'environnement • Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse • COgard • COLINEO • Conservatoires d'espaces naturels de Corse, d'Occitanie, Rhône-Alpes et de Savoie • Correns 21 • CROP • DYNPOP • Fédération des Réserves naturelles catalanes • Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques • Fédération de pêche 04 • Fondation Nature et Découvertes • Fondation Nicolas Hulot • Fondation Petzl • Fondation d'entreprise Barjane • Fondation Crédit Agricole • Fondation du Patrimoine • Groupe chiroptères de Provence • Groupe ornithologique du Roussillon • Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes • InfoVar • La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos • La Salsepareille • Les petits débrouillards • Ligue de protection des oiseaux • Nature Midi-Pyrénées • Naturoptère • OPIE • Proserpine • Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs • Société alpine de protection de la nature • Société herpétologique de France • Société botanique de Vaucluse • Société nationale de protection de la nature (SNPN) • Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM) • S'PECE • Station biologique de la Tour du Valat • Terre et Humanisme • WWF-France •

LES ENTREPRISES

Aérodrome d'Avignon Caumont • Aérodrome de Vinon-sur-Verdon • AGIR Ecologique • Alaterna • Biotope • Caisse d'Épargne CEPAC • Carrière de la Ménudelle • Clarisse environnement • Compagnie nationale du Rhône • Entreprise Bigard Le Pontet • ECOMED • EDF • Eleveurs équins de Courthézon • Entomia • ESCOTA • Flora Consult • GDF • GRT Gaz • ITER France • Maison Ogier • RASCAS Biodiv' • RTE • Sagess • SCLM • SEM Fréjus Aménagement • SEMA Sainte-Maxime • Société du Canal de Provence • Solairdirect • SOMECA • SHEMA • THALES ALENIA SPACE FRANCE SAS - UNICEM • Provençialis/NTR • Baywa • Vestas

LES DONATEURS ET LES ENTREPRISES MÉCÈNES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les **centaines de donateurs individuels** qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années. Le Conservatoire souligne également le soutien d'entreprises telles que les magasins BIOCOOP de Sisteron et de Digne-les-Bains, Panier des sens, et le BIOPARC – Zoo de Doué-la-Fontaine, mais aussi la participation de la Fondation Barjane.

LA LISTE DES ABRÉVIATIONS

- **AAPPMA La Bléone** : Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **ABC** : Atlas de la biodiversité communale
- **A Rocha** : Association de défense de l'environnement
- **AERMC** : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **AHPAM** : Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
- **ALEPE** : Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
- **APPB** : Arrêté préfectoral de protection de biotope
- **ARBE** : Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement
- **BA** : Base aérienne
- **BTS** : Brevet technique supérieur
- **CA 13** : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- **CA 04** : Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence
- **CA 05** : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
- **CA 83** : Chambre d'agriculture du Var
- **CA 84** : Chambre d'agriculture de Vaucluse
- **CAD** : Communauté d'agglomération dracénoise
- **CAPG** : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- **CASA** : Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis
- **CBN** : Conservatoires botaniques nationaux
- **CBNA** : Conservatoire botanique national alpin
- **CBNMED** : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
- **CC** : Communauté de communes
- **CCCV** : Communauté de communes Coeur du Var
- **CCFML** : Communauté de Commune de Forcalquier-Montagne de Lure
- **CCGST** : Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- **CCPAPV** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **CCPF** : communauté de communes du Pays de Fayence
- **CCPRO** : Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
- **CCSP** : Communauté de communes de Serre-Ponçon
- **CCRLP** : Communauté de communes Rhône-Lez-Provence
- **CCVUSP** : Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon
- **CD** : Conseil départemental
- **CDA** : Chambre départementale d'agriculture
- **CDC-Biodiversité** : Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
- **CDL** : Conservatoire du littoral
- **CDS 06** : Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
- **CDS 84** : Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
- **CEN** : Conservatoire d'espaces naturels
- **CEREPEP** : Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive
- **CERPAM** : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
- **CIVAM** : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **CLEDA** : Communauté locale de l'eau du Drac Amont
- **CMR** : Capture-Marquage-Recapture
- **CNR** : Compagnie nationale du Rhône
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique
- **COGard** : Centre ornithologique du Gard
- **COPIL** : Comté de pilotage
- **COTECH** : Comité technique
- **CPIE** : Centre permanent d'initiative à l'environnement
- **CR** : Conseil régional
- **CRA** : Chambre régionale d'agriculture
- **CRBPO** : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux
- **CSRPN** : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- **DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
- **DDT** : Direction départementale des territoires
- **DDTM** : Direction départementale des territoires et de la mer
- **DPVA** : Dracénie Provence Verdon agglomération
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
- **ECAA** : Esterel Côte d'Azur Agglomération
- **EDF** : Electricité de France
- **ENS** : Espace naturel sensible
- **EPAGE** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux
- **EPAGE SOMV** : Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-ouest Mont-Ventoux
- **EPHE** : École pratique des Hautes études
- **ERC** : Éviter, réduire, compenser
- **ESCOTA** : Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
- **FEDER** : Fonds européen de développement économique régional

- **FREDON** : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- **GCP** : Groupe chiroptères de Provence
- **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- **GMNF** : Gestion des milieux naturels et forestier
- **GIPREB** : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre
- **GOR** : Groupe ornithologique du Roussillon
- **GR CIVAM** : Groupements régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **GRAB** : Groupe de recherche en agriculture biologique
- **GRENHA** : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
- **IMBE** : Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
- **LIFE** : L'Instrument financier pour l'environnement
- **LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux
- **LR** : Languedoc-Roussillon
- **MAMP** : Métropole Aix-Marseille Provence
- **MINARM** : Ministère des Armées
- **MNHN** : Muséum national d'histoire naturelle
- **MHNTV** : Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
- **MHN** : Muséum d'histoire naturelle
- **MTPM** : Métropole Toulon Provence Méditerranée
- **OCA** : Observatoire de la Côte d'Azur
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **ONF** : Office national des forêts
- **OPIE** : Office pour les insectes et leur environnement
- **PACA** : Provence-Alpes-Côte d'azur
- **PAEC** : Projets agro-environnementaux et climatiques
- **PETR** : Pôle d'équilibre territorial
- **PIRA** : Patrouille d'intervention et de recherche animale
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PMR** : Personnes à mobilité réduite
- **PN** : Parc national
- **PNA** : Plan national d'actions
- **PNE** : Préserver la nature et l'environnement
- **PNN** : Parc naturel national
- **PNR** : Parc naturel régional
- **REVE 84** : Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
- **Rhôméo** : Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
- **RNCC** : Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
- **RNN** : Réserve naturelle nationale
- **RNR** : Réserve naturelle régionale
- **RTE** : Réseau de transport d'électricité
- **SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- **SAP** : Stratégie Aires protégées
- **SNAP** : Stratégie nationale Aires protégées
- **SAPN-FNE** : Société alpine de protection de la nature – France Nature Environnement Hautes-Alpes
- **SCP** : Société du Canal de Provence
- **SEMA** : Service eau et milieux aquatiques
- **SHF** : Société herpétologique de France
- **SHOC** : Suivis hivernal des oiseaux communs
- **SIASCE** : Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre
- **SINP** : Système informatique nature et paysages
- **SIRCC** : Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
- **SMAB** : Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone
- **SMADESEP** : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
- **SMAVD** : Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance
- **SMDEV** : Syndicat mixte de développement de l'Est Var
- **SMIAGE** : Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau
- **SMIGIBA** : Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
- **SMMM** : Syndicat mixte du massif des Maures
- **SMPVV** : Syndicat mixte Provence Verdon
- **SNIP** : Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **SNPN** : Société nationale de protection de la nature
- **SOMECA** : Société méridionale de carrières dans le Var
- **SOPTOM** : Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
- **SPA** : Société protectrice des animaux
- **STOC** : Suivi temporel des oiseaux communs
- **UNICEM** : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- **WWF** : World Wide Fund
- **ZNIEFF** : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
- **ZPS** : Zone de protection spéciale

SOMMAIRE DES SITES EN GESTION

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Milieux variés	
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin	15
Pelouses sèches	
La Roche	16
Mourres de Forcalquier	17
Zones humides	
Marais de Château-Garnier	17
Prairies de l'Enchrème	18
Vallon des Terres Pleines	18

05 - HAUTES-ALPES

Zones humides	
Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache	20
Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget	20

06 - ALPES-MARITIMES

Ecosystèmes forestiers	
Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur)	22
Gîte à chiroptères	
Baume-Granet	22
Pelouses sèches	
Plateau de Calern	23
Les Lauves de Tournettes-sur-Loup	23
Zones humides	
Prairies humides de la Brague à Antibes	24

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Pelouses sèches	
Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau	26
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir	27
Gîte à chiroptères	
Carrière de Mercurotte	28
Zones humides	
Marais de Beauchamp	28
Roselière de Boumandariel	30
La Petite Camargue-Les Palous	30
Site de Renaires-Ponreau	31

83 - VAR

Ecosystèmes forestiers	
La Garidelle	33
La Pardiguière	33
La Patronne	34
Plaine et massif des Maures	34
Vallon de Joyeuse	35
Ecosystèmes littoraux et marins	
Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne	35

Gîtes à chiroptères	
Gorges de Châteaudouble	36
Bouchonnerie des Mayons	36
Ponts naturels d'Entraigues	37
Cabanon des Ascroix	37

Landes, fruticées et prairies	
Le Bombardier	38

Milieux variés	
Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque	39

Pelouses sèches	
Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières	39

Zones humides	
Fondurane	40
Marais de la Fustièrre	40
Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne	41

84 - VAUCLUSE

Milieux variés	
Vallon de Valescure	43

Pelouses sèches	
Base aérienne Orange-Travaillan (cf. LIFE Natur Army)	65
Haut-vallon de la Sénancole	44

Stations de plantes rares	
Garidelle fausse nigelle des Maufrines	44
Plantes rares de Vacquières	45

Zones humides	
Belle-Île	45
Étang Salé de Courthézon	46
Île Vieille	46
Les Paluds de Courthézon	47
Mares de la Pavouyère	47
Les Confines	48
Mares de Vaucluse	48

SOMMAIRE

LES PROGRAMMES

LA PRÉSERVATION 52

- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli 52
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre 53
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Tortue d'Hermann 54
- Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vipère d'Orsini 54
- Animation de la déclinaison Sud-Est du Plan national d'actions Vautour percnoptère 55
- Animation de la déclinaison méditerranéenne du Plan national d'actions Léopard ocellé 56
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Cistude d'Europe 56
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Outarde canepetière 57
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Papillons de jour 58
- Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune 59
- Marathon des haies de Provence Alpes Agglomération 59
- Projets de conservation avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse 60
- Projets de conservation avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes 60
- Projets de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales 61
- Biovigilance 62
- Suivi écologique des écoducs dans le Var 63
- Suivi écologique des écoponts dans le Var 63
- LIFE SOS Criquet de Crau 64
- LIFE Natur Army 65
- ECO-TIG Provence 65

LA CONNAISSANCE 66

- HELIX - Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale 66
- SILENE - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 67
- Secrétariat scientifique et actualisation de l'inventaire ZNIEFF 68
- STOC - Suivi temporel des oiseaux communs 69
- État des lieux de la connaissance faunistique régionale 70
- Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles du Var 71
- Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles de Vaucluse 71
- Amélioration de la connaissance des Espaces naturels remarquables du Grand Avignon 72
- Connaissance et préservation des chiroptères en Provence-Alpes-Côte d'Azur 72
- Connaissance et préservation des invertébrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur 74
- Connaissance et préservation de l'herpétofaune en Provence-Alpes-Côte d'Azur 76
- Stratégie d'amélioration de la connaissance de la malacofaune 77

- Étude pour la conservation et la restauration de la Trame turquoise du Sud-Ouest Mont Ventoux 78
- Contribution à l'étude et à la préservation des mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon 79
- Élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides du Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) 80
- Amélioration des connaissances faunistiques sur les sites Natura 2000 de la Métropole Aix-Marseille 80

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE 81

- Animation du site Natura 2000
 - Animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne et Lac Redon » 81
 - Animation du site Natura 2000 « Montagne de Lure » 82
 - Animation du site Natura 2000 « Montagne du Malay » 82
- Animation en faveur des Zones humides 83
 - Animation régionale en faveur des zones humides 83
 - Animation territoriale des zones humides des Alpes du Sud 84
 - Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône 84
 - Animation territoriale des zones humides de Vaucluse 85
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence 86
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur 87
- Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Principauté de Monaco 87
- Accompagnement à la préservation du site de Thales DMS 88
- Atlas de la biodiversité communale 90
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Noyers-sur-Jabron 92
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Châteauneuf-Grasse 93
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Paul-de-Vence 93
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale d'Ensuès-la-Redonne 94
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale de Saint-Chamas 95
 - Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale de la Sainte-Baume 95

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION 96

LES PRINCIPALES PARUTIONS DE L'ANNÉE 101

LE RAPPORT DE GESTION 103

LES PARTENAIRES 106

CONTACTER LE CONSERVATOIRE



1 • SIÈGE SOCIAL
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83

2 • PÔLE ALPES DU SUD
18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

2 • PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE
18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

3 • PÔLE ALPES-MARITIMES
Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • ECOMUSÉE DE LA CRAU
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • PÔLE VAR
L'Astragale
888 chemin des Costettes
83 340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • PÔLE VAUCLUSE
382 ZAC Camp Bernard (D977)
84 110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32



Rejoignez-nous sur :

cen-paca.org



CEN PACA

4, avenue Marcel Pagnol

Immeuble Atrium Bât B.

13 100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 20 03 83

Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



Ses principaux partenaires financiers :

